



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

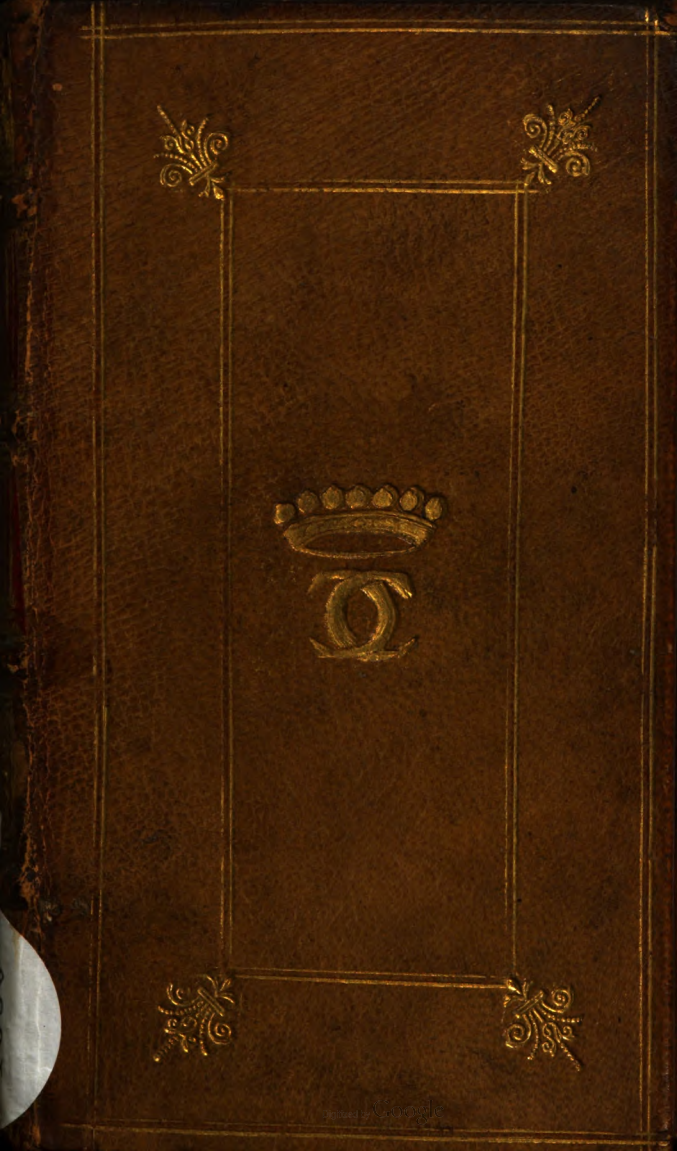
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

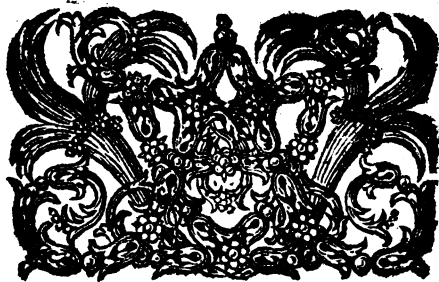


Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S.S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN
DECEMBRE 1680.



A L Y O N,

Chez THOMAS AMAULRY,
Rue Merciere.

M. D C. L X X X.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

520 EAST 58TH STREET

CHICAGO, ILL. 60637

TEL: 777-3000

WWW.CHICAGO.EDU

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

TABLE DES MATIERES
contenues dans ce Volume.

A Vant-Propos.	pag. 1
Conversions.	5
Convent fondé par M. le Comte & Madame la Comtesse de Jarnac,	14
Les Ramiers & le Hibou. Fable,	16
Chasses,	22
Maison de Grancey, avec les Actions du Maréchal de ce nom.	26
Mort de M. le Marquis de Gordes,	31
Mort de Monsieur Lainsné.	32
Mort de M. de Bon, Premier President de la Cour des Comptes, Aydes, & Finances de Montpellier,	34
Vers pour un Concert,	37
Reception faite par Monsieur l'Evé- que du Bellay à Monsieur le Cardinal d'Estrées.	45
Harangue faite à Monsieur le Cardinal d'Estrées.	48
Actions charitables faites par M. l'E- vêque de Condom.	54
Mariage de Monsieur de Cotentin avec	

T A B L E.

la Fille de Monsieur le President Briou ,	56
Excuse d'Infidelité par Echo ,	58
Monsieur Planque est choisi pour Gouverneur des ville & château de Bayonne , & Lieux circonvoisins ,	51
Survivance de la Charge de President au Conseil d'Artois , accordée à M. Sçaron de la Longue ,	54
Lettre en Vers & en Prose ,	56
Mort de Monsieur le Marquis de Broüilly ,	60
Mort de Mademoiselle de Braine ,	61
Mort de M. Dreux ,	63
Mort de Monsieur l'Abbé d'Aubignac ,	ibid.
Le Juge avare , Histoire ,	65
Lettre en Prose & en Vers , de Monsieur de S. Evremont ,	81
Mercuriales , & autres Harangues faites au Parlement ,	90
Ouverture de l'Ecole de Medecine faite par M. Pilon ,	95
Audiance donnée à M. de Guilleragues par le Grand-Vizir ,	ibid.
Le Chat & la Souris, Fable ,	104
Present	

T A B L E.

Present fait au Roy par M. l'Electeur de Brandebourg ,	111
Amours de Mars & de Venus , repre- sentées par M. Mignard dans le nou- veau Salon de S. Cloud,	ibid.
Nouveaux Conseillers d'Etat nommez par le Roy,	112
Ambassadeur de Portugal conduit à Lisbonne, par M. le Marquis de la Porte de Vezins ,	114
Honneurs Funebres rendus à feu Mon- sieur l'Electeur Palatin ,	115
Mort de M. le Prince Radzévill.	121
Mort de M. de Langlade ,	123
Mort de M. Salmon ,	ibid.
La Linote & le Moineau, Fable,	125
M. d'Oppede est nommé par le Roy son Ambassadeur en Portugal ,	136
Soins du Roy , pour rendre l'Etude du Droit plus florissante ;	137
Histoire,	139
Theses soutenues par Monsieur l'Abbé Pelot ,	159
Conversion ,	160
Sujets des Prix de l'Eloquence & de la Poësie , proposez par l'Academie Françoise ,	ibid.

T A B L E.

Epistre en Vers de Monsieur de Lignieres, à Madame la Duchesse de Bellegarde ,	164
Mort de M. des Bonnets Gouverneur de Doüay ,	182
Gouvernement de Doüay donné à M. de Vauban ,	184
Gouvernement de la Citadelle de Lille donné à M. du Metz ,	187
Divers sentimens sur les Cometes,	191
Madrigal ,	197
Epitaphe ,	198
Convalescence de Monseigneur le Dauphin , avec les Divertissemens de la Cour,	199
Histoire ,	202
Lieutenance de Roy du Gouvernement de Champagne , donnée à Monsieur de Beaupré,	209
M. l'Abbé des Alleurs presche devant Leurs Majestez ,	210
Enigme ,	211
Autre Enigme ,	212
Mort de Madame la Duchesse de Luxembourg,	214
Mort de Madame de Lyonne,	217
Mort de Mademoiselle de Perigny,	318
Mort	

T A B L E.

Mort de Mademoiselle Bignon ,	219
Mort de Mademoiselle Courtin ,	ibid.
Mort de Mademoiselle de Vienne de Combe ,	220
Mort du Pere Kircher ,	222
Mort du Cavalier Bernin ,	223
Divertissemens publics ,	ibid.
Noms des Personnes de qualité qui dan- cent au Balet ,	225
Explication de l'Ombre Ideale de la Sageſſe Univerſelle ,	235
Modes nouvelles ,	237
Belle Action du Roy ,	240

Fin de la Table.

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNGQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
31. Decemb. 1680.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



*E vous presente, cher Lecteur, pour la quatrième Année le Mercure Galant ; je vous enverray dans quinze jours sans manquer l'Histoire de D. Quichot de la Manche, de la Nouvelle Edition d'un de ses Messieurs & de mon impression, que vous m'avez plusieurs fois demandée, ayant trouvée l'impression de Paris trop chere, vous serez satisfait du prix, puisque je vous la donneray pour cinq livres relié. Vous recevrez aussi en même temps le Troisième & Quatrième Tome des Amours de Catulle. Vous trouverez mon Catalogue de-
puis*

Le Libraire au Lecteur.

puis trois Années , où il y a des Livres tres-curieux & nouveaux sans ordre , car ils ont esté mis au Mercure , ainsi que je vous les ay donné cy-devant par Nouveautéz ; c'est de quoy je vous avertis ; autrement je vous les aurois envoyez par science, ou par lettre Alphabetique. Tous ceux qui voudront qu'on leur envoie le Mercure, sont advertis de faire payer six Mois ou un Année par avance , & quand leurs temps sera fini , d'en faire toucher d'autre, autrement on ne leur enverra plus, & de bien marquer par quelle voye ils veulent qu'on les leur envoie, ce que l'on fera tres-seurement, comm'aussi de tous autres Livres que l'on voudra , que je fourniray en conscience à un prix tres-raisonnable. Ceux qui enverront des Pieces pour le Mercure ou Extraordinaire sont priez d'affranchir leurs

Le Libraire au Lecteur.

leurs ports de Lettres, autrement il est inutile de les envoyer. On continuera à distribuer le Journal des Sçavans pour six sols le Cahier, aussi bien que les Nouvelles Découvertes de Medecine, mais ceux qui les voudront avanceront leurs argent pour toute l'Année, autrement ils n'en auront point, c'est dequoy ils sont avertis, & on n'en vendra aucun separé qu'on ne les prennent toute l'année, j'entend de l'année 1681. Pour les autres cy-devant on les separera à ceux qui en manquent.

J'ay quantité de Livres Nouveaux sur Presse, que je vous enverray incessamment, comme aussi plusieurs que j'attens de Paris, & autres Pais dont je vous feray part.

Tous les Volumes des Mercurres se vendront toujours tant vieux que nouveaux, sçavoir, ceux de
1677.

Le Libraire au Lecteur.

1677. il y en a dix Volumes à 12. sols le Tome fait 6. livres; de 1678. il y en a douze Volumes à 20. sols, fait 12. livres; de 1679. il y en a treize Volumes à 20. sols fait 13. livres; de 1680. il y en a 15. Volumes à 20. sols fait 15. livres, fait les quatre Années 46. livres; & les Extraordinaires, il y en a 4. Volumes de 1678. quatre de 1679. & quatre de 1680. à 30. sols le Volume fait 18. livres, le tout sans marchand, & on separera tel Volume que l'on voudra pour le mesme prix, il est inutile de les demander à meilleur marché; quoy qu'on les prenne tous à la fois, on n'en rabattrà rien du tout.

L'Extraordinaire du Quartier d'Octobre 1680. se distribuera le 25. Janvier 1681.

CATA

LIVRES NOUVEAUX,
qui se trouveront à Lyon chez
le Sieur AMAURY depuis
l'Année 1678.

Histoire de l'Eglise de M. Go-
 deau, fol. 3. vol. 45. livres.

Pratique de Pieté, ou Entretiens pour
 tous les jours de l'année, suivant les Ma-
 ximes de l'Evangile, 12. 3. vol. 2. livr.
 dix sols.

L'Art Poétique du Pere Lamy, 12.
 30. sols.

Nouveaux Plaidoyez de M. Patru, 4.
 40. sols.

Le Comte d'Essex, Tragedie de l'illu-
 stre M. de Corneille le jeune, 12. 15. l.

Les Nobles de Province, Comedie de
 Monsieur de Haute Roche. 10. sols.

Le Comte d'Ulfeld, 12. 10. sols.

Memoires du Marquis d'Almachin, 12.
 2. vol. 20. sols.

Traité des Armes, des Machines de
 Guerre, enrichies de figures, par le Sieur
 Gayer, 12. 13. 0. sols.

Les Livres de S. Augustin de la ma-

Catalogue.

niere d'enseigner les principes de la Religion, 12. 2. livres.

Remarque sur un Ecrit dicté à Doijay, 12. 30. sols.

La Vie & la Mort Chrestienne par le Pere Cyprien de Gamache, 12. 2. livr.

La Princesse de Cleves, 12. 4. vol. 5. l.

— Idem, la Critique, 12. 30. f.

Nouvelles Amoureuses & Galantes, 12. 30. sols.

Heures en Vers de l'incomparable Sr de Corneille l'aîné, 12. fig. 3. livr.

Le quatrième Volume des Essais de Morale, 12. 2. livr. 5. sols.

La Discipline de l'Eglise du P. Thomassin, fol. 2. vol. 30. livr.

Oeuvres de Messieurs de Corneille augmentées de trois nouveaux Volumes qui se vendent separez, 12. 10. vol. 15. l.

Architecture Navale, 4. 6. livr.

Histoire du grand Tamerlan, 12. 2. l.

De Lazarille de Tornos, Traduction nouvelle, 12. 2. vol. 2. livr.

Jeu Royal de la Langue Latine avec les Cartes, 8.

Nouveau jeu de Carte du Blazon, 30. f.

Hist. du Schisme des Grecs, 12. 2. vol.

de

Catalogue.

— de l'Arianisme, 12. 3.vol.

— des Iconoclastes, 12. 2.vol.

— des Croisades, 12. 4.vol.

— du Schisme d'Occident, 12. 2.vol.

Histoire de la Chancellerie par Monsieur Tessiereau, fol. 15. livres.

Religion contre les Athées, 12. 30.f.

Capitularia Regum Francorum Auctoris Steph. Baluz, fol. 2.vol. 30. l.

Sentences sur la Bible du Sieur Laval, 45. fols.

Sentences & Instructions Chrestiennes, tirées des Oeuvres de S. Aug. par ledit Laval, 12. 4.vol. 9.livres.

Phedre & Hippolite, Tragedie, 12.

Origine des Guerres par P. Linace de Vaucienne, 12. 2.vol. 4. livres.

Origine des François, 12. 2.vol. 4.l.

Hist. du Schisme d'Angleterre, 12. 2.v.

Conseil de la Sagesse, 12.

Conversion des Pecheurs, 12. 2.l.

Methode de la Penitence, 12. 2. l.

Vie de Madame le Gras, 12. 2.l.

Maldonat. de Sacramentis, fol. 9.l.

L'Art de Parler, 12. 30.fols.

L'Avocat des Pauvres de M. Thiers, 12. 2. livres.

Recherches de la Verité, 12. 3.vol. 6. l. 15.f.

Catalogue.

- Idem, in quarto, 8. l.
- Oeuvres de M. Pradon, 12. 3. l.
- Idem de M. Poisson, 12. 2. l.
- Idem de M. Racine, 12. 2. vol. 7. l.
- Nouveau Recueil de Comedies, 12. 20. fols.

Histoire d'Allemagne de M. Prade, in quarto, 6. livres.

Element de Mathematiques. 4. 7. l.

Theodori de Poenit. 4. 2. vol. 10. l.

Medecin à la Censure, 12. 30. fols.

Avantage de la Vieillesse, 12. 2. l.

Ayanture de M. d'Affoucy de France, 12. 2. vol. 3. livres.

— Idem d'Italie, indouze, 30. fols.

— Prison dudit, indouze, 20. fols.

— Pensée dud. indouze, 20. fols.

Recueil de l'Academie, 12. 5. vol.

7. livres 10. fols.

Combat des Chrestiens S. Isidore, 12. deux livres.

Correction fraternelle, indouze, 2. l.

Idee de la Morale Chrestienne, 12. 2. vol. 3. livres.

Prince de Perse, Nouvelle Historique, indouze, 10. fols.

La Rivale, Nouvelle Historique, indouze, 10. fols.

Oeuvres

Catalogue.

Ouvres de M. d'Andilly, fol. 3. v. 4 s. l.

Nouveaux Pseaumes du P. Mege, 8. 4. l.

La Vie de Sainte Gertrude, 8. 4. l.

Union des Ecclesiastiques avec les Religieux, 8. 20. fols.

Exposition du S. Sacrement par M. Thiers, indouze, 2. vol. 4. livr.

Methode de la Geographie par le Sieur Robbé, indouze, 2. vol. 4. livr.

Hist. du Gouvernement de Cîteaux, inquarto, 6. livres.

Vie de Jesus - Christ par M. l'Abbé S. Real, inquarto, 4. l. & indouze, 2. l.

Defence de l'ancienne Tradition des Eglises de France, indouze, 2. livr.

Astrée, indouze, 2. vol. Nouvelle Traduction, 2. l.

Methodus Historiarum Anatomico-Medicarum, indouze, 30. fols.

Histoire Mousquetaire, indouze, 4. vol. 2. livr.

Jolande de Cecile, 12. 2. vol. 20. f.

Voyage de Fontaine-bleau, dix fols.

Ambitieuse Grenadine, indouze, dix fols.

Comte d'Eslez, 12. 2. v. 20. fols.

De M. de Preschac.

é iiiij

Catalogue.

Les Preceptes Galands de M. Ferier.
indouze, 30. sols.

Nouvelles & faciles instructions pour
réunir les Eglises Pretendues Refor-
mées, indouze, 30. sols.

Reflexion Chrestienne sur les prin-
cipes de la Morale, indouze, 30. f.

Maximes de Madame la Marquise de
Sablé, indouze.

Consolateur Chrétien, ou Recueil de
Lettres, indouze.

Fable d'Esopé en Rondeaux par Ben-
ferade, indouze.

Advent du Pere d'Assier, 8. 4. l.

Vie de S. Ambroise par M. Herman, 4.
8. livres.

Nouvelles de Miguel de Cervantes,
indouze, 2. vol. 3. livres.

Hist. des Amazones, 12. 2. vol. 20. f.

Les Promenades de Livri, 12. 2. vol.
20. sols.

Meroué fils de France, 12. 10. sols.

Alfrede Reyne d'Angleterre, indou-
ze, 10. sols.

De l'Origine des Romans de Mon-
sieur Huet, indouze, 30. sols.

D. Juan d'Autriche, 12. 30. sols.

Memoires d'Hollande, 12. 30. sols.

Relation

Catalogue

Relation des Religieux de la Trappe,
indouze, 30. sols.

Dissertation sur les Sibyles, indouze,
Crasset, 30. sols.

Relation du Siegè de Grave avec le
Plan, indouze, 30. sols.

Heureux Esclave, 12. 2. vol. avec l'Histoire
de Laura, indouze, 30. sols.

Conduite du Sage, indouze, 30. s.

Remarque sur la Theologie Morale
de M. Genest, approuvée par M. de Grenoble,
indouze, 2. vol. 2. livres.

La véritable forme du Sacrement de
l'Eucharistie, de M. Arnaut, 8. 30. s.

La Vie Chrestienne, ou les Principes
de la Vie Chrestienne, tres-utile & necessaire
à toutes sortes de personnes, 24.

L'Academie des Sciences & des Arts
pour raisonner de toutes choses, indouze,
3. vol. 4. livres 10. sols.

Oeuvres de Grenade, fol. 2. vol.

Defense du Renversement de la Morale
d'un Particulier, indouze, 30. sols.

Horace Traduction Nouvelle, 12. 2. v.

Critique ou Dissertation sur le Voyage
de Grece de Monsieur Spon, Medecin &
Antiquaire, indouze, avec une Carte
en taille douce, 30. sols.

Catalogue.

Le Pilote de Londe-Vive, ou les Secrets du Flux & Reflux de la Mer, contenant X X I. Mouvements & du Point fixe d'un Voyage Abregé des Indes, & de la Quadrature du Cercle, composez sur les Principes de la Nature, nouvellement découvertes, & mis en lumiere par Mathurin Eyquem, Sieur du Martineau; Outre que ce Livre montre par des Systemes nouveaux, faciles, & dont on n'a jamais parlé, ces Points qu'il est sçavant, curieux, & plaissant à lire. Les Doctes en choses naturelles croient qu'il montre la Medecine Universelle sous des figures & des principes familiers, ce qui luy donne de la reputation, ce Livre est indouze, imprimé à Paris, & se vend trente sols, relié sans marchander.

LIVRES NOUVEAUX *de l'Année 1679.*

La Noble Venitienne, & le Nouveau Jeu de la Bassette, où les Personnes de qualité de la Cour sont nommées, par M. de Preschar, indouze, 10. sols.

Nouvelles Galantes du temps, contenant la Jalouse Flamande, & le Mary heureux

Catalogue.

Heureux Amant, de Monsieur de Pres-
phas, indouze, 10. sols.

L'Etat present, de l'Archipel, avec
l'Histoire d'Irene, 12. 3. vol. 4. livres.

Les Exilez de Madame de Ville-Dieu,
tout rechange & augmente de deux Vo-
lumes indouze, six Volumes impression
de Paris, ils se vendent six livres.

— Idem impression de Lyon, bien
imprimé, de la mesme lettre du Mercu-
re, les 6. vol. reliez en 3. & se vend 45. s.

Les 5. & 6. Tom. separez se vend 20. s.

Histoire du Serrail, aussi nouvelle
Edition, augmenté d'un tiers, indouze,
six Volumes, se vendent six livres.

Anne de Bretagne Reyne de France,
Tragedie de M. Férier, qui a fait les
Preceptes Galants, 12. se vend 15. s.

Le Corps de Medecine in quarto, 4.
vol. utile à toutes personnes qui se mé-
lent de cette Profession.

— Dissertations Philosophiques in 12.

Dissertation d'un Voyage de Grece,
publié par M. Spond Medecin, par M. la
Guilletiere, qui a fait Athene ancienne
& nouvelle, 1. lib. se vend 30. sols.

Nouvelle Ameriquaine, Histoire vé-
ritable, indouze, 2. vol. 20. sols.

ammi. vii

é y

Catalogue.

Le Nouveau Jeu de l'Ombre, 12. 10. s.

La Princesse de Montpensier, indouze, de l'Auteur de la Princesse de Cleves, avec des vers à la fin sur la Paix, par M. de Corneille l'Aîné, 12. sols.

Les Oeuvres Chrétiennes & Spirituelles de M. l'Abbé de S. Cyran, indouze, 4. vol. il se vend six livres.

Le 4. Tome se separe indouze, 30. s.

Le Journal des Saints du R.P. Grolez, de la C. de I. revu, corrigé & augmenté, nouvelle Edition, qui se vendra toujours 50. sols, indouze, 3. vol.

La nouvelle Vie des Saints, en 4. vol. in-octavo, par ces Messieurs avec des Reflexions Chrétiennes sur la Vie de chaque S. & tirez des meilleurs Auteurs, douze livres.

Le vray Devot considéré à l'égard du Mariage, & des peines qui s'y rencontrent, indouze, 20. s.

Du culte des Saints, & principalement de la tres-Sainte Vierge, par ces Messieurs, in octavo, 4. l.

Le vray Devot en toute sorte d'état, selon l'Ecriture sainte, & les Peres de l'Eglise, in-octavo, 4. l.

Le 3. Tome du Roman Comique de Monsieur

Catalogue.

Monfieur Scaron, par M. de Prefchat, indouze, 30. fols.

Reflexions fur la Religion Chrétienne, contenant l'explication des Propheties de Jacob & de Daniel, fur la venue du Meſſie, par ces Meſſieurs, 4. l. 10. f. indouze.

Traité des Superſtitious ſelon l'Ecriture Sainte; Les Decrets des Conciles, & les ſentimens des Saints Peres & des Theologiens, par M. Thiers, 12. 2. l.

Memoires pour ſervir à l'Histoire des Plantes, dreſſez par M. Dodart de l'Academie des Sciences, indouze, 50. f.

L'Histoire de France & l'Origine de la Maifon Royale par le P. Adrien Jourdan de la Compagnie de Jeſus, inquarto, 3. vol. 18. livres.

L'Oraiſon Funebre de Monſieur le Premier Preſident de Lamoignon, par Monſieur l'Abbe Fléchier.

Histoire de Theodoſe le Grand par le meſme.

Voyage de la Terre Sainte, avec des remarques pour l'intelligence de la ſainte Ecriture, indouze, 3. l.

Nouveaux Elemens des Sections Coniques, lieux Geometriques, &c. par l'Acade

Catalogue.

l'Academie Royale des Sciences , indouze, 50. f.

Traitez de Mechanique , de l'Equilibre , des Solides & des Ligneurs , du P. Lamy, indouze, 30. f.

Le troisieme & quatrieme Tomes de la Morale de Monsieur de Grenoble, 2. vol. indouze, 4. l.

La Contrecritique de la Princesse de Cleves, indouze, 20. f.

Le Courier d'Amour, indouze, 10. f.

L'Education des Filles , 12. 2. l.

Nouvelles Maximes ou Reflexions Morales, indouze, 20. f.

Casimir Roy de Pologne , Histoire veritable & nouvelle, 12. 2. vol. 30. f.

Le triomphe de l'Amitié , par Monsieur de Preschac, indouze, 10. f.

L'Illustre Parisienne par le mesme, indouze, 2. vol. 20. f.

Derniere Campagne de Flandre & d'Allemagne jusqu'à la Paix, 12. 30. f.

Voyage de Monsieur Pirard de Laval aux Indes Orientales, Maldives, Moluques, & au Bresil, & les divers accidens qui luy sont arrivez , in quarto , 6. l.

Histoire Sainte de Gauthruche, in 12. 2. vol. 6. l.

Cassodo

Catalogue.

Cassiodori Opera, fol. 2. vol. 15. l.

Dictionnaire Pharmaceutique ou plutôt Apparat Medico - Pharmacochymique, ouvrage curieux pour toutes sortes de Personnes, utile aux Medecins, Apoticaire & Chirurgiens, & tres-necessaire pour l'avancement & l'instruction des jeunes Gens, qui s'adonnent à la Profession de la Pharmacie, & particulièrement de ceux qui ne possèdent pas pleinement la Langue Latine, par le Sieur de Meuve Docteur en Medecine, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, in-octavo, 2. vol. 3. l. 10. sols.

Reponse à la Critique publiée par M. Guillet, sur le voyage de Grece de Jacob Spon, avec quatre Lettres sur le mesme sujet. Le Journal d'Angleterre du Sieur Vernon, & la Liste des Erreurs commises par Monsieur Guillet dans son Athenes Ancienne & Nouvelle, in-douze, 30. sols.

Association sur la Passion de N. Seigneur, in-douze, avec des figures.

La mesme, in-vingt quatre sans fig.
Regles de la Discipline Ecclesiastique, recueillies des Conocles des Synodes
des

Catalogue.

des de France , & des Saints Peres , indouze, 30. sols.

Instructions Chrestiennes sur le Mariage & sur l'education des Enfans, 12.

Catalogue de divers Livres d'Histoire & autres matieres, en Espagnol, in 8.

La Vie de Saint Ignace , par le Pere Behour Jesuite.

Histoire de la Decadence de l'Empire, du Pere Mainbour.

La Foy des derniers siecles , du Pere Rabin, indouze.

Methode pour converser avec Dieu, de l'Auteur du Conseil de la Sagesse.

La Hardie Messinoise, indouze, 12 s.

Dom Sebastien Roy de Portugal, indouze, 15. sols.

Relation curieuse de l'état present de la Russie, indouze, 2. livres.

Arithmetique de le Gendre ; in quarto, nouvelle Edition augmentée.

Amours des grands hommes, de Mademoiselle de Ville-Dieu , indouze, six

Volumes reliez en trois , 45. sols.

L'histoire d'un Esclave qui a esté quatre années prisonnier , 10. s.

Le Mariage de la Reyne d'Espagne, indouze, 20. s.

L'Histoire

Catalogue.

L'Histoire de la Ville & de l'Estat de Geneve de Monsieur Spon, avec plusieurs figures en taille douce, indouze, 2.vol. 50.s.

Origine du Blazon du Pere Menestrier, indouze, in 12. 2.vol. 4.livres.

Memoire de l'Empire Ottoman, 12. 2. vol. 20. fols.

Lettres Portugaises, avec les Réponses, indouze, 10.fols.

Selecti muniti duo Antoniniani, quorum primus anni novi auspicia, alter Commodian & Annium Verian Casares exhibet, Par Monsieur Bellori, in-octavo, Rome 1676. 20. fols.

Histoire de la Reünion de Portugal, indouze, 2.vol. 6.livres.

Crispin Precepteur, Comedie, indouze, 15. fols.

Les Nouvelles de la Reyne d'Angleterre, indouze, 2.vol. 1. livr. 5.fols.

La Ville & Republique de Venise, indouze. Ce n'est pas l'Histoire de Venise de Nani, c'est l'Histoire de la Ville & Republique de Venise, tres-bien écrit, 2.livres 10. fols.

La Devotion vers Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST pour servir de lecture

Catalogue.

à l'Homme d'Oraison pendant tout le cours de l'année par le Reverend Pere Noët, inquarto, 2. vol. 11. l.

Recueil de diverses Retraites, la première, sur la qualité d'Enfant de Dieu; La seconde, sur l'Habitude de la présence de Dieu; La troisième, sur le dépouillement du vieil Homme, indouze, 30. sols.

LIVRES NOUVEAUX *de l'Année 1680.*

La véritable Devotion envers la sainte Vierge, établie & défendue par le Pere Crasset Jésuite, inquarto, 5. l.

La Devineresse ou le faux Enchantement, par l'Auteur du Mercure Galant, indouze avec neuf figures, 35. d.

Histoire des Roys de France de Monsieur d'Espèron, revue par Monsieur de Prade, indouze, 2. l. 10. sols.

Panegyrique & Harangue prononcée au Roy par Monsieur l'Abbé Tallement de l'Académie Française, in octavo, 2. livres.

Vie du Cardinal Commandon par M. l'Abbé Flochier, indouze, 3. l.

Le

Catalogue.

Le Chrestien qui veut estre sauvé ,
in-vingtquatre, 20. sols.

L'illustre Parisienne de M. de Pré-
chac , indouze, 2. vol. 20. sols.

Histoire de la Conqueste d'Espagne
par les Maures, indouze, 2. vol.

Meditations pour tous les jours de la
Semaine sainte, indouze, 20. sols.

Histoire generale de tous les Siceles
de la Nouvelle Loy , laquelle enseigne
ce qui est arrivé de plus notable dans
l'Eglise & dans le monde, tous les jours
de l'année, depuis la naissance de JESUS-
CHRIST jusqu'à present , composée
par le R. P. David L'Enfant Jacobin,
indouze, 3. vol. 4. l. 10. sols.

Des obligations des Ecclesiastiques,
tirées de l'Ecriture sainte & des Saints
Peres de l'Eglise & de S. Chrysostome,
indouze, 2. livres.

Le Journal Amoureux par Madame
de Ville-Dieu, indouze, six volumes re-
lié en trois, 45. sols.

Federic Prince de Sicile , indouze,
3. vol. 36. sols.

Lettre d'un Ecclesiastique à un Mini-
stre de la Religion pretendüe Reformée
pour servir de Réponse à diverses Que-
stions

Catalogue.

stions qui luy ont esté faites par ce Ministre, dans lesquelles il traite & prouve plusieurs Points importants de la Religion, par la doctrine de S. Cyprien, avec une Dissertation du mesme Ecclesiastique, & d'un des principaux du Consistoire de Charanton & une liste tres-curieuse des Evesques de Rhodes & de Vabres, indouze, 12.

Adelaide de Champagne, indouze, 4. volumes 50. sols.

Cleon ou le Parfait Confident, 12.

Le Conte Genevois, indouze.

La Valise ouverte, in 12. Preschac.

Le Voyage du Royaume de Congo, indouze, 20. sols.

Reflexions sur la Misericorde de Dieu de Madame la Valiere.

Conference Ecclesiastique du Diocese de Luçon, indouze, quarante-cinq sols.

Les Madrigaux de Monsieur la Sabliere, indouze, 15. sols.

Les Peintures Sacrées de la Bible, indouze, 3. vol. 4. l. 10. f. figures.

Le Gridelin, dédié à Madame la Dauphine, de Preschac, indouze, 12. f.

Memoires touchant la Religion par Monsieur

Catalogue.

Monsieur du Plessis Prassin Evêque de Tournay, indouze, 15. sols.

Le Voyage de la Reyne d'Espagne, indouze, 2. vol. Preschac.

Conversations sur divers sujets par Mademoiselle Scudery indouze, 2. vol. 50. s. de Lyon, & 6. l. de Paris.

Projet de Conference sur diverses matieres de Controverse, 12. 30. s.

Histoire du Lutheranisme du Père Mainbour.

Dogmatum Theolog. du R. P. Thomassin, in folio, 15. l.

Les Nouvelles de Dona Maria de Zayas, traduit de l'Espagnol en François, indouze, 5. vol. 7. l. 10. s.

La Vie & Actions de Monsieur l'Evêque de Munster, 12.

Le Nouvel Estat de la France, avec la Maison de Monseigneur & Madame la Dauphine, indouze, 2. vol. 4. l.

Les Pensées pieuses, troisième Edition, 5. sols.

Le Quinte Curce de Vaugelas de M. d'Ablancourt, Nouvelle Edition, 12. 2. vol. grosse lettre, 4. l.

Eclaircissement Apologetique de la Morale Chrestienne, touchant le choix

Catalogue.

des Opinions avec des Reflexions sur
des Remarques du Sieur I. Remonde,
composé par l'ordre de Monsieur l'Evê-
que de Grenoble, indouze, 3. l.

Les Oeuvres de Madame la Comtesse
Lazuse, 12. 4. vol. nouvelle Edition,
4. livres, 10. l.

Le Nouveau Praticien François, in
quarto, 4. l. 10. f.

Les Devises du R. P. Menestrier, in-
quarto, 2. l. 10. f.

Les Dominicales de Texier, in-octa-
vo, 2. vol. 6. l.

— Idem les Panegiriques, octavo,
2. vol. 6. l.

Les Ceremonies Nuptiales de toutes
les Nations, indouze, 20. f.

Reflexion sur l'Oraison, 12. 20. f.

Jésus Penitent, indouze, 50. f.

Horlogiographie du Pere Feuillant de
la Magdelaine, nouvelle Edition, in-
octavo figures, 3. l.

Le Conte de Richemont, Histoire
Galante, indouze, 12. f.

Les Memoires Galans, ou les Amours
d'une personne de qualité, 12. 15. f.

Description de la France de du Val,
indouze, 20. f.

Vies

Catalogue.

Vies de plusieurs Saints illustres de
M. Arnaud d'Andilly, indouze, 40. f.

Pratique de Pieté ou les Conduites
de la Vie Spirituelles, suivant les Ma-
ximes de l'Evangile, divisées en divers
Entretiens pour servir de Meditations
pour tous les jours de l'Année par le R.
P. le Maître, 12. 2. vol. 30. sols.

Panegyrique du Roy par M. l'Evêque
d'Amiens, in quarto, 4. livres.

La Découverte de l'Admirable Re-
mede Anglois pour la guérison des Fiè-
vres par M. de Blegny, indouze, 10. f.

Revolutions de l'Estat Populaire en
Monarchie, par le Different de Cesar
& de Pompée par M. de Marignac,
indouze, 20. f.

Antonij Dadini Altasserræ, Notæ &
Observationes in Anastasium de vitis
Romanorum Pontificum, in 4. 50. f.

Le Chemin de Perfection de sainte
Therese, traduit par M. l'Abbé Chantre,
in-8. 20. livres.

Le Voyage d'Italie, nouveau & cu-
rieux, avec deux Listes des Sçavans &
Curieux de toute l'Italie par M. Spier,
Docteur en Medecine de Lyon, 20. f.

Observations sur les Fièvres & Febriles
fuges

Catalogue.

fuges par le mesme M. Spon, in 12. 7. l.

Les Livrés cy-dessous se vendront se-
paréz des Mercures, sçavoir,

Le Mariage de Monseigneur le Dau-
phin pour 20. sols.

Celuy de la Reyne d'Espagne pour
vingt sols.

Celuy de Monsieur le Prince de
Conty pour 15. s.

Le Voyage du Roy en Flandre en
1680. pour 20. sols.

La Devineresse ou les faux Enchan-
temens pour 35. s. avec figures.

— Idem sans figures pour 25. s.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Decembre 1680.

Lettres Chrestiennes & Spirituelles
de M. Varet Grand Vicaire de feu M.
de Condren Archevêque de Sens, 12.
3. vol. 6. livres.

Traité de la Grandeur en general,
qui comprend l'Arithmetique, l'Alge-
bre, l'Analyse, & les principes de toutes
les Sciences, qui ont la grandeur pour
objet, par le P. Lamy de l'Oratoire,
12. 40. s.

Diction

Catalogue.

Dictionary novum Latinum & Gallicum, par M. l'Abbé d'Anet pour Monseigneur le Dauphin, augmenté d'un tier à cette nouvelle Edition, & mis le tout par ordre Alphabetique, in-quarto, 6.liures.

Traité de la Maladie Venerienne par M. de Blegny, 12. 3. vol. 4.l. 10. s.

Entretiens du Pere Noët, pour servir de lecture Spirituelle à ses Meditations, in-quarto, Tome 2. cinq.livres.

Origine des Noms par Monsieur la Rocque, 12. 30. sols.

Theatre des beaux Esprits, in 12. 2. vol. 2. livres.

Histoire de Venise de Nani, traduit par Monsieur l'Abbé Tallement, Tome 3. & 4. indouze, 2.vol. 6.livres, les deux premiers volumes se trouvent aussi dans la mesme Boutique.

Sentences & Instructions Chrestiennes, par Monsieur Laval Tome 3. & 4. 4. livres, 10.s.

Confessions de Grenade par M. Girard, in-seize, 20. sols.

Semaine Sainte de la bonne Traduction de toutes grandeurs.

Expli

Catalogue.

Explication des Ceremonies de la
Messe, in-fol., 10. sols.

Instructions Spirituelles pour la guer-
rison, & la consolation des Malades par
Grasset 12. 2. vol.

Solitude des dix Jours, in-octavo, 2.
vol. 4. livres.

Le moiſiême & quatriême Tome des
Amours de Catulle par Monsieur l'Ab-
bè la Chapelle, impression de Paris,
pour trois livres.

Idem impression de Lyon, pour
25. sols.

Le premier & second Tome se ven-
dent dans la même Boutique pour les
même prix.

Histoire de DI Quichotte de la Man-
che, de la nouvelle Traduction de ces
Messieurs, in-fol., 4. vol. de nou-
v. impression, 5. livres, le tout sans mar-
chandises.

Almanach de Milan de 1681. in 12.
15. sols.

Almanach de Liège de 1681. in 12.
12. sols.

Almanach de Cologne de 1681. in 12.
12. sols.

Almanach de Rome de 1681. in 12.
12. sols.

MERCU



MERCURE GALANT

DECEMBRE 1680.



JE ne doute point, Madame, que si vostre zele estoit bien connu, il ne fust recompensé comme il mérite de l'estre. Quand j'ay commencé à vous écrire, vous ne souhaitiez mes Lettres que pour le plaisir que vous donnoit la diversité des Nouvelles, & des Ouvrages galans que j'y fais entrer ; mais un seul Article
Decembre 1680. A

2 M E R C U R E

fait naître aujourd'huy l'impatience que vous avez de les recevoir. La gloire du Roy vous charme , & dans l'intérêt que vous y prenez , ce n'est jamais assez-tôt pour vous que je fais connoître à toute l'Europe les nouveaux sujets qu'il nous donne tous les jours de bénir son Regne. Ce qu'il y a de particulier pour ce grand Prince , c'est que ses éloges ne sont point fondés sur des paroles choisies , telles qu'il s'en trouve dans la plupart des Panegyriques. Ce sont Faits marquez qui parlent d'eux-mêmes ; & ayant à le louer, sur sa piété , je ne me contente point de vous dire que parmy ses soins les plus importans , il est sans cesse occupé des intérêts de l'Eglise. Des termes si généraux ne prouveroient rien ; mais je vous rends

GALANT.

†

rends cette verité sensible , en vous aprenant que depuis fort peu de jours , le zele qu'il a pour ce qui regarde la Religion , l'a fait remedier à deux grands defordres. Insensiblement on avoit toléré jusqu'à aujourd'huy les Mariages des Catholiques avec ceux de la Religion Pretendue Reformée. Il en naissoit des Enfans , qui prenoient divers Partis selon la difference du Sexe ; & bien souvent ceux qui estoient dans l'erreur , trouvoient moyen d'y faire tomber les autres. C'est un abus dont Sa Majesté empesche les suites , par son Edit enregistré en Parlement le deuxiême de ce Mois. Cet Edit défend à tous Catholiques de contracter ces sortes de Mariages, sous quelque pretexte que ce soit , & déclare les Enfans qui en provien-

A ij

dront, illegitimes, & incapables de succeder aux biens meubles & immeubles de leurs Peres & Meres. Le mesme jour on registra une autre Déclaration, portant que les Juges ordinaires iront chez les Prétendus Reformez qui seront dangereusement malades, pour sçavoir d'eux s'ils ne veulent point changer de Religion. Cela les met dans l'entiere liberté de se convertir, & fera cesser les violences qu'on exerceoit pour ne pas souffrir l'entrée aux Ecclesiastiques, que quelques-uns d'eux font appeller dans les derniers momens de leur vie. Il n'est aucun Catholique pour qui ce ne doive estre un sujet de joye, de voir ce grand Prince soutenir si dighement le glorieux Titre de Roy Tres-Chrestien. Les soins qu'il prend
de

de contribuer de tout son pouvoir à l'avancement de la vraie Religion, affoiblissent tous les jours le Party contraire. Plusieurs Abjurations vous l'ont déjà fait connoître. En voicy d'autres, dont j'ay à vous faire part. Celle de Guillaume - Joseph David, Chevalier, Comte de Villemontade, est fort singuliere. Il est de Bretagne, Fils de Mathurin David, Seigneur de la Rochebernard, Villemontade, &c. & de Dame Mathurine Jumel du Bordage, dans le Diocèse de S. Malo. Apres estre sorty des Etudes, & avoir achevé ses Exercices, les reflexions qu'il avoit faites dès ses plus tendres années, sur l'indispensable obligation de chercher la verité, sans s'obstiner dans l'erreur par considération de Famille, commencerent à luy faire

sentir de grands troubles. Il entendit diferens Sermons dans nos Eglises, dont il fut assez touché, pour s'accôûtumer à des Pratiques de devotion contraires à la Religion où il estoit né. Elles servirent à fortifier le dessein qu'il avoit eu de tout temps de s'éclaircir de ses doutes. Il consulta les plus sçavans Ministres qu'il put trouver, & n'estant point satisfait de leurs réponses, il se retira dans le Séminaire de S. Lazare, où de jour en jour on luy deffilloit les yeux. Monsieur de Villemontade son Pere, ayant eu avis qu'il conferoit avec nos Docteurs, prit un pretexte éloigné pour le faire revenir. Si-tost qu'il fut de retour, il l'enferma dans un lieu, où il fut traité pendant trois mois avec toutes les rigueurs imaginables. Il en comprit

prit la raison, & n'eut pas de peine à voir quel estoit son crime. Il souffrit longtems cette persecution sans qu'on le laissast parler à personne. Enfin ayant reconnu que la feinte seule luy rendroit la liberté, il déclara que les Maximes des Catholiques qu'il avoit voulu sçavoir, n'avoient fait que l'affermir dans la Religion de ses Peres, qu'il prétendoit y mourir, & que s'il estoit coupable, ce ne pouvoit estre que d'avoir esté trop curieux. La sincerité qu'il affecta ayant adoucy son Pere, non seulement il le tira de prison, mais il commença de travailler à son élévation du costé de la Fortune. Les honneurs qu'il luy vouloit assurer furent incapables de l'ébloüir. Il s'échapa dès qu'il en trouva l'occasion, & apres avoir consulté

A iiii

8 M E R C U R E

tout de nouveau en différens Lieux ce qu'il rencontra de fameux Ministres, sans qu'il en reçust aucun éclaircissement qui le satisfist , il cessa de balancer, & enfin le 17. de Septembre , il abjura ses erreurs à Avignon, entre les mains du Pere de Perrussis , Maître de l'Inquisition, qui luy avoit procuré quelques conférences avec monsieur le Vice-Légat. Cette action faite avec un zele qui marquoit assez l'attrait pressant de la Grace , fut suivie d'une autre qu'on n'attendoit pas. Il résolut de quitter le monde , & choisit le Tiers Ordre de S. François, par le motif d'un quatrième Vœu de Pénitence que l'on y fait, outre les trois solennels de Religion. C'est par là que les Religieux de cet Ordre sont appelez Pénitens.

On

On les nomme aussi Picpus , en beaucoup de Villes du Royaume, à cause d'un très-beau Convent qu'ils ont à Paris, dans une Ruë appelée Picpus. Ce vertueux Postulant fut renvoyé à Lyon , où est le Novitiat de la Province , & y prit l'Habit le cinquième d'Octobre dernier, avec le nom de Frere François-Marie. Sa ferveur surprend , & comme il est agé de vingt-six ans, & qu'il n'a rien fait qu'après avoir bien délibéré, il est aisé de connoître que l'Esprit de Dieu agit véritablement en luy.

Pendant le séjour que mon-sieur le Duc de Navailles a fait depuis peu à la Rochelle , deux jeunes Personnes, Filles de mon-sieur Pagez , d'une des meilleures Familles de la Ville, ont abjuré les mêmes erreurs. Le soup-

con qu'on avoit de leur dessein
 les ayant fait observer, la Cadette
 se tira adroitement de la Maison
 de son Pere, & vint à celle de
 Ville, demander la protection de
 Madame la Duchesse de Na-
 vailles, pour elle, & pour son
 Aînée qui estoit dans le dessein
 de la suivre. Elle en fut reçue
 avec toute sorte d'affection, cer-
 te Duchesse se faisant un plaisir
 particulier de protéger ceux qui
 luy demandent azile, & ayant
 d'ailleurs l'ardeur la plus empres-
 sée pour tout ce qui touche la
 Religion. Son Aînée trouva peu
 de temps après les moyens de
 s'échaper, & toutes deux après
 s'estre fait instruire par mon-
 sieur Vignier de l'Oratoire, Curé
 de S. Barthelemy, ont renoncé à
 l'Hérésie de Calvin. Ce zele Pa-
 steur les a fait mettre aux Filles
 de

de la Providence , où il a soin qu'elles ne manquent d'aucune des choses qui leur peuvent estre necessaires. La principale loüange de cette bonne œuvre , est deuë aux manieres insinuan- & persuasives, aussi-bien qu'à la pieté d'une de leurs. Sœurs aînées , qui changea de Religion il y a cinq ou six mois. Madame de Muns, Intendante de Rochefort , à qui elle avoit communiqué son dessein , l'ayant fait conduire à Xaintes , au Convent des Filles de Sainte Claire, elle y embrassa les veritez Catholiques, dont un sçavant Recolet luy donna l'instruction. Depuis ce temps monsieur de Muns l'a recommandée au Pere de la Chaise , & en a obtenu pour elle une Pension du Roy. Sa sage conduite a toujours édifié ces saintes

res Religieuses, & enfin elle est revenue à la Rochelle, où monsieur le Duc, & Madame la Duchesse de Navailles, l'avoient reconciliée avec ses Parens; mais depuis la Conversion de ses deux Cadetes, ils ne veulent plus qu'on leur parle d'elle. C'est une Fille d'un esprit fort avancé, quoy qu'elle n'ait pas encor dix-sept ans. Madame la Duchesse de Navailles l'a confiée en partant à Madame de Fontmort, qui est une Dame d'une generosité fort peu commune, & aussi connue dans le monde par les charmes de son entretien, que par l'agrément qu'elle sçait donner à toutes ses Lettres. Elle est Cousine germaine de Madame la Marquise de Maintenon, & Petite-Fille comme elle du fameux monsieur d'Aubigny, qui eut tant de

de

de part à la confiance & à la faveur de Henry le Grand.

Ces Conversions ont esté suivies de celle de monsieur Marie, Avocat au Parlement, qui apres avoir longtemps combatu, termina toutes les difficultez qui l'arrestoient par la solemnelle Abjuration qu'il fit le 17. de l'autre Mois, dans l'Eglise du Novitiat des Jesuites, entre les mains du Pere du Doy, Directeur de la Congregation établie dans cette Maison, avec qui il avoit eu de frequentes conferences. Il est de Grenoble, & on a esté convaincu de la sincerité de son changement, non seulement par les interests du monde, auxquels il a genereusement renoncé, abandonnant tous les avantages que luy offroient ses Parens, mais encore par les Motifs qu'il a pronon-

CCZ

cez en Robe au pied de l'Autel, & cela d'une maniere si édifiante, qu'il s'est attiré l'admiration de quantité de Personnes de la premiere qualité, qui ont esté témoins de cette action.

Si les soins de ceux qui contribuent à tirer d'erreur les Heretiques sont si estimables, quelles louanges ne merite pas le zele de monsieur le Comte & de madame la Comtesse de Jarnac, qui ont fondé dans leur Ville un Convent de Recolets, pour travailler à convertir les Pretendus Reformez, qui y sont en fort grand nombre : La Fondation est faite sous le nom de S. Henry Empereur, & Patron du Fondateur qui s'appelle Guy-Henry. L'Eglise fut benite, & la Croix plantée le 17. de Novembre. La Ceremonie commença par une
Pro

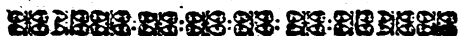
Procession solennelle qu'on fit
 dans toute la Ville. La Noblesse
 des environs y assista , & l'on ne
 vit de longtems un si grand
 concours de Peuple. C'est un
 établissement qui ne peut causer
 qu'un tres-grand bien dans un
 Lieu où l'Herésie est fort répan-
 due. Monsieur le Comte de Jar-
 nac est Lieutenant General pour
 le Roy des Provinces d'Angou-
 mois , & de Xaintonge , & vient
 de l'illustre Maison de Chabot,
 qui a donné un Admiral à la
 France , & un Eveque à Limo-
 ges. Ses Ayeux ont eu plusieurs
 Charges & Commissions pour le
 service de l'Etat pendant les
 temps difficiles , & il s'est luy-
 mesme distingué dans les dernie-
 res Campagnes de Hollande.
 Madame la Comtesse de Jarnac
 sa Femme , est d'un mérite aussi
 con

re MERCURE

connu que son nom. Elle est Dame d'honneur de Mademoiselle d'Orleans , & s'appelle Marie-Claire de Créquy. Ils s'appliquent l'un & l'autre à détruire l'Herésie par la voye de l'instruction & des lumieres Evangeliques , qu'ils font répandre dans leur Ville d'Uzarnac, & à la Campagne , par le ministère des Religieux dont je vous viens de parler. Rien ne prouve mieux leur piété.

Je vous ay souvent entendu dire qu'un peu de fortune faisoit prendre un sot orgueil aux Esprits malfaits. La Fable qui suit nous en peut servir de preuve. Elle est de monsieur le Prieur Pelegrin, d'Aix en Provence.

LES



LES RAMIERS ET LE HIBOU.

FABLE.

D*Eux Ramiers fort paisible-
ment ,
Dans la fente d'un Roc faisoient
commun ménage ;
L'un estoit jeune encor, l'autre avan-
cé dans l'âge ,
Mais portez l'un & l'autre à s'ai-
mer tendrement.*

*AppelleZ cela sympathie,
Instinct , rapport d'humeurs , tout
comme il vous plaira ,
C'est une Question dont ma philo-
sophie
Pour le present se passera.
Jamais Oyseaux en compagnie
N'ont*

*De donner au Galant la chasse.
L'autre ayant entendu ce dange-
reux accord ,*

*Faisant une laide grimace ,
Morbleu , dit-il, Messieurs, vous
me faites grand tort*

*De chicaner icy ma place ,
Parce que je suis le moins fort ;
Mais si nous en venons parde-
vant la Justice ,*

*On confondra vostre malice ,
Car enfin le Lieu m'appartient.
Ce Misérable le fôusient*

*Par une preuve convaincante.
Suivez-moy, leur dit-il, venez, &
tout d'un temps*

*Il les conduit au plus bas de la
fente ,*

*Et leur fait voir de vieille fiente
Que son Ayeul avoit fait là-
dedans*

*Depuis près de quatre-vingts
ans.*

Le

Le temps prescrivoit bien, mais ces
Oyseaux tranquilles,

Qui dans la plaiderie estoient mal
exercez,

Aiment mieux recourir à des moyens
faciles,

Que d'un Procès se voir emba-
rasséz.

De place, dirent-ils, nous en
avons assez,

Vous aurez soin des utensiles,
Et nous vous fournirons dequoy
boire & manger.

Il rope, & pour signer la paix uni-
verselle,

Ils font claquer le bec, batent trois
fois de l'aile,

Puis commencent à se ranger.

Il faut cependant augmenter la
Cuisine.

Cela plaisant fort au Hibou,
Qui trouvoit à manger au delà de
son sou,

*Il se dodelote, il se dodine,
Sans travailler ny peu ny prou.
En moins de huit jours le Con-
frere*

Se ressent de la bonne chere.

*Il n'avoit, quand il vint, que la
plume & la peau;*

*Mais eussiez-vous bien crû que cet
ingrat Oyseau*

*Au milieu du repas pût devenir
superbe?*

*Euy qu'on avoit tiré, pour dire ainsi,
de l'herbe,*

*Dont n'aguere il faisoit ses plus
friands repas,*

*Commence à murmurer quand il est
gros & gras,*

Il trouve sa charge trop rude;

Et consultant son naturel,

Tout enclin à la solitude,

*Cherchez-vous un Maistre-
d'Hostel,*

*Dit-il à nos Ramiers, car je ne suis
point tel* *Que*

22 M E R C U R E

Que tous deux vous avez pû
croire.

Cet employ fait tort à la gloire
Des nobles & puissans Hi-
bous

Dont je descens en droite
ligne,

Et d'estre de leur sang je me
croirois indigne,

Si je restois plus longtemps
avec vous.

*Après cette harangue impertinente
& folle,*

*Sans autre compliment cet Etonray
s'envole,*

*Et les Ramiers l'ayant bien écou-
té,*

Sans beaucoup de difficulté,

L'un & l'autre se console,

Après avoir tiré cette moralité ;

Rien de si désagréable

Que de voir un Misérable

Avoir de la vanité.

J'au

J'aurois à vous parler de toute la France, si je voulois vous entretenir des différentes Parties de Chasse qui ont esté faites pour celebrer la Feste de S. Hubert. Cependant ce qui a suivy celle dont j'ay eu avis de Languedoc, est trop singulier pour ne vous en pas apprendre les circonstances. Monsieur le Comte de Fontenilles, qui a toujours eu un grand Equipage, proposa à ses Amis de faire une S. Hubert; & pour se mettre à couvert de l'embarras que la quantité de monde rend inévitable, il fut arresté qu'ils se trouveroient dans une petite Ville appelée Saint Lis, à trois lieües de Toulouse, & à un quart de lieüe de Fontenilles qui est une de ses Terres. Outre qu'on y fait tres-bonne chere, c'est un Lieu d'une

ad

admirable situation pour la Chasse. Vingt Gentilshommes , tous qualifiez , ne manquerent pas de s'y rendre le jour de la Feste, avec quelques Dames & trois de leurs Filles qu'ils en avoient conviées , & qui y vinrent aussi proprement vêtues en Chasse-resses, qu'elles y parurent galamment montées. La journée se passa avec beaucoup de plaisir. Ils avoient une Meute de cinquante Chiens des meilleurs de la Province , & rien ne manqua de ce qu'on peut souhaiter pour se divertir agreablement dans une Partie de cette nature. Le soir on se retira à Saint Lis , où un grand Repas avoit esté préparé. Tout ce qui composoit cette Assemblée se trouva si bien choisy, qu'il n'y eut personne qui ne demandast la continuation de la Feste.

Feste. Monsieur le Comte de Fontenilles dit aussi-tost , qu'il falloit créer un Ordre de Chevalerie de S. Hubert ; à quoy tout le monde ayant consenty , on nomma des Officiers , & on fit ce Comte General de l'Ordre. Monsieur de Sevin, Conseiller au Parlement de Toulouse , en fut déclaré l'Abbé ; Monsieur le Vicomte d'Erse , le Prieur ; Monsieur de Comanien , le Sous-Prieur ; & Monsieur d'Ouvrier, Maître des Novices. Les Statuts furent , qu'on s'assembleroit au mesme Lieu quatre fois l'année ; que tous les Chevaliers & Chevalieres porteroient pour marque de Chevalerie , un petit Cor d'argent pendu au Juste-à-corps avec un Ruban couleur de feu, les jours de leurs Assemblées ; que les Chevaliers qui voudroient

Decembre 1680.

B

entrer dans l'Ordre, seroient examinez par un Officier, qui jugeroit de leur équipage, & de leur adresse à la Chasse; que la premiere fois qu'on s'assembleroit, ils feroient venir des Violons, & apporter quelques Bouteilles de Vin Muscat pour estre receus, & que les Dames qui demanderoient comme eux à estre receuës, en seroient quittes pour des Confitures. J'espere, Madame, que dans trois mois, qui est le temps destiné pour leur premiere Assemblée, je vous donneray des nouvelles de l'accroissement de l'Ordre, & des galantes ceremonies qu'on y aura observées.

Je me contentay la derniere fois de vous apprendre la mort de monsieur le Maréchal de Grancey, arrivée le 10. de Novembre

vembre. Il faut vous dire aujourd'huy ce que je sçay de particulier touchant la Personne, & la Maison. Elle vient de Jean Rouxel, Sieur du Plessis-Morvent, natif d'Angleterre, à qui Charles VII. donna plusieurs Terres & Heritages situez aux Baillia-ges d'Alençon, & de Caën, en considération de ses bons services, par Lettres expediees à Bernay le 14. Juin 1436. Ce Maréchal s'appelloit Jacques Rouxel, de Médavy, & estoit Fils aîné de Pierre Rouxel, Baron de Médavy, Lieutenant General en Normandie, & de Charlotte de Hauwemer, Comtesse de Grancey. Il a servy le feu Roy dans toutes ses Guerres, tant en Languedoc, qu'en Piémont, Flandre, & Lorraine, & fut fait Maréchal de Camp en 1636. & un peu

après Gouverneur de Montbel-
liard En 1644. le Roy luy donna
le Gouvernement de Graveli-
ne , le fit Lieutenant-Général de
ses Armées , & l'honora du Ba-
ston de Maréchal de France au
Mois de Janvier 1651. Depuis il
fut étably Gouverneur de Thion-
ville, & crée Chevalier du S. Ef-
prit le premier Janvier 1662. Il a
eu pour Freres, François Rouxel,
nommé Evêque de Séez en
1651. & Archevêque de Rouen
en Janvier 1671. & Guillaume
Rouxel, Comte de Marey, Ma-
réchal de Camp, & Capitaine-
Lieutenant des Gendarmes du
Duc de Valois, mort de la bles-
sure qu'il reçut au Combat de
Briare en 1652. & pour Sœurs
Renée Rouxel, Femme de Fran-
çois de Bigars, Marquis de la
Londe ; Charlotte Rouxel, Fem-
me

me de Jacques de Castelnau,
Sieur de Mauvissiere, & Mere de
Jacques Marquis de Castelnau,
Maréchal de France ; & plu-
sieurs autres, qui s'estant faites
Religieuses, ont possédé les Ab-
bayes d'Almeneches, de Gomer-
fontaine, de Vignats ; & de S. Ni-
colas de Verneuil. Il s'est marié
deux fois ; & de Catherine de
Monchy, Sœur de Charles de
Monchy, Marquis d'Hoquin-
court, Maréchal de France, sa
premiere Femme qu'il épousa
en 1624. il a eu Pietre Rouxel,
Comte de Grancey ; Georges,
Chevalier de Malte, mort sur les
Galeres de l'Ordre ; François-
Benedict, Colonel d'Infanterie ;
François, Chevalier de Grancey ;
Louise, Abbessse d'Almeneches ;
Marie-Françoise, Abbessse de
Vignats ; & Bernarde Rouxel,

Religieuse. Il a épousé en secon-
des Noces Charlotte de Mornay,
Fille de Pierre de Mornay, Se-
igneur de Villarceaux, & d'Anne
Olivier-Leuville. De ce dernier
Mariage, sont sortis Hardouin,
Abbé de Grancey ; Jacques,
mort en 1667. âgé de huit ans ;
Marie - Louise Rouxel, mariée
l'onzième Novembre 1665. à
Joseph Rouxel, Comte de Ma-
rey son Cousin, tué au Siege de
Candie en 1668. pour le service
des Venitiens ; quatre autres Fil-
les, Religieuses à Comberfontai-
ne, à Vernueil, & à Vignats ; &
Marie Louise, aujourd'hui Da-
mo d'Atour de la Reyne d'Espa-
gne. Pierre Rouxel, Comte de
Grancey, aîné de cette Maison
par la mort de monsieur le Ma-
rchal son Pere, a eu d'Henriet-
te de la Palu, Fille de Jean de la
Palu,

Paku, Sieur de Bouligneux, & de Gabrielle de Damas-Thianges, Jacques-Leonor, Comte de Médavy; Gabriel, & deux Filles; & trois autres Fils, de Marie, Fille de monsieur du Plessis-Besançon, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur d'Auxone, qu'il épousa en secondes Nôces.

Monsieur le Marquis de Gordes, Comte de Carces, mort le vingt-troisième du mesme mois de Novembre, s'appelloit François de Simiane de Pontevéz. Il estoit Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Grand Senéchal & Lieutenant de Roy de Provence, & Chef de l'illustre Maison de Simiane, l'une des plus anciennes de cette Province. Il avoit esté Chevalier d'Honneur de la Reyne. Il a esté emporté de la

petite verole, à l'âge de 58. ans, & laisse un seul Fils d'Anne d'Escoubleau de Sourdis sa Femme, Guillaume Rambaut de Simiane, Marquis de Gordes son Pere, estoit aussi Chevalier des Ordres du Roy, & a possédé la Charge de Premier Capitaine des Gardes du Corps de Louïs XIII. & eu le Gouvernement du Pont S. Esprit.

Louïs Lainsné, Chevalier, Seigneur de la Margrie, Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat & Privé, & Direction de ses Finances, est mort icy dans le mesme temps. Il avoit esté Conseiller au Grand Conseil, Maistre des Requestes, Intendant de Justice & d'Armées aux Provinces de Guyenne, Languedoc, Normandie, & Bourgogne, & Premier Président au
Par

Parlement de Dijon. C'est un Poste où ses services l'avoient élevé en 1654. & qu'il quita avec l'agrément du Roy, pour prendre une place de Conseiller d'Etat ordinaire. Il estoit Fils de Messire Helie Lainsné, Seigneur de la Douville, & de la Margrie, Conseiller au Parlement de Paris, Maistre des Requestes ordinaire de l'Hôtel du Roy, Intendant aux Provinces de Poitou & de Touraine, Premier Président au Parlement de Provence, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire, & de Dame Anne Camus de Pontcarré, Fille de Geoffroy Camus de Pontcarré, Conseiller au Parlement de Paris, Maistre des Requestes, Intendant de Justice en Provence, Languedoc & Guyenne, & Premier Président au Parlement de Provence.

B v

La Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier, a fait une grande perte en la Personne de Messire François de Bon, qui en estoit Premier President. Il y est mort sur la fin d'Octobre âgé de 84. ans, après en avoir passé soixante dans les fonctions de Magistrat, & présidé à cette celebre Compagnie depuis l'année 1643. Il joignoit les plus severes maximes de l'Etat à celles de la Pieté, que tout le Clergé de France a reconnu en luy si solide, que cette auguste Assemblée de Prelats a cru le devoir remercier, de la forte protection qu'il a donnée en toutes rencontres à la Religion Catholique. Il n'a pas esté moins inébranlable dans les temps durs pour les interets du Roy, qu'il se l'est toujours montré
pour

pour ceux de l'Eglise. Son extraordinaire application à remplir tous les devoirs de sa Charge, qui a duré presque jusqu'aux derniers jours de sa vie, a esté accompagnée d'une intégrité digne des premiers siècles. Il a reçu les honneurs funebres deus à son rang, & à son mérite, en l'Eglise de Nostre - Dame de Montpellier, où l'Evesque de cette Ville chanta la grand' Messe. Les larmes des Pauvres, la douleur des Peuples, & les regrets de tous les Corps de la Ville, firent une triste partie de ses Funérailles. L'Oraison Funebre fut prononcée par le Pere Benoist, Prieur des Dominiquains, qui s'attira l'approbation de tous ceux qui l'entendirent, en faisant voir la pieté d'un Evesque dans le cœur de ce zélé Magistrat, & des

des-interessement d'un Roy, dans le cœur de ce grand Juge; & la necessaire severité d'un Juge; dans le cœur de ce Politique Chrestien. Sa Place a esté remplie par Messire Philibert de Bon son Fils aîné, à qui le Roy en avoit accordé la Survivance dès l'année 1659. Sa Majesté n'ayant pas lieu de douter que le digne Heritier de ses vertus, ne meritaist de luy succeder dans cette importante Charge.

Je vous envoie une maniere de petite Pastorale, qu'un des plus habiles Maîtres que nous ayons a mise en Musique. Vous en conviendrez, quand je vous auray nommé Monsieur d'Ambroys. Les Vers sont de Monsieur Durand, & ont esté faits pour un Concert d'Hyver, en faveur d'une reconciliation apres

apres une petite jalousie. Il m'est impossible de vous les donner no-
tez dans cette Lettre, à cause du
trop grand nombre de Vers, &
des frequentes Repetitions.



V E R S

POUR UN CONCERT.

S I L E N E.

Qu'on n'entende par tout que
Chants melodieux,
De Voix & d'Instrumens que ces
Lieux retentissent;
Que les jeux, que les Ris, que les
Amours s'unissent,
Que nos Concerts charmans s'éle-
vent jusqu'aux Cieux;
Faisons dans nos Hameaux re-
traite,
Goûtons une douceur parfaite.

Perçons

38 MERCURE

*Perçons nos Tonnerres ,
 Buvois nos Vins nouveaux ,
 Attendant le retour d'une Saison
 plus belle.
 Et que d'icy le Printemps nous
 rappelle.*

LE CŒUR

*Qu'on n'entende par tout que
 Chants mélodieux,
 De Voix & d'Instrumens que ces
 Lieux retentissent,
 Que les Jeux , que les Ris , que les
 Amours s'unissent,
 Que nos Concerts charmans s'élè-
 vent jusqu'aux Cieux.*

SILVIE à TIRSIS.

*Déjà l'Hyver attriste la Nature,
 Ses néges , ses frimats nous font qui-
 ser nos Champs,*

Et

Et les Ruiffaux glaces ont perdu
leur murmure,

Et les Cygnes leurs chants.

Pour le retour d'une Saison plus
belle,

Je n'ay point de desirs.

Si mon Berger avoit l'ame fidelle,
Il est dans nos Hameaux d'assez
touchans plaisirs.

TIRSIS À SILVIE

Si tu vantois, adorable Silvie,
Quodir un cœur pour moy plus tendre
Et moins léger.

Je t'aimerois toute ma vie,
Jamais autre que toy ne pourroit
m'engager.

SILVIE À TIRSIS.

Je me fais un plaisir extrême
D'estre le doux Objet de ses tendres
soucis ; De

*De vivre & de mourir avec mon
cher Tirsis ,
Mais il est l'inconstance mesme.*

TIRSIS à SILVIE.

*Quand Damon occupe ton cœur,
Pourquoy me faire un si sensible
outrage?*

SILVIE à TIRSIS.

*Tu peux m'abandonner, volage,
Lors que je n'ay pour toy que ten-
dresse & qu'ardeur?*

Ensemble.

*Pourquoy me faire un si sensible
outrage,
Lors que je n'ay pour toy que ten-
dresse & qu'ardeur?*

DA

DAMON & CLIMENE
ensemble, à Tirsis & Silvie.

Ne craignez rien pour vos amours.

Damon avec Climene

*Est joint depuis longtemps d'une
eternelle chaîne;*

*Rien ne doit troubler vos beaux
jours,*

*Ne craignez rien pour vos a-
mours.*

Le Chœur répète les deux derniers Vers.

Tous quatre ensemble.

*[Nous brûlons tous d'une pareille
envie,*

*Passons ensemble une agreable vie,
Rien ne doit troubler nos beaux*

jours,

*Ne craignons rien pour nos a-
mours.*

*Le Chœur répète encor les deux
derniers Vers.*

DA

DAMON & TIRSIS
à Silvie & Climene.

Je jure par tes yeux.

SILVIE & CLIMENE,
à Tircis & Damon.

Je jure par toy-mesme.

Tous quatre ensemble.

De ne changer jamais.

DAMON & TIRSIS
ensemble.

Mon bonheur est extrême.

SILVIE & CLIMENE

Mes vœux sont satisfaits.

Tous quatre ensemble.

*Que de nos cœurs unis la douce in-
telligence*

Eloigne

GALANT.

43

Eloigne pour jamais nos sentimens
jaloux,

Et qu'une entière confiance

Regne maintenant entre nous.

Le Chœur répète ces quatre Vers.

SILENE.

Bergers, si vous m'en voulez
croire,

Nous ne parlerons que de boire;

Puis que vous estes réunis,

De Bouteilles munis,

Ne songeons qu'à la bonne chère,

Laissez-là l'amoureux mystère;

Puis que vous estes réunis,

De Bouteilles munis,

Bergers, si vous m'en voulez
croire,

Nous ne parlerons que de boire.

LE CHOEUR.

Bergers, si vous m'en voulez
croire,

Vous

Vous ne parlerez que de boire.

TIRSIS, SILVIE, DAMON,
CLIMENE, ensemble,

*Un sort si charmant & si doux,
Doit rendre le Printemps jaloux.*

SILENE.

*Bergers, si vous m'en voulez
croire,
Nous ne parlerons que de boire.*

LE CHOEUR.

*Qu'on n'entende par tout que
Chants mélodieux,
De Voix & d'Instrumens que ces
Lieux retentissent;
Que les Jeux, que les Ris, que les
Amours s'unissent,
Que nos Concerts charmans s'éle-
vent jusqu'aux Cieux.*

Vous

Vous avez sçeu le départ de monsieur le Cardinal d'Estrées pour son voyage de Rome. Monsieur l'Evesque du Belley ayant eu avis le 15. ou le 16. du dernier Mois, qu'il approchoit de son Diocese, voulut profiter d'une occasion si favorable, pour donner à cette Eminence des témoignages publics de l'estime & de la vénération qu'il a toujours eue pour Elle. Comme ce Prélat ne fait rien qui ne réponde à la grandeur de son Genie, de son Caractere, & de ses Emplois, il crut que ce n'estoit point assez pour marquer son empressement à ce Cardinal, de l'attendre au Pont de Beauvoisin, qui comme vous sçavez, est en Dauphiné. Il l'envoya complimenter à la Tour du Pin, par Monsieur l'Abbé de Bellefons, de
l'Or

l'Ordre de Cluny , dont monsieur du Belley est Grand Prieur. Je n'ay pû recouvrer ce Compliment , dont je sçay que la lecture vous auroit donné un fort grand plaisir ; mais vous n'aurez pas de peine à croire qu'il fut admiré , quand vous apprendrez, qu'outre la qualité de Docteur qu'a monsieur de Bellesons , ses talens extraordinaires pour la Chaire , luy ont acquis l'approbation de tous ceux qui le connoissent. Monsieur du Belley reçut monsieur le Cardinal d'Estrees à l'entrée de son Diocèse, où il luy estoit venu à la rencontre , pour l'accompagner avec toute la Noblesse du Pais , jusqu'au Pont de Beauvoisin. Son Eminence y estant arrivée aux Flambeaux , monsieur l'Evesque la régala le soir & le lendemain,

avec

avec une profusion si pleine d'ordre & de propreté, qu'il eust esté difficile de rien ajouter à cette magnificence. Ce n'estoient que Mets exquis, avec un mélange tres-agreable de Jasmin, de Fleurs d'Orange, & de Tubereuse, dans tous les Services. Si-tost que monsieur le Cardinal fut arrivé, monsieur le Seigle le vint haranguer au nom de la Ville. C'est un Homme fort estimé dans cette Province, qui n'excelle pas moins dans la Medecine, dont il fait profession, que dans plusieurs autres Sciences qu'il possède éminemment. Il est Frere de monsieur le Seigle, Chevalier de Maitre, & Chanoine du Temple, qui occupe icy nos meilleures Chaires. Voicy en quels termes sa Harangue estoit conçue.

MON

MONSEIGNEUR,

Nous avons eu plusieurs fois l'avantage de voir icy V. E ; mais nous n'avons jamais eu la hardiesse de vous assurer de nos tres-humbles respects. Quelque soin que nous ayons pris pour accoutumer nos yeux à regarder vostre pourpre, son éclat nous a toujours éblouis, & quelque dessein que nous ayons formé de nous acquiter de ce devoir, la pensée de nostre bassesse & de vostre élévation nous en a toujours détourné, & sans le secours de nostre grand Evêque qui nous présente à V. E. & qui nous sert de ce que le Genie de Socrate servoit à ce fameux Sage, pour entretenir son commerce avec ses Dieux, nous garderions encor nostre silence respectueux. Ce n'est pas, Monseigneur, que nous ne partagions avec
tout

• tout le Royaume , les grandes obligations qu'il vous a , & que nous ne connoissons la Maison d'Estrées. Nous savons qu'elle a esté illustre dans tous les siècles de nostre Monarchie , qu'elle luy a donné de grands Hommes dans tous les temps , & nous voyons qu'elle n'est pas moins secondée sous le Règne de nostre Invincible Monarque , que sous les precedens. Elle nous donne , V. E. des Ducs & Pairs , & des Vice Admiraux. Ouy , Monseigneur , Elle nous a donné un Vice-Admiral incomparable. Toute la France connoist son grand courage , & tous nos Ennemis le redoutent. Ils en ont ressenty souvent la force en Flandre , & en Allemagne ; mais comme ces grands Pais estoient trop bornés pour la valeur de ce Héros , il a fallu que les Mers entieres ayent servi de Theatre.

Decembre 1680. C

à toutes ses grandes actions. En effet, Monseigneur, est-il quelque endroit sur l'Océan où il n'ait donné des Combats, & où il n'ait gagné des Batailles contre les Ennemis de l'Etat? Combien de fois a-t-il garanti nos Costes de leurs Deseentes, & nos Provinces de leurs irruptions? Combien de fois les a-t-il brûlés dans leurs Ports? Enfin combien de fois les a-t-il attaqués avec de moindres forces, & chassés avec de très-grands avantages? Ce n'est pas assez, Monseigneur. Ny la Terre, ny la Mer, n'ont pu borner les Victoires de ce grand Homme, qui par un desir de gloire, plus noble que celui d'Alexandre, est allé souvent chercher un Nouveau Monde, pour y trouver de nouveaux Ennemis à combattre, & à vaincre. Mais pendant que le Vice-Admiral d'Estrées fait tant de choses

choses extraordinaires pour la France, Monseigneur le Duc d'Estrées vostre Frere, luy rend à Rome des services tres-considérables, & tres-importans. Il faut connoistre cette Cour, & l'esprit de son Gouvernement qui change de forme toutes les fois qu'on y change de Pape. Il faut, dis-je, sçavoir tous les divers interets qui la partagent, pour connoistre parfaitement la suffisance, & le caractere de ce grand Ministre. Rien n'y échape à sa pénétration. Les autres Ambassadeurs n'y font point de mouvement dont il ne devine la cause, & dont il ne prévoye toutes les suites. Enfin il y soutient l'honneur de la France dans son plus grand éclat; & fait rendre dans cette Cour au Fils Aîné de l'Eglise tous les honneurs qui luy sont dûs. Il suit en toute sa conduite celle du grand

Maréchal d'Estrées, qui par sa prudence & par sa vaillance, apris dans une fameuse Assemblée, à l'Ambassadeur d'Espagne, à ne pas occuper un Rang que personne ne pouvoit prendre avec justice, que celui de France.

Il seroit temps, Monseigneur, de me taire, car si l'éclat de vostre Pourpre, qui est un de vos moindres ornemens, nous a toujours éblouis, à quoy me dois-je attendre, si j'en treprends de regarder d'un œil fixe tout ce que je vois de merveilleux dans la vie de Vostre Eminence? Toutes vos vertus se présentent à la fois à ma mémoire, & comme vous n'avez rien oublié dans leur pratique, chacune veut estre placée la première. Vostre probité dans toutes vos actions, vostre exactitude à remplir tous les devoirs d'un bon Evêque & d'un émi-

ment Cardinal, s'avancent afin que j'en fasse l'éloge. Mais Monseigneur, je laisse le soin de faire celui de votre probité, à ceux qui ont eu l'honneur de négotier avec Votre Eminence. Que le Diocèse de Laon, qui jouit des fruits de vos applications à luy former de bons Curez pour sa conduite fasse celui de tous les exemples de vertu que vous luy avez donnez. Je laisse à toute la Terre le plaisir d'admirer celles que vous pratiquez dans le haut rang où elle vous ont élevé aussi bien que votre naissance, & pour les couronner toutes, ne suffit-il pas de dire que le plus grand, le plus auguste, & le plus éclairé Monarque de la Terre, vous a choisiz pour négotier une des plus importantes, & des plus délicates Affaires du Monde, auprès d'un des plus grands Papes qui ait jamais succédé au premier des

Apostres ? Que ne doit pas la France, Monseigneur, à vostre illustre Maison ? Car s'il est vray que les Etats ne s'agrandissent que par les Conquestes, qu'ils ne se soutiennent que par Politique, & qu'ils ne s'affermissent que par la Religion ; ne luy a-t-elle pas donné des Mars, & des Maistres de la Politique, en luy donnant le Vice-Admiral, le Duc d'Estrées, & vous, Monseigneur ? N'estes vous pas l'Ange tutelaire de la Religion ? J'ay pris la liberté de dire toutes ces choses, parce qu'elles sont les regles du profond respect que nous avons pour vostre Eminence, & qu'elles nous servent de pressant motif pour estre éternellement vos tres-humbles, & tres-obeïssans Serviteurs.

*Monfieur l'Evesque de Condom, s'estant rendu depuis quel-
que*

que temps à son Abbaye de S. Lucien auprès de Beauvais, pour une Cerémonie de pieté qui s'y est faite, alla au Bourg de Granville dont je vous ay parlé dans quelqu'une de mes Lettres, & qui est des dépendances de cette Abbaye. Il y vit le desastre causé par le feu, & visita les ruines de l'Eglise. Les Habitans de ce Bourg, qui s'estoient retirez dans les Villages voisins, y accoururent, & s'estant assemblez dans la Chapelle que ce grand Incendie a laissée encor debout au milieu du Cimetiere, ce Prélat leur fit une Exhortation si touchante, sur le fruit qu'ils pouvoient tirer de leur patience, & de leur soumission dans les disgraces, qu'il n'y eut personne qui pust retenir ses larmes. Il consola tous ces Malheureux, non seulement par des

paroles pleines d'amour & de charité, mais aussi par ses libéralitez qu'il leur promet de continuer, afin d'aider à les rétablir, & à faire rebastir leur Eglise, dont l'embrasement les a plus touchez que la perte de leurs Biens.

J'oubliai le dernier Mois à vous apprendre le Mariage de Monsieur de Cotentin, Fils du Maistre des Requestes de ce nom, avec Mademoiselle de Briou. C'est un Homme fort bien fait, estimé pour son esprit, & qui fait connoître par ses actions que la piété est heréditaire à tous ceux de sa Famille. Mademoiselle de Briou est une brune de tres-belle taille, qui dance bien, & qui ayant beaucoup de délicatesse d'esprit, fournit agreablement à la conversation. Elle est Petite-Fille de Monsieur le Président Dorieu, & Fille de
de

de Monsieur de Briou, second
Président de la Cour des Aydes,
Son Grand-Pere, & un de ses
Oncles, ont possédé cette mes-
me Charge. La Mere de Mon-
sieur le Président de Briou estoit
Sœur de Monsieur le Gras, Maî-
tre des Requestes, qui fut tué à
l'Hôtel de Ville; & sa Grand-
Mere, Fille de Monsieur Sanguin.

Je vous envoie à mon ordina-
re un Air nouveau de Monsieur
de Bassilly. C'est un embellisse-
ment qu'il veut bien donner à
toutes mes Lettres.

AIR NOUVEAU.

Climene; tu te plains de ma
légereté,

Et je me plains de ta persévérance.
Donnant tout à mes feux, tu leur as
tout ôté,

C v

*L'amour finit où finit l'esperance,
 Helas ! Iris me défend d'espérer,
 Et pour elle mon cœur ne fait que
 soupirer.*

*Quoy que toute excuse d'in-
 fidelité soit odieuse, en voicy une
 que vous trouverez agreable, par
 la justesse avec laquelle monsieur
 de la Brune qui en est l'Autheur,
 y a fait parler l'Echo.*

**EXCUSE D'INEIDELITE,
 PAR ECHO.**

J*E vous l'avoue ingénument A
 Tirsis, mon amour est extrême ;
 J'aime Clorinde éperdument,
 Mais Clorinde à son tour de me (me)
 M'aime.
 Je puis compter sur la Bergere.*

Helas !

Helas ! combien de fois m'a-t-elle
dit, Berger,

Que tu ferois bien l'art d'en-
gager !

Mais tu te plains toujours, cela me
désespère ;

Espère.

Ce n'est pas toutefois qu'il faille
aveuglement

Croire ce que dit une Amante.

Une Amante cent fois pour tromper,
un Amant,

Ment.

Adieu, lors que sur mon Châla-
meau,

Conché nonchalamment, je chante
un Air nouveau,

Je voy que la Beauté, cher Tirsis
qui m'enchanté,

Chante.

Lors



Lors que je m'apperçois qu'elle est
toujours contente,

Qu'elle sourit quand je souris,

Qu'elle rougit quand je rougis,

Que l'absence d'un jour comme moy
la tourmente,

Je ne sçaurois croire, Tirsis,

Que cette Bergere charmante

Mente.



Qu'Iris n'espere plus retenir ma
tendresse.

Je trouve icy mes feux récomp-
pensez.

Je suis las de souffrir qu'une ingrate
Maîtresse

Me maltraite sans cesse,

J'ay souffert tous ces jours passez

Assez.



Mais quoy, me direz vous, une
flâme nouvelle

Vous

GALANT.

*Vous fait-elle oublier les tendres
sentimens*

*Dont vous aviez promis la durée
éternelle ?*

*D'où vient qu'après tant de ser-
mens,*

*Vous vous séparez, Infidelle,
D'elle ?*

602

*Tirsis, vous auriez tort, si vous
trouviez étrange*

Que j'aye osé me dégager.

*Après mille rigueurs, j'ay raison
de changer.*

*Un Amant qui connoist qu'on luy
donne le change,*

Change.

*Monsieur Planque, Gentil-
homme de Montpellier, Lieute-
nant General du Regiment de
Rouergue, & qui m'a donné lieu si
souvent de parler de luy pendant
nos*

nos dernières Guerres, a esté
choisi, apres un service assidu de
plus de quarante années, pour
estre Lieutenant de Roy au Gou-
vernement des Ville, Chasteau
de Bayonne, & Lieux circonvoi-
sins. L'importance de cette Place
qu'on fortifie avec de grands
soins, est une marque bien avan-
tageuse de l'estime que Sa Maje-
sté fait de sa Personne, & de la
confiance qu'Elle prend en luy.
Il eût l'honneur d'estre aussi choi-
sy par monsieur le Maréchal de
Créqui, pour faire cette Expédi-
tion signalée dont vous avez
veu les circonstances dans l'une
de mes Lettres, & qui fut con-
duite avec tant de cœur & de
prudence, que malgré la rési-
stance des Ennemis assembles
de toutes parts, il passa les Mon-
tagnes noires, porta les Armes
du

du Roy en des lieux, où toutes victorieuses qu'elles ont toujours esté, elles n'avoient point encor paru, fit contribuer ce Pais presque inaccessible, & apres avoir executé tous ses ordres, revint glorieusement chargé de butin, & avec quantité de Prisonniers qu'il avoit faits. Une Retraite si judicieusement ménagée avec peu de Gens, & en présence d'un grand nombre d'Ennemis, le mit dans une telle réputation aupres de son General, qu'il luy confia le commandement des Forts de Strasbourg. Les fâcheuses maladies qui luy enleverent plusieurs Soldats, & celle mesme dont il fut dangereusement attaqué, n'empescherent point que son Roy ne fust dignement servy, & ceux de Strasbourg tres-incommodéz par les diverses prises, l'espéroient qu'il

qu'il faisoit fur eux , de Bateaux, & d'Habitans. L'attaque du Pont de Rinsfeld, fut encor faite par luy avec monsieur le Marquis de la Freseliere , & il y donna de si grandes marques de coutage, que monsieur le Maréchal de Créquy luy en témoigna sa joye , & en écrivit en Cour avec tous les avantages qui estoient deubs à la fermeté de cette Entreprise. Tant de belles actions , & beaucoup d'autres dont je ne vous fais point icy le détail , méritoient la recompense qu'il vient d'obtenir , & elle ne luy pouvoit manquer sous un Regne , où aucun service n'est oublié.

Le Roy a reconnu ceux de monsieur Scarron de Longue, qui exerce la Charge de President du Conseil d'Artois depuis dix-huit ans , par la Survivance
qu'il

qu'il en a accordée à monsieur Scarron son Fils. Il y fut reçu le troisième de ce mois, avec l'applaudissement de toute cette Province. Cela fait voir, combien il y est aimé.

Ma Lettre du mois d'Octobre vous a fait voir celle d'un spirituel Inconnu, qui ayant reçu un Présent galant le jour de sa Feste, ne sçavoit à qui en faire paroître sa reconnoissance. Il n'a encor eu aucun éclaircissement de cette Aventure, & c'est ce qui l'a fait écrire tout de nouveau en ces termes.

6631

AU

#####

AU MERCURE GALANT.

EN vain , Mercure trop hon-
neſte ,

Vous avez reçu ma Requeſte,
En vain par vous mes foibles
Vers

Ont parcouru tout l'Univers,
En vain conſtant mon aventure,
J'ay voulu , franchement parlant,
Pour y donner un tout galant,
M'ériger en petit Voſture ;

*Tout cela m'a eſté inutile , puis
que l'Inconnue qui celebra ſi ga-
lamment ma Feſte il y a deux mois,
continuë à ſe cacher , & que toute
la reconnoiſſance qu'elle a ſçeu par
vous que j'en avois , n'a pû l'obli-
ger,*

ger, ny à se faire connoistre, ny
mesmes à vous charger de quelque
réponse qui me le fist esperer. La
Médiciense se fait un plaisir de
mon inquiétude; mais si son silence
est cruel à mon égard, il est crimi-
nel au vostre, obligeant Mercure,
& vous intéresse à partager mon
ressentiment.

Car qui reçoit d'agreables nou-
velles

Par un Dieu, comme vous, ga-
lant, officieux,

Et qui ne répond rien au Mes-
sager des Dieux,

Mérite des peines cruelles.

Suspendez en toutesfois la ri-
gueur auprès de cette Inconnue, car
malgré la peine qu'elle me cause,
une je-ne-sçay-quelle secrète in-
clination m'engage à craindre pour
elle.

elle. Son Présent si galant, sa Lettre, & ses Vers si spirituels, me donnent des idées toutes charmantes de sa Personne ; mais au moment que je la trouve aimable, je la trouve injuste. Elle excite en moy des mouvemens opposez qui me mettent à la gêne ; elle me fait des grâces, & me cause du tourment ; elle irrite en mesme temps mes desirs & ma colere, enfin elle me rend tout ensemble heureux, & malheureux.

Vous, mon unique espérance,
 Donnez-moy quelque allégeance,
 Vous estes mon seul recours,
 Veüillez, obligeant Mercure,
 M'accorder quelque secours
 Dans ma bizarre aventure.
 Vous connoissez mes ennuis,
 Peignez à mon Inconnüe,
 D'une maniere ingénüe,

Lc

Le triste état où je suis,
 Et faites, s'il est possible,
 Que son cœur y soit sensible.

Mais si l'Ingrate estoit assez-
 temeraire pour vous refuser une
 réponse favorable, alors usant de
 vostre pouvoir, faites luy connoître
 que la vengeance d'un Dieu est
 redoutable.

Et si vous vouliez m'obliger
 Dans la façon de vous vanger,
 Je sçais un seul moyen de rendre
 plus traitable
 Cete Inconnue inexorable.
 Intéressez l'Amour dans mon sort
 malheureux,
 Faites-luy voir qu'il y va de sa
 gloire
 D'emporter sur ce cœur une plei-
 ne victoire,
 En le rendant fort amoureux.

Un

Un amour violent ne cherche
 qu'à paroître,
 Un cœur qui le ressent veut le
 faire connoître ;
 Ainsi nostre Inconnuë aura beau
 s'empescher
 De se rendre visible
 On ne peut longtemps se ca-
 cher
 Aux yeux d'un tendre Amant
 pour qui l'on est sensible.

François de Broüilly, Marquis
 de Vvartigny, Vicomte de Vil-
 lecheron, & Courtemont, Baron
 de Bazoghe, & autres lieux, Lieu-
 tenant General pour Sa Maje-
 sté au Gouvernement de Cham-
 pagne, est mort dans son Hôtel
 à Paris le 25. de l'autre Mois.
 Rien n'est plus édifiant que les
 marques de resignation & de
 pieté, qu'il a données dans toute
 sa

la maladie. On a embaumé son corps pour le porter à une de ses Terres. Il avoit cinquante & un an, & entre plusieurs Enfans qu'il a laissez, il y a quatre Garçons. Les trois aînez, quoy qu'ils soient encor fort jeunes, ne se sont pas moins signalez dans nos dernières Campagnes, que Monsieur le Chevalier de Broüilly-Varrigny, a fait depuis peu, au Combat que les Galeres de Malte ont donné contre les Turcs. Il sauta, l'un des premiers, dans les Vaisseaux Ennemis, & apres s'y estre fait distinguer par sa valeur, il fut si heureux qu'il se sauva à la nage.

La mort de Mademoiselle de Braine, arrivée aussi depuis quelques jours, a donné lieu à bien des regrets. Elle estoit belle, bien faite, âgée d'environ vingt ans,

&

72 . M E R C U R E

& Cadete de Mademoiselle de la Marck , Fille comme elle de Monsieur le Comte de la Marck, & Nièce de Mademoiselle de la Marck, qui épousa il y a six mois Monsieur le Marquis de Lannion. Monsieur le Comte de la Marck , Frere de Madame la Marquise de Lannion , & Pere des deux Sœurs dont je vous parle, estoit Fils de Monsieur le Marquis de la Boulaye, & de Louise de la Marek seule restée de la véritable maison de Bouillon la Marck. Henry - Robert de la Marck son Pere, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Zaimers, & Ravecour, Capitaine des cent Suisses, fit un Testament par lequel il institua monsieur le Comte de la Marck Fils aîné de cette Fille, son Heritier universel, à condition de porter son Nom , & ses

ses Armes , & en cas qu'il mourust sans Enfans mâles , il substitua le second Fils de la mesme Louïse de la Marck sa Fille , aux mesmes conditions. Voila d'où vient le Nom de la Marck , dont la Comté est aujourd'huy possédée par l'Electeur de Brandebourg. Monsieur le Comte de la Marck estoit Colonel du Regiment de Picardie, & Maréchal de Camp. Il s'est distingué en beaucoup d'occasions , & particulièrement en Hollande , & a esté tué à la Baraille de Tréves. Comme il n'a laissé aucuns Enfans mâles , la Substitution est presentement déclarée ouverte en faveur de monsieur son Frere.

Nous avons perdu monsieur Dreux , Doyen du Grand Conseil , au commencement de ce Mois , ainsi que monsieur du
Decembre 1680. D

Maits, Doyen de la Cour des Aydes. Ce dernier âgé de quatre-vingts-trois ans, avoit esté reçu Conseiller en 1622. Il estoit Fils de Messire Jean du Maits, Trésorier de l'Argenterie du Roy & de sa Maison, qui avoit servy sous Henry IV. & sous Louis XIII. & de Dame Magdelaine Pajot, & avoit eu pour Fils Messire Gilles du Maits, Conseiller au Parlement en la Cinquième Chambre des Enquestes, fort estimé dans sa Compagnie, & mort en 1672. Messire Gabriel du Maits, Commissaire General des Galeres de France, est aussi son Fils.

Monfieur l'Abbé d'Aubignac, Chanoine de S. Germain de l'Auxerrois, est mort dans ce mesme temps. Il estoit Frere de Monfieur Desvieux Secrétaire du Roy, & de feu Monfieur le
Chan

Chancelier d'Aligre.

Il est arrivé une autre mort qui a donné lieu à un Incident aussi extraordinaire qu'il y en ait jamais eu. Un Officier premier Juge d'une Ville, s'estoit si bien mis en teste d'amaſſer du Bien, qu'il n'en refuſoit aucune voye. Vous pouvez croire qu'eſtant de ce caractère, il faiſoit ſa Charge avec une entière régularité. Cela euſt eſté louable du coſté de la Juſtice, s'il n'eſt cherché qu'à la rendre; mais il n'avoit que l'argent pour but, & dans cette avidité, comme il ſe faiſoit payer aſſez largement de chaque Sentence, il reſſembloit à Monsieur Dandin, qui vous a tant fait rire dans *les Plaideurs*, il vouloit toujours juger. Quelque

D ij

inal fondé qu'on fust en prétentions, on ne le consultoit jamais qu'il ne fust d'avis que l'on plaiddast, & il aimoit tellement qu'il luy vinst pratique, qu'il eust volontiers intenté Proccez contre tous ceux qui se mêloient d'en accommoder. Malheureusement pour une belle jeune Personne, il entendit dire qu'elle avoit beaucoup de bien. Il la fit soudain demander en mariage, & d'empressement qu'il témoigna pour faire conclure, fut moins un effet d'amour que d'avarice. Il mourroit d'impatience de compter dix mille écus qu'on luy promettoit; & la plus difforme auroit esté préférée, si elle eust eu plus d'argent. Comme sa charge le rendoit considérable, on luy accorda la Belle. La Nôce fut faite, à petit bruit, & à peu de frais,

frais, & tout le mérite de cette aimable Personne ne pût obtenir qu'il en fust bien pour elle. Son épargne alloit si loin, qu'il luy refusoit jusqu'aux choses nécessaires. Elle s'en plaignoit, & ce fut assez pour mériter son aversion. Elle devint telle, que pour l'empêcher de continuer ses plaintes, il la relegua à la Campagne, où elle ne devoit avoir aucune dépense à faire en Habits. Ce traitement dont elle estoit si peu digne, la mit dans l'excez de la douleur. Elle n'y pût résister, & tomba malade quelque temps après. Son mal estant dangereux, elle fit prier son cruel Mary de la venir voir. Ce fut inutilement. Il craignoit que les droits de quelque Sentence ne luy échappassent, s'il quittoit la Ville, & ce ne fut qu'après avoir fçeu

que sa Femme estoit à l'extrémité, qu'il consentit à partir. Il la trouva toute agonisante, écouta ce qu'elle luy dit en ce triste estat, sans en paroistre touché ; & quand elle luy tendit la main en luy disant le dernier adieu, il ne la prit que pour en tirer une Bague qu'elle avoit au doigt. Il la vit mourir un moment apres, & demeura insensible, tandis que sa mort faisoit fondre en larmes tous ceux qui estoient présens. Il partit sur l'heure pour aller continuer les fonctions de sa Charge, & le premier soin qu'il eut en rentrant chez luy, fut de s'informer, s'il n'estoit venu personne pour faire signer quelques Requestes. Cependant les Parens de la Morte ayant appris qu'il n'avoit donné aucun ordre pour l'Enterrement, se chargerent de luy faire

faire rédre les derniers honneurs. Ils firent apporter le Corps dans un Carrosse de deüil, pour estre inhumé au Tombeau de ses Ancestres; & quand on fut averty qu'il estoit tout proche, les Paroisses, ainsi que les Charitez, avec le Corps de Justice en Robes, allerent le recevoir sous la Porte de la Ville, où le Cercueil avoit esté tiré du Carrosse, & mis un moment couvert d'un Drap mortuaire, en attendant qu'on le portast à l'Eglise. Le merite de cette aimable Personne luy avoit si bien gagné tous les cœurs pendant sa vie, qu'à la veüe de son Cercueil il n'y eut personne qui pust retenir ses pleurs. Le Mary avoit pris rang parmy les Parens, & regarda tout avec un œil sec. Il y eut quelque contestation entre les Curez pour l'enlevement

du Corps ; & comme les Juges n'estoient pas fort loïn , on s'adressa aussi-tost à eux pour avoir un Reglement. Le plus ancien ne se persuadant pas que le Mary, quoy que premier Juge , fust en état de prendre connoissance de la Question, estoit sur le point de prononcer , quand cet Insensible quita son rang , & fendant la presse , protesta contre celuy qui alloit juger le Diférend , que s'il passoit outre , il le feroit citer à la Cour , pour avoir ses intérêts. Celuy - cy n'eut aucune peine à luy laisser exercer sa Charge. Ainsi ce Mary , apres avoir entendu les raisons des Contestans , donna comme Juge la Sentence qui les mit d'accord touchant l'inhumation du Corps de sa Femme. Cette dureté fit crier toute la Ville , & fut cause que
deux

deux Belles, prestes à se marier, ayant reconnu que leurs Amans ne manquoient pas d'avarice, aimèrent mieux demeurer Filles encore quelque temps, que de s'exposer à une disgrâce dont elles voyoient un si grand exemple.

Je vous envoie la Lettre de Monsieur de S. Evremont, que vous avez tant souhaitée de voir, c'est à dire une Piece aussi achevée qu'il y en puisse avoir en ce genre. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les Copies, qui en courent sont si recherchées. Elle est écrite à Monsieur le Comte de Gramont, sur quelques bienfaits qu'il avoit reçeus du Roy. Vous savez que ce Comte, frere de feu monsieur le Maréchal Duc de Gramont, estant cadet d'une fort grande Maison, a fait d'autant plus de gloire de vivre sans Bie

D

qu'il n'a pas laissé de se distinguer toujours par des dépenses dignes d'un Homme de sa qualité.

LETTRE

DE MONSIEUR
DE SEVREMONT,
A MONSIEUR LE COMTE
DE GRAMONT.

L' Ay appris de Monsieur le Maréchal de Créquy, que vous estiez devenu un des plus opulens Seigneurs du Royaume. Si les Richesses qui amolissent le courage, & qui scavent aneantir l'industrie, ne font pas de tort aux qualitez de mon Héros, je suis prest à me réjouir du changement de vostre fortune; mais si elles ruinent les vertus du Chevalier.

lier, & le mérite du Comte, je me
 repens de n'avoir pas exécuté le des-
 sein que j'ay eu tant de fois de vous
 tuer pour assurer l'honneur de vostre
 memoire. Que j'aurois de chagrin,
 Monsieur le Comte, de vous voir re-
 noncer au jeu, & devenir indifférent
 pour les Dames; de vous voir reser-
 ver de l'argent pour le Mariage de
 vostre Fille, aimer les Rentes, & par-
 ler de fonds de Terre, comme d'une
 chose nécessaire à l'établissement
 des Maisons ! Quel changement,
 si vous faisiez tant de cas du fonds
 de Terre, apres l'avoir abandon-
 né, comme indigne de vous, aux
 Pies, aux Corneilles, & aux Pi-
 geons ! Quel changement, si vous
 aspiriez à devenir Monsieur le Ba-
 ron de Simeac, pour avoir la No-
 blesse de Bigorre à vostre lever,
 & entretenir vos Voisins avec
 ce faux & heureux brillant,

qui

qui gagne tous les cœurs de la Gascogne.

Ah, que deviendrait cette vie
Tant admirée & poursuivie !

Que deviendroient tous les avantages que je vous ay donnez si souvent sur le plus sage des Roys !

Ce Sage avec les connoissances
Que luy donnoient les plus nobles
Sciences,

Et le reste de ses talens,
Sans bien, ainsi que vous, n'eust
pas vescu deux ans.

Beaux Eloges, vous seriez effacez de la memoire des Hommes ; & pour toute louange du Comte de Gramont, on entendroit dire aux Gascons & aux Bearnois, La maison de Monsieur le Comte va bien. On y mange dans le Vermeil de monsieur de Toulangeon,
Et

& l'ordre y est excellent. Si les choses continuent, Mademoiselle de Gramont se fait un des bons Partys de la Cour. *Sauvez-nous, Seigneur, de tout discours de cette nature-là. Celuy qui a soin de vos Allouettes, aura soin de vos Enfans. C'est à vous à songer à vostre réputation, & à vos plaisirs.*

Devenez opulent, Seigneur, devenez riche,

Mais ne vous donnez pas un languissant repos ;

Vous pouvez n'estre plus en amour un Heros,

Que vous ne serez pas *** &c.

On peut, on peut encor aujourd'huy vous aimer ;

Et si jamais le temps, à tout inexorable,

Vous étoit les moyens de plaire & de charmer,

N'aimez pas moins, Seigneur, ce qui paroist aimable.



Un grand Sage , apres vous le
Sage incomparable,
Sur la fin de ses jours se laissoit
enflâmer,
Et plus il vieillissoit , plus ce feu
fecourable
Sçavoit le ranimer.



Vvallet, qui ne sent rien des maux
de la vieillesse ,
Dont la vivacité fait honte aux
jeunes Gens ,
S'attache à la Beauté pour vivre
plus longtemps,
Et ce qu'on nommeroit dans un
autre foiblesse ,
Est en ce rare Esprit une sage
tendresse
Qui le fait resister à l'injure du
temps.



Contre l'ordre du Ciel il reste sur
la Terre , Et

Et le charme divin
 De celle qui me fait une éternel-
 le guerre,
 Arrête mon destin.



Du chagrin malheureux où l'âge
 sçait conduire,
 Les plus beaux yeux du monde
 ont droit de me sauver ;
 Un funeste pouvoir qui tâche à
 me détruire,
 En rencontre un plus fort qui
 veut me conserver.



Mon corps tout languissant , ma
 triste & foible masse,
 Reçoit une chaleur qui vient
 fondre ma glace ,
 Et la Nature usée abandonnant
 mes jours ,
 Je vis sans elle encor par ce nou-
 veau secours.

le

Je vis, & chez un autre est le fond
de ma vie,

Je ne suis animé que de feux em-
pruntez,

La machine se meut par des res-
sorts prestez;

Ma trame des-unie

Se reprend & se lie;

Par des esprits secrets qu'inspi-
rent les Beaux.

N'en riez pas, Seigneur, ces in-
nocentes aides

Que nous scavons tirer de nos
derniers desirs,

Ces sentimens d'amour sont pour
nous des remedes,

Et pour vous des plaisirs.

Notre exemple pour vous n'est
pas encor à suivre,

Par

Par diverses raisons nous nous
 laissons charmer ;
 Dans l'âge où je me vois, je n'ai-
 me que pour vivre ,
 Il vous reste du temps à vivre,
 pour aimer.

*Je vous souhaiterois un Siecle, si
 je ne sçavois que les Hommes ex-
 traordinaires ont plus de soin de
 leur gloire que de leur durée.*

Soûtenez jusqu'au bout la gloire,
 d'une vie,

Qui fait l'amour d'un Sexe, & de
 l'autre l'envie.

Unissez les talens d'un Abbé sin-
 gulier

Aux rares qualitez qu'avoit le
 Chevalier.

Joignez ces qualitez au merite
 du Comte,

Et qu'on trouve un Heros qui
 mon Heros surmonte.

Abbé,

Abbé, vous sçeuſtes plaire à ce
Grand Richelieu ;
Vous pluſtes, Chevalier, au Fou-
dre de la Guerre.

Le Comte a le plus digne lieu ;
Il a part aux bienfaits du Maître
de la Terre,
D'un Roy que l'Univers regarde
comme un Dieu ;
J'en connois le couroux, c'eſt pis
que le Tonnerre ;
Heureux qui peut jouir de ſes
faveurs, Adieu.

Je vous appris la dernière fois
ce qui ſ'eſtoit fait à l'ouverture
du Parlement, & vous diſ quel-
que choſe des Harangues ; mais
je ne vous parlay point des Mer-
curiales qui ſe font toujours le
Mercredy qui ſuit le jour de cette
ouverture. Vous en devez ſçavoir
l'ori

l'origine dont je vous ay autrefois entretenuë. Monsieur de Harlay, Procureur General, s'est fait admirer dans cette dernière occasion de Mercuriales. Il dit, *Qu'il estoit de son Employ de reprendre; mais qu'il falloit estre irrépréhensible soy mesme pour s'y hasarder, & qu'ainsi il devoit travailler à corriger ses propres défauts; qu'à l'égard des Juges, il les renvoyoit à leur propre conscience, à l'exemple d'un Empereur qui estant Censeur, n'entroit point dans aucun détail, & renvoyoit à eux-mesmes les Magistrats qui estoient soumis à son examen; que le Tribunal de la conscience n'estoit point suspect, & qu'il estoit impossible d'empescher que la verité n'y fust découverte.*

En vous parlant dans le mesme temps des Harangues de
la

la Cour des Aydes, qu'on fait tous les ans le lendemain de la Saint Martin, je me contentay de vous marquer que Monsieur du Bois, Procureur General de cette Cour, avoit fait merveilles, en traitant le mesme Sujet qu'avoit choisi Monsieur le Camus, Premier President. Ce Sujet estoit d'usage que les Juges doivent faire du temps des Vacations, & du relâche que la Justice accorde à leur travail. Voicy ce que j'en ay sçeu de particulier. Il dit, *Que ce n'estoit point assez de prendre ce temps comme un simple relâchement; qu'il le falloit regarder comme les bornes du Cirque, où il n'estoit permis de s'arrester que pour prendre haleine, & recueillir de nouvelles forces pour mieux fournir la carrière; que c'estoit de ce repos que le Sage retirait toute sa perfection*

perfection , parce qu'il apprenoit dans la retraite à calmer les passions que le tumulte des affaires excitait tous les jours , & que les réflexions qu'il faisoit sur sa propre conduite , luy servoient à prendre des mesures prudentes & assurées pour l'avenir ; que de cette manière, il travailloit sans relâche ; que son loisir mesme estoit avantageux à la Justice qu'il avoit l'honneur d'administrer sous le plus grand & le plus auguste des Roys , qui non seulement a emporté des Places, gagné des Batailles , mais conquis mesme des Provinces entieres au milieu des plus rigoureux Hyvers, malgré les efforts de plusieurs Nations envieuses de sa gloire , qui ne songeoient plus à opposer au rapide cours de ses Conquestes , que le Ciel & les saisons ; qu'elles se confessent plus vaincues par la Paix qui leur

a donnée, que par la prise de leurs Villes & de leurs Provinces; que sa puissance les favorise; que son repos les épouvante; qu'il effaye les fatigues de la Guerre, dans le temps où l'on diroit qu'il jouit de la douceur de la Paix; que lors qu'il exerce ses Troupes, il leur inspire autant d'ardeur que s'il y avoit des Ennemis à vaincre, & que quand il les anime par sa présence, il leur fait naître autant d'intrepidité que s'il n'y avoit personne à combattre; que cette égalité d'ame toujours infatigable, toujours paisible, rend son secret impenetrable à ses Ennemis; que son loisir les fait trembler; que le divertissement de sa Cour qu'il mene visiter ses Conquestes, alarme toute l'Europe; & que la destruction de l'Herésie que ses Predecesseurs n'ont pû desarmer, est un

un fruit de son repos ; que l'exemple de ce Prince incomparable, qui a élevé la Monarchie Françoisse au plus haut point de gloire où elle pouvoit aspirer , anime les Magistrats , & que de mesme que ce Conquerant Invincible n'a cessé de vaincre ses Ennemis que pour se vaincre luy-mesme , le Juge ne doit cesser de juger les autres , que pour regler sa propre conduite , & juger de ses actions. Tout le monde sortit charmé , & on n'admira pas moins la noblesse & le brillant des pensées , que la pureté du stile , & la force des expressions.

Les Medecins ont eu souvent part dans mes Nouvelles , sans que je vous aye encor rien dit de l'Ecole de Medecine. Il s'y fait tous les ans un Discours celebre, par celuy qui doit regenter pendant

dant l'année. On le prononce à l'ouverture des Classes, & c'est Monsieur Pilon qui depuis un mois a satisfait à cette coutume. L'Assemblée estoit des plus belles & des plus nombreuses, & il s'acquît l'approbation de tous ceux qui l'écouterent, en parlant contre les Novateurs, & sur tout contre ceux du temps, d'une manière si fine & si délicate, que son Discours ne fut pas moins estimé pour son éloquence, que pour l'érudition qu'on y remarqua.

Nous avons appris par diverses Lettres de Constantinople, la manière agreable dont Monsieur de Guillerague Ambassadeur de France a esté reçu, & la consideration où il est auprès de tous les grands Seigneurs de la Porte, & de tous les Ambassadeurs & Résidents

Résidens des Cours Etrangères. Il s'est sur tout si bien attiré l'estime du Grand-Vizir , que non seulement il a eu de luy une Audience particuliere presque en mesme temps qu'ils l'a demandée , mais mesme sur le Sopha , ce qui est d'un bon augure pour l'Audience publique ; car du Ministère de ce Vizir aucun Ambassadeur n'avoit eu ce Privilege , & il est d'autant plus glorieux pour monsieur de Guillerague , que d'autres Ambassadeurs ayant demandé Audience depuis qu'elle luy a esté donnée , ils ne l'ont eüe qu'au bas du Sopha. Vous vous souvenez , Madame , de ce que je vous ay dit dans quelque autre Lettre , que le Sopha est une Estrade couverte d'un Tapis & de Carreaux , sur laquelle les

Decembre 1680. E

Turcs ont accoustumé de recevoir leurs visites. Ce Ministre de la Porte trouva tant de belles qualitez en monsieur de Guillerague, & tout ce qu'il luy fit dire par son Interprete si juste, qu'après l'avoir retenu avec luy le plus longtemps qu'il luy fut possible, & luy avoir fait présenter du Café & du Sorbet, il dit à un Bacha de ses Courtisans, lors qu'il sortoit, *C'est dommage que cet Homme ne soit Musulman.* Cet Ambassadeur dont le mérite, le zele, & l'esprit vous sont connus, a fait de grandes Réjouissances, dans son Palais, pour le Mariage de Monseigneur le Dauphin. Aussi-tost qu'il eut reçu la Lettre du Roy, & les Complimens des autres Ambassadeurs & Résidens qui en avoient aussi eu avis, il résolut de choisir un jour

jour pour en remercier Dieu
publiquement, & montrer à tous
les Ministres des Princes de la
Chrestienté, la joye qu'il avoit
d'une si heureuse nouvelle. Le

jour de saint Louys, Patron du
Roy & de Monseigneur le Dau-
phin, fut celuy qu'il destina,
comme le plus proche à cele-
brer cette Feste ; & parce que
l'Ambassadeur d'Angleterre est
d'une Religion contraire à la
nostre, il se contenta de le trai-
ter en particulier avec toute sa
Maison. Le jour choisy estant ar-
rivé, monsieur Gasparini, Vicaire
Apostolique pour le Saint Siegé à
Constantinople, vint sur les neuf
heures du matin au Palais de
France, avec tous les Religieux
de tous les Ordres, & de tou-
tes les Nations. L'Ambassadeur
de Venise, & le Résident de

Pologne, s'y estant trouvez presque en mesme temps, le premier alla prendre Madame l'Ambassadrice dans sa Chambre ; & le second , Mademoiselle de Guillerague , qui est une fort belle Personne , & qui a infiniment de l'esprit. Tous s'estant rendus dans la Chapelle Royale du Palais , tenueë par les Peres Capucins , monsieur Gasparini y Officia en Habits Pontificaux. Il y eut Sermon apres l'Evangile par un Capucin qui s'en acquita avec beaucoup de succez , & la Messe estant finie, la Musique chanta le *Te Deum* & l'*Exaudiat*. Au sortir de la Chapelle , on entra dans une grande Salle , où diverses Tables avoient esté préparées avec plus de cent Couverts. Les Religieux s'en retournerent chacun

cun dans leur Convent , où ils trouverent des marques de la libéralité de monsieur l'Ambassadeur , qui voulant rendre la Réjouissance publique , avoit donné ordre qu'on leur portast de quoy les traiter splendidement. Monsieur Gasparini demeura à dîner au Palais , avec l'Ambassadeur de Venise , le Résident de Pologne , tous les Gentilshommes François & Vénitiens , & tous les Marchands de la Nation Françoisse qui sont en ce Pais-là. Le Régál fut magnifique & monsieur de Guillerague n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à faire paroistre la grandeur de nostre auguste Monarque. On y but à la Santé du Roy, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin , & de Madame la Dauphine , avec l'aplaudissement

non seulement des François, mais aussi de tous les Etrangers, qui dans cette occasion, firent connoître à l'envy le profond respect, & la vénération particulière qu'on a pour Sa Majesté chez toutes les Nations. Toute la journée se passa en Jeux & en Divertissemens, qui estant des choses extraordinaires chez les Turcs, surprirent le Grand-Vizir mesme, qui ne sçauroit s'empescher de témoigner quelquefois un peu de chagrin, de voir une union si étroite entre tous les Ministres de la Chrétienté, & une admiration si universelle pour le Roy, dont monsieur de Guillerague luy a sçeu si bien représenter les grandes qualitez & la puissance, que lors qu'il donne Audience à un Ministre Etranger, bien souvent

vent avant que de luy parler de son Prince , il luy demanda des nouvelles de l'Empereur des François. C'est un Titre qu'il donne au Roy seul. Aussi montre-t-il assez l'estime qu'il a pour Luy dans la Personne de son Ambassadeur, qui n'a souffert aucune des Avanes, auxquelles tous les autres Ambassadeurs & Résidens ont esté exposez depuis six mois. En effet, monsieur de Guillerague est le seul qui ait l'avantage de s'en estre mis à couvert. On le doit attribuer à sa judicieuse & ferme conduite, qui a fait dire souvent au Grand-Vizir. *Ce nouvel Ambassadeur de France a une Teste de fer, & un Cœur d'airain.*

Je vous prie, Madame, de faire voir la Fable qui suit aux belles Fieres de vostre Province, qui

E iij

s'imaginent pouvoir toujours donner de l'amour , sans aucun péril d'en prendre. Monsieur Chapuzeaux-Baugé qui en est l'Auteur , en a tiré une Moralité qui ne doit pas leur être inutile.

LE CHAT ET LA SOURIS.

FABLE.

UNe jeune Souris , de cervelle
étourdie ,
Malgré tous les conseils de plus
graves Souris,
Affectans d'estre fort hardie ,
Exposoit tous les jours sa vie,
Et regardoit les Chats avec un fier
mépris.
Sa Mere qui l'aimoit, luy reprochoit
sans cesse

Sa

Sa funeste temérité.

Ingrate , qui m'as tant cousté,
Me veux-tu, *disoit-elle*, accabler
de tristesse ,

Et récompenser ma tendresse
De ton insensibilité ?

Si tu tombes entre les pattes
De nos adversaires les Chats,
La mort causera mon trépas ,
En vain, cruelle, tu te flates,
Il faut, il faut périr, hélas !

Point de grace chez eux , nostre
pette est certaine.

D'abord qu'ils sont maîtres
de nous.

On ne peut résister au fort qui
nous entraîne.

Ah , je me moque des Matous,
Répondit la jeune Eventée ;

J'essuyray leurs plus rudes
coups ,

Sans qu'on m'en voye épou-
vantée.

E v

Un cœur lâche tremble d'abord,
 La moindre chose l'intimide ;
 Mais un cœur genereux voit ap-
 procher la mort

Avec un courage intrepide.
 Le mien est de ce nombre, & les
 plus grands dangers
 Sont pour luy des travaux le-
 gers ;

Avec ce digne cœur je suis seûre
 de vaincre

L'Ennemy le plus fier que nous
 ayons jamais ,

Et je vay de ce pas , ma Mere,
 vous convaincre

Que je dis moins encor que je
 ne fais.

*La Mere toute en pleurs s'efforce
 vainement*

*D'arrester la jeune insensée,
 Qui sans autre raisonnement
 Part sur l'heure teste baissée,
 Et gagne le bord de son trôn.*

Or

*Or en ce mesme temps un jeune &
frais Maton*

*Ayant tout entendu, dit tout bas en
luy-mesme,*

*Nous verrons qui sera vain-
queur,*

Je suis subtil , & j'ay du cœur,

Et de plus ma faim est extreme;

Cependant jouons au plus seûr,

Et servons-nous de stratageme.

Il se couche contre le mur ,

*Fait le mort, sans soufler, ne branle
pied, ny patte.*

L'action estoit scelerate ,

Mais de tout temps entre Ennemy

L'artifice s'est veu permis.

*La Sonris fort ; d'abord elle est toute
surprise ,*

En voyant ce terrible objet.

*Elle rentre, en disant, ç'en est fait,
je suis prise ,*

Si je veux suivre mon projet,

Et sans-doute ma destinée

Par

Par ce Chat sera terminée.

Mais on se moquera de moy.

Si je me sauve en ma tannière.

La voila , dira-t-on , cette Souris
si fiere ,

La moindre vision la met en de-
sarroy.

Reviens mon superbe courage,
Pourrois-tu supporter ces repro-
ches honteux ?

Non , mon cœur dont la gloire
attire tous les vœux ,
Est encor en état de mépriser
l'orage.

*Elle sort de nouveau , s'avance à
petit pas ,*

*Approche en frémissant nostre Chat
immobile ,*

Et mon drôle ne branle pas

Sans-doute il a reçu , dit-elle ,
le trépas .

Exerçons sur luy nôtre bile ?

Elle joue autour de son corps ,

Et

*Et retourne en chantant victoire,
Appelle ses Parens pour partager sa
gloire,*

Et leur dit que par ses efforts.

*Le Chat est au nombre des Morts.
Tout le Peuple Souris accourt à ce
miracle,*

*Mais hélas, l'étrange spectacle!
Notre Chat ressuscite, & prenant
la Souris,*

*De son ventre il en fait sa vive
sepulture,*

*Et donne la terreur à ce Peuple
surpris.*

Que dites-vous de l'avanture?

*Qu'en pensez-vous, trop fiere
Iris?*

C'est vostre histoire toute pure.

En vain vous méprisez l'Amour,

Tost ou tard il aura son tour.

*Vous sçavez les avantages
qu'ont reçu les Suédois de la
prote*

protection de Sa Majesté. Leur jeune Roy dont l'esprit est pénétrant , & la fermeté inébranlable, a toujours marqué une entière confiance en la parole de ce grand Monarque, & les effets ont fait voir qu'il s'y assuroit avec raison , ce Prince ayant renoncé à une partie de ses plus considérables Conquestes, pour faire restituer à la Suede les Places que le malheur de la Guerre , & un nombre infiny d'Ennemis liguez contre elle luy avoient fait perdre. Elle en a fait voir sa reconnaissance par la Médaille que je vous envoie. D'un costé est un Globe traversé d'une Bande sur laquelle est écrit *Suecia* , & au dessus un Coq avec ces mots, *Sub umbra alarum*. Dans le Revers, on voit une Gerbe , qui représente les Armes de la Famille Royale





Royale de Suede, & à costé sont les Isles avec ces paroles, *Gallus Protector.*

Monsieur l'Electeur de Brandebourg a fait au Roy present d'un Miroir estimé cent mille francs, quoy qu'il n'y ait ny or ny argent à la bordure, & que la Glace n'ait rien qui difere de celle des autres Miroirs. Il est vray que cette bordure est faite de morceaux d'Ambre d'une grandeur extraordinaire ; & comme jamais on n'en a vû de semblables , on peut dire que c'est un Present qui n'a point de prix.

Le plaisir que vous a donné la Description de la Galerie de St. Cloud, peinte par Monsieur Mignard, me fait juger que c'est vous donner une agreable nouvelle, que de vous apprendre qu'il a enfin achevé de peindre le magnifique

nifique Sallon, qui fait une des beautez de ce mesme Lieu. Il avoit pris pour sujet les Amours de Mars, & de Venus.

Quand j'auray vû ce superbe Ouvrage, j'entreray dans le détail de ce qu'il contient.

Le Roy a nommé deux Conseillers d'Etat, pour remplir les deux Places qui vaquoient dans son Conseil; & ces deux Places vont estre occupées par Monsieur de la Reynie, & Monsieur Roulié. Ce premier est Maître des Requestes, & Lieutenant de Police. Il me suffit de l'avoir nommé pour vous le faire connoistre. C'est un Magistrat infatigable, & d'une probité exemplaire, reconnu pour un des plus fidelles, des plus zélez, & des plus intelligens Serviteurs du Roy, & qui outre les devoirs de ses deux

Char

Charges, dont il s'acquie avec grand honneur, ne laisse pas de servir encor Sa Majesté dans des Commissions aussi pénibles qu'importantes, & qui demandent un Juge éclairé, & d'un esprit pénétrant. Je ne vous dis rien de Monsieur Roulié. Vous vous souvenez de ce que je vous en ay dit en beaucoup d'occasions. Il faut avoir un fort grand mérite, pour estre estimé autant qu'il l'est de tous ceux qui le connoissent.

Les deux Places de Conseillers d'Etat qui viennent d'estre remplies, ont fait monter Messieurs de Breteüil, & de Pome-reu, qui sont devenus Ordinaires du Conseil. Monsieur de Breteüil a esté Intendant de la Généralité de Paris, & Contrôleur General des Finances. On ne peut servir avec plus de zele, ny de

de probité. Il est d'une bonne & ancienne Maison, & a plusieurs Fils qui sont dans l'Employ, tant sur les Vaisseaux & les Gale-tes, que dans les Armées de Terre, & à la Cour. Je vous ay parlé en plusieurs rencontres des actions étonnantes de Monsieur le Chevalier de Breteüil, & de l'esprit de Monsieur de Breteüil, Lecteur de sa Majesté. Pour Monsieur de Pomereu, vous sçavez dans quelle réputation l'a mis son mérite, & avec combien de justice on a admiré les belles Harangues que ses Emplois luy ont donné lieu de faire.

Monsieur le Marquis de la Porte de Vezius, tres-habile Homme de Mer, & le mesme qui a conduit Monsieur de Guillerague à Constantinople, a reçu commandement du Roy, d'armer pour mener

ner l'Ambassadeur qui va Fiancer l'Infante de Portugal , pour M^r le Duc de Savoye. C'est un Gentilhomme tres-estimé, & qui a fait quantité d'actions fort généreuses, dans un grand nombre d'occasions où il s'est trouvé pour le service du Roy. Il est d'une maison tres-ancienne, & alliée aux meilleures du Royaume.

On a rendu les derniers honneurs à feu Monsieur l'Electeur Palatin. La Ceremonie s'en fit à Heidelberg le Lundy vingt-cinquième de Novembre. Voicy dans quel ordre.

Sur les six heures du soir, Monsieur l'Electeur aujourd'huy régissant, descendit de son Chasteau; suivy de toute sa Cour, & à moitié du chemin de la Montagne, tous les Flambeaux furent allumez, tandis que vingt-deux Gentils

eilshommes , qui devoient porter le Corps , le poserent sur le Chariot à l'Hôtel des Commissaires, en sorte que le Chariot sortit, aussi-tost que Son Altesse Electorale fut arrivée.

Plusieurs Gardes à cheval commencerent cette Marche, & précéderent le Grand - Bailly de Ströberg, Seigneur d'Adelsheim, qui portoit un Baston noir , comme Maréchal. Il estoit suivy de vingt-deux Gentilshommes, Vassaux de S. A. E. destinez à porter le Corps, marchant deux à deux. On voyoit en suite six Valets-de-Pied en une ligne, avec des Flambeaux de Cire blanche. Monsieur Bernstein, & Monsieur Bettendorff, Maréchal de Cour, alloient derriere en qualité de Maréchaux , & avec des Bastons noirs.

A

A quelques pas de distance, paroissoit le Chariot de deuil. Il étoit tiré par huit Chevaux caparaçonnez de noir, guidez avec des Cordons de Crespe noir par huit Gentilshommes; sçavoir,

Mon sieur de Ruisch.

Mon sieur Quad de Landscron.

Messieurs de Romberg, Freres.

Mon sieur Persuis de Lautdorff.

Mon sieur de Perlips.

Mon sieur de Bettendorff.

Mon sieur de Schmettau.

Sur ce Chariot estoit posé le Corps de S. A. E. & au dessus il y avoit un grand Poël de Velours noir, garny d'Hermine. Les quatre bouts en estoient portez par les quatre Chambellans de Mon sieur l'Electeur, qui sont

Mon

Monfieur le Baron de Polheim.

Monfieur Carben de Carben.

Monfieur Zillhard.

Monfieur Crailsheim.

Au deffus du Corps on voyoit un
Dais de Velours noir , garny
d'Hermine, porté par

Monfieur d'Adelsheim, Capi-
taine de la Nobleffe,

Monfieur le Colonel Vvam-
bolt ,

Monfieur le Colonel Haxthau-
fen ,

Monfieur de Vvolffsheel ,

Meffieurs de Vvallbrun , Sei-
gneur de Portenheim ,

Monfieur le Lieutenant Colo-
nel Rair ,

Monfieur de Crouberg ,

Monfieur de Surckeim.

Proche du Corps , estoient
vingt-quatre tant Etudians que
Commis de la Chancellerie de
la

la Chambre, portant des Flambeaux de cire blanche, & aux deux côtez quatorze Valets de Pied, & seize Gardes à cheval.

Après le Chariot de deuil suivoit le Maréchal de la Cour, précédant Son Altesse Electorale Palatine avec un tres-long manteau, dont Monsieur d'Adelsheim son-Ecuyer portoit la queue. De l'un & l'autre côté marchoient six Pages, avec des Flambeaux de cire blanche, six Valets de Pied, & douze Gardes à cheval. Le Grand-Maître d'Hôtel de la Cour de S.A.E. & plusieurs Comtes & Seigneurs marchoient ensuite, & après eux, tous les Officiers de la Cour, la Chancellerie, l'Université précédée de ses Bedeaux, portant deux Sceptres d'où pendoient des Crespes noirs, & suivie des Etudiants en deuil, les

les Ministres , &c. Les Officiers du Bailliage , & les Députés des Forteresses de Manheim, Frankenthal , & des autres Places du Palatinat. Le Magistrat d'Heidelberg alloit le dernier, suivy de la Bourgeoisie , & la Marche estoit fermée par les Dragons de la Garde.

Outre les Flambeaux dont j'ay parlé , il en fut encor distribué plus de deux cens , que les Valets de la Noblesse porterent des deux costez du Corps.

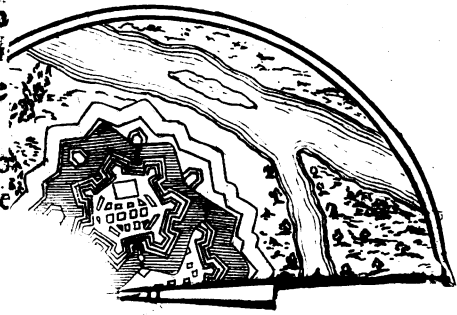
Depuis la Maison ou l'Hôtel des Commissaires , la Garnison estoit rangée en bataille avec une partie de la Bourgeoisie , ayant leurs Tambours couverts de deuil.

Le Corps estant arrivé à la Porte de l'Eglise, les Gentilshommes Vassaux le tirèrent du Chariot,

21
u-
e-
nt
psi
ra
ps
te
R-
ne
la,
na
ou-
n-
les
le
ité
que
acc
eur
fa-
y



12
le
du
Fo
Ké
Pa
de
la
roi
lat
pa
plu
de
de
de
est
un
ay
de
Po
me



riot , pour le porter jusques auprès de la Cave, où des Gens destinez pour cet employ devoient le descendre. S. A. E. suivit ainsi que tout le Convoy , & demeura dans l'Eglise pendât que le Corps fut descendu. Si-tost que cette Ceremonie fut achevée, la Bourgeoisie & la Garnison firent une Salve, sur un signal qu'on donna, & Monsieur l'Electeur retourna au Château accompagné de toute sa Cour, au bruit d'une seconde Salve du gros canon.

Le lendemain 26. il y eut des Oraisons Funebres dans tout le Pais , & le 27. dans l'Université de Heidelberg. La Médaille que j'ajoute est le Portrait du Prince defunt.

Les Cavalcades de Monsieur le Prince Radzevill Ambassadeur de Pologne, dont je vous ay

Decembre 1680.

F

appris les circonstances depuis
 quelques mois, ont esté bien-tost
 suivies de sa mort. On l'avoit vû
 tourmenté d'un fort grand mal
 de poitrine pendant plus d'un
 mois avant son départ de Rome,
 & malgré les Medecins il s'estoit
 mis en chemin, dans la pensée
 que le changement d'air pourroit
 luy aider à se rétablir; mais à pei-
 ne fut-il arrivé à Bologne, qu'il
 sentit de grands redoublemens
 de son mal, accompagnez d'une
 fièvre violente qui l'emporta le
 14. de l'autre Mois. Ce qu'il y a de
 fort remarquable, c'est que Mon-
 sieur le Prince Radzevill son Pere
 est mort dans la même Ville, dans
 le même Palais, dans la même
 Chambre, & au retour comme
 luy d'une Ambassade de Rome. Je
 croy vous avoir déjà marqué que
 c'estoit un Prince orné de tres-
 belles

belles qualitez, qui parloit parfaitement plusieurs Langues, & qui dans la Harangue qu'il fit au Pape en plein Consistoire, il avoit fait connoître qu'il possédoit la Latine dans toute sa pureté. Il s'estoit acquis beaucoup de gloire dans les Guerres de Pologne, où il avoit toujours recherché les occasions les plus perilleuses, pour s'y faire distinguer. Sa magnificence répondoit à son courage, & soutenoit dignement l'avantage qu'il tiroit de la qualité de Prince, & de celle de Beaufrere d'un grand Roy.

Monsieur de Lauglade est mort, aussi-bien que Monsieur Tiraqueau, Seigneur de Montigny, Conseiller en la Cour des Aydes. Ce premier estoit autrefois Secrétaire du Cabinet.

Monsieur Salmon, Secrétaire

du Roy, & Garde des Rôles des Offices de France, a suivy ceux que je viens de vous nommer. C'estoit un Homme plus connu par son merite que par ses Charges. Quantité de curieux & beaux Esprits, s'assembloient chez luy certains jours de la Semaine. Ce commerce luy avoit donné beaucoup d'Amis. C'est avec raison qu'ils le regretent, le Public faisant toujours une grande perte, quand il perd ceux qui ne cherchent qu'à luy estre utiles.

Je vous envoie une Fable, où beaucoup de Belles trouveront dépeint ce qui leur est arrivé. Le chagrin d'estre exposées à la médisance, leur fait souvent faire de grands sacrifices, & quelque innocent que soit leur panchant, elles n'osent plus le croire, dès qu'il commence à faire parler.

L A

LA LINOTE,

ET LE MOINEAU.

F A B L E.

DAns un Lieu sombre & soli-
taire,

Moitié des eaux d'une grande
Riviere,

Et couvert de mille Arbrisseaux,

Loin de la foule des Oyseaux,

Habite une Linote aussi belle que
fiere,

D'un plumage éclatant, d'une ver-
tu severe,

Et qui porte si loin un merite achevé,

Qu'entre tous les Oyseaux de diffe-
rente espece,

Il ne s'en trouve point d'un rang si
relevé,

Qui puisse justement meriter sa
tendresse.

F iiij



*Mille Amans des Bois d'alentour,
 Considérez par leur plumage,
 Tous de bonne Maison, & d'illustre
 Lignage,
 Pour elle ont quitté leur séjour,
 Et sont venus à tire-d'aile
 Soupirer ardemment aux pieds de
 cette Belle,
 Et par mille soins amoureux,
 Offrir à ses appas un cœur tendre &
 fidelle;
 Mais elle a méprisé leurs vœux,
 Et tous n'ont remporté chez eux
 Qu'un grand fond de respect, &
 d'estime pour elle.*



*Admirez de l'Amour le pouvoir
 surprenant.
 Un Moineau de peu d'apparence,
 Mais d'un esprit entreprenant,
 Ne craignit point sa résistance.*
Son

*Son cœur estoit pour elle ardemment
prevenu,*

*Et l'on dit qu'il l'aima dès la pre-
miere veüe ;*

*Il admiroit son chant , sa douceur,
sa vertu,*

Et son aimable retenüe.

Enfin se sentant consumer

Par une langueur inconnüe ,

*Cet Oyseau trop hardy , sans songer
à l'issüe ,*

Resolut de s'en faire aimer.



L'entreprise estoit difficile ;

Mille Rivaux devant ses yeux

*Et aloient sans espoir une flâme inu-
tile ,*

Mais cet Esprit ambitieux ,

*Pour en venir à bout , se crût assez
habile.*



Sans autre guide que l'Amour,

Dont il sentoit la force inévitable,

F iiij

128 MERCURE

*Le Moineau se rendit au Reduit
agréable*

*Où nostre Belle a choisi son se-
jour.*

*Là se glissant au fond de sa demeu-
re obscure ,*

Il est reçu sans estre rebuté ,

*Il fait de son amour une vive pein-
ture ,*

Et son ramage est écouté.



Après cette heureuse visite ,

S'applaudissant de sa conduite,

Et flatant son cœur amoureux,

Il ne crût pas fort impossible

De luy faire agréer ses feux,

Et de la rendre un jour sensible.

*Enfin sans s'arrêter au détail en-
nuyeux*

Des divers progrès de sa flâme.

*Suffit , qu'il sçeut si bien conduire
cette trame ,*

Que le succès en fut heureux.

Il



*Il fit paroître aux yeux de sa Maî-
tresse*

Tant de respect, tant de soumission,

Et fit voir avec tant d'adresse

La grandeur de sa passion,

*Qu'elle laissa toucher son cœur à la
tendresse.*

*Elle en souffrit d'abord quelque con-
fusion ;*

*Mais enfin luy rendant carresse
pour carresse,*

Après mille petits discours,

*Qui marquoient de leurs cœurs la
parfaite allegresse,*

*Ils convinrent tous deux qu'ils s'ai-
meroient toujours.*



Ils jouirent longtemps sans peine

*De toutes les douceurs d'une agrea-
ble chaîne.*

*L'impatient Moineau ne pouvant
soutenir*

F

L'absence de celle qu'il aime,
 Recherchoit en tous lieux avec un
 Soins extrême
 Le plaisir de la voir & de l'entre-
 tenir.

Le Public se mésta bien tost de leurs
 affaires,
 Ils laissoient eclater un commerce si
 doux.

Et n'en faisoient plus de mystere;
 Tant pis (cela soit dit seulement
 entre nous.)

En effet, le Moineau qui n'avoit
 d'ordinaire

Que des plaisirs délicieux,
 Est bien tost sur les bras, par un de-
 stin contraire;

Des jaloux & des Envieux.

Leur amour fut connu, plusieurs s'en
 étonnerent,

Tous les Rivaux en murmurèrent,
 On fit mille discours en l'air.

Cho

Chaque Oyseau suivoit son génie;
 L'un par dépit, l'autre par jalousie,
 Tout le monde en voulut parler.



Entr'autres certaine Fauvette,
 Jalouse du bonheur de nostre heu-
 reux Amant,

Avina sa langue indiscrete
 Pour troubler les plaisirs qu'il gou-
 toit en aimant;

Et cette insolente Gazete
 Osa taxer impudemment

La Linote d'estre Coquette.



Quand cette Belle apprit les dis-
 cours odieux

Que l'on répandoit en tous lieux,
 Comme un Oyseau, discrete &
 sage,

L'ame touchée, & le cœur abattu,

Elle se plaignit de l'outrage.

N'auray-je point le droit que tant
 d'autres ont eu,

Disoit-

Disoit-elle, de voir un Oyseau
plein d'adresse,

Un honneste Moineau, qui se
fait estimer

Par son esprit, par sa tendresse,
Dont le ramage doux, & la dé-
licateffe,

Peut réjouir, & nous charmer?

Quand un tel Oyseau nous
carresse,

Est-ce un grand crime de l'ai-
mer?

L'amour est-il incompatible

Avec les desirs généreux,

Et croit-on qu'il soit impos-
sible

D'accorder le cœur tendre avec
le vertueux?



Puis reprenant son humeur fiere.

Si l'on condamne mes soupirs,

Ne songeons plus, *dit-elle*, aux
amoureux plaisirs,

Et

Et reprenons ma conduite première.

A de fausses douceurs c'est trop
de temps perdu,

Il faut faire un effort digne de
l'entreprendre,

Sacrifions à la Vertu.

Ce que mon cœur a de plus
tendre.



Et vous, *dit elle, en parlant au*
Moineau,

Si vous m'aimez, charmant
Oyseau,

Etouffez, s'il se peut, pour jamais
vostre âme,

Laissez-moy dans ces Lieux
réclus.

Achever une vie innocente &
sans blâme;

Adieu, retirez-vous, & ne me
voyez plus.

Vn

*Un discours si rempli de froideur &
de glace,*

*Surprend ce pauvre Infortuné,
De mille passions son ame s'embar-
rasse,*

*Il ne peut concevoir cet ordre in-
opiné ;*

*Mais enfin rapellant son esprit
étonné,*

Il gémit, il se désespère ;

*Il nomme sa Maîtresse inconstante
& légère,*

*Et tombant à ses pieds, d'un air
passionné,*

*Il se plaint doucement de sa rigueur
extrême.*

*Vous me quittez , dit-il , & je
vous aime.*

*Pouvez-vous m'ordonner de m'é-
loigner de vous,*

*Moy , qui de vous aimer me fais
un bien si doux ?*

Quel

Quelle humeur ! quelle fantaisie !

Où sont ces doux transports dont j'étois si charmé ?

Ah ! ce n'étoit qu'hypocrisie,
Et le pauvre Moineau ne fut jamais aimé.

Quoy donc, dans le fond de votre ame,

N'est-il point de retour favorable à ma flamme,

Qui puisse révoquer cet Arrêt inhumain ?

Helas ! vous vous taisez, Ingrat !

Et mes larmes coulent en vain.

C'en est fait, mon malheur par ce silence scellé.

Il n'est point de remède à mes vives douleurs,

Vous voulez m'oublier, je vois
Aime, & je meurs.

On

On dit qu'à ce discours elle fut attendrie,

Et que de son Amant elle eut quelque pitié.

Cependant le Moine au public,

Qu'après cent sermons elle oublie

Ce qu'elle doit à sa tendre amitié.

Il s'en plaint, soupire, & proteste,

Que malgré ce revers funeste,

Que luy causent de fots discours,

Il aime la Linote, & l'aimera

toujours.

Le Roy a nommé monsieur d'Oppede, Président à Mortier au Parlement de Provence, Ambassadeur ordinaire en Portugal. Il a esté Intendant à Messine. Il est bien fait de sa personne. Il a la phisionomie belle & heureuse. Il est civil & honneste. Il a beaucoup d'intelligence dans les Affaires,

faïres , & son esprit répond à toutes les grandes qualitez qu'on remarque tous les jours en luy. Il est de la Maison de Fourbin. Feu monsieur d'Oppede son Pere avoit esté Intendant de la Province , puis Président à Mortier, & ensuite Premier Président dans le même Parlement de Provence. Il est à remarquer qu'il estoit le cinquième Baron d'Oppede de la même Maison, qu'on avoit vû à la teste de cet illustre Corps. Cette Place est presentement remplie par monsieur Marin, son Beau-Frere.

Le Roy dont la vigilance est continuelle pour le bien de ses Sujets , ne s'est pas contenté du nouveau Code qu'il a fait faire il y a déjà quelques années. Il a toujours travaillé depuis ce temps là à rendre l'Etude du Droit plus

plus florissante, & dans ce dessein, il vint encor de nommer douze Docteurs agrégez à la Faculté de Paris. Ces Docteurs sont Messieurs Boccager, Paucy, du Gono, Bazziere, Piolin, du Ru, le Gendre, Mongin, Bonamours, Colesson, Girard, & Amyot. Ils presterent le Serment le vingt-huitième du passé, entre les mains de Messieurs Boucherat, & de Bezons, Conseillers d'Etat, Commissaires députez par sa Majesté; & le lendemain 29. Monsieur de Meslles, Syndic & cydevant Doyen de Charge de la Faculté du Droit Civil & Canon de Paris, fit un Discours public aux anciennes Ecoles, où il montra, en faisant l'Eloge de Monsieur le Chancelier, que le Roy ne s'estoit pas moins distingué des autres Princes de l'Europe par sa
 pru

prudence, & par sa justice, qu'il a fait par sa valeur, par ses victoires, & par sa clemence. Monsieur Pellerier, Conseiller d'Etat, estoit à la teste de la Faculté, avec Monsieur Boucherat, & de Bezons. Quoy que l'Assemblée fut nombreuse, elle n'estoit composée que de Personnes de choix, soit pour le rang, soit pour le mérite.

Quoy qu'il y ait de la bassesse à tromper, il est des occasions où de fort honnestes Gens ne s'en font aucun scrupule. Voyez, Madame, si vous pourrez estre contre le Trompeur dans l'Avanture qu'on m'a apprise depuis quelques jours. Une Dame des plus coquetes qu'il y eut jamais, s'estoit tellement accoustumée à voir le monde, que la moindre solitude luy paroissoit le plus grand de tous les maux. Il falloit qu'elle vi-

sist,

sitaſt, ou qu'elle fuſt viſitée, & de quelque bouche que paſſent ſortir les douceurs qu'on luy diſoit, c'eſtoient toujours des douceurs, & il ſuffiroit qu'elle y trouvaſt de la flaterie, pour les écouter avec plaſir. Comme elle avoit beaucoup plus de Bien que ſon Mary, & qu'elle eſtoit meſme de plus de naiſſance, elle prétendit avoir droit de dominer. Il eut beau vouloir régler ſa conduite. Elle ſuivit ſon panchant, & ſes remonſtrances furent inutiles. Sa coqueterie augmentant de jour en jour, & attirant ſouvent au Mary de fâcheuſes railleries, il en mourut enfin de chagrin; par malheur pour la Dame, il ne ſ'avifa de cette folie que quand elle eut cinquante ans. Cet âge, que des ſecours mandiez avoient peine à déguiſer, la rendoit mal

mal-propre à faire encor des conquêtes. D'ailleurs ses plus grands charmes n'ayant jamais consisté qu'en agrémens de jeunesse, il ne luy restoit du premier brillant qu'elle avoit eu, qu'un ridicule enjouement qui s'accordoit mal avec ses années. Ainsi quoy que le Veuve la mist dans l'indépendance, elle eust mal passé son temps, sans une Fille dont les belles qualitez commençoient à faire bruit. Elle n'avoit encor que douze ans, mais son esprit estoit déjà si formé, & un si grand éclat de beauté soustenoit cet avantage, qu'elle s'attira bientôt une grosse Cour. Vous pouvez croire que de l'humeur dont estoit sa Mere, elle ne ferma la porte à personne. Elle voyoit avec joye la foule d'Amans s'accroistre ; & dans ce grand nombre, les mieux reçeus estoient

estoyent ceux qui luy procuroient plus de plaisirs. Cependant la Belle, à qui l'amour estoit encor inconnu, eut beau avancer en âge. Chaque Prétendant avoit sa tache dès qu'il s'expliquoit sur le Sacrement. L'un n'estoit pas d'une qualité assez distinguée. L'autre n'avoit qu'un bien médiocre. Celuy-cy faisoit une trop grande dépense. Celuy-là paroïssoit trop réservé. Enfin aucun d'eux n'estoit bon pour un mary; & dans les divers défauts que leur impu-
 toit la mere, tous demandoient, & personne n'obtenoit. La Belle qui avoit insensiblement attrapé vingt ans, sans qu'elle eust cessé d'estre indifferente, s'estoit jusque-là assez bien accommodée de cette conduite; mais enfin un Cavalier aussi bien fait que spirituel, s'é-
 tant attaché à luy rendre quel-
 ques

ques soins , trouva le secret de
toucher son cœur. Il estoit riche
d'une des meilleures maisons de
Poitou , & avoit des manieres si
engageantes , qu'il estoit impossi-
ble de le voir sans l'estimer. Com-
me il proposa d'abord beaucoup
de Parties d'Opera , de Comedie,
& de Promenades , il fut tout-à-
fait au gré de la Mere; mais quand
ses pretentions furent decouver-
tes , il n'eut plus pour elle le mê-
me agrément. Elle le tint long-
temps en balance , d'autant plus
chagrine de sa déclaration , que
le Party estant fort avantageux
elle ne sçavoit sur quelle raison
fonder ses refus. Elle en trouva
pourtant une , en luy opposant
qu'il demeurait en Province , &
qu'aimant sa Fille avec la plus
forte passion , elle ne pouvoit se
résoudre ny à la perdre , ny à la
suivre

suivre en un Lieu dont le séjour luy seroit insupportable apres celui de Paris. Le Cavalier offrit aussitost de prendre une Charge en Cour, & ne demanda à se marier que quand il seroit receu. Elle traita l'offre d'artifice, & dit qu'une Charge qu'il pouvoit ne garder que quelques mois, ne luy répondoit de rien. La Belle qui aimoit le Cavalier, cōmença d'ouvrir les yeux sur la politique de sa Mere. Elle connut aisément qu'ayant gardé l'amour des plaisirs, malgré ses vieilles années, elle ne trouvoit des raisons d'exclusion sur tous les Partys qui se présentoient pour elle, qu'afin que différant à la marier, elle püst jouir par réflexion des complaisances de ses Amans, & passer toujours d'agréables heures. Le Cavalier à qui elle ouvrit son cœur sur les
refus

refus de sa Mere , comprit ainsi qu'elle ce qui l'obligeoit à cette conduite. Son entestement pour toutes les Modes , sa façon de s'habiller , & mille affectations, pardonnables seulement aux jeunes Personnes , luy faisoient trop voir que le long temps qu'elle avoit vescu, n'avoit encor pû luy meurir l'esprit. Il ne sçavoit quel remède apporter à son malheur, & il eust esté peut-estre contraint d'abandonner la partie , sans un Marquis de sa connoissance , qui ayant appris son embarras, entreprit de l'entirer. Il estoit jeune, avoit l'esprit vif, les manieres fines; & sur le portrait que le Cavalier luy fit de la Dame, il ne douta point qu'il ne vinst à bout de la duper. Il prit ses mesures avec son Amy , & apres qu'il eut esté résolu qu'ils fein-

Décembre 1680. G

droient de ne se point connoître l'un l'autre, & que la Belle ne s'étonneroit point de le voir agir contre elle un peu cavalierement, il rendit visite, & n'eut pas de peine à en trouver le pretexte. Quoy que la Belle luy parust toute charmante, il n'eut pour elle qu'une honnêteté pleine de froideur, & s'attacha auprès de la Dame, dont à tous momens il loüoit l'esprit, & ces agreables je-ne-sçay-quoy qui touchent plus que la beauté mesme. Il la vit cinq ou six fois de la mesme sorte, & toujours avec un attachement particulier. La Dame charmée ne pouvoit assez s'applaudir de son bonheur. La gloire de faire encor à son âge une conquête importante, luy paroissoit un triomphe reservé à elle seule; & dans la crainte de le laisser écha-

per

per, c'estoient tous les jours de nouveaux soins pour se rendre aimable aux yeux du Marquis. Il eut pour elle pendant tout un mois des complaisances & des assiduez extraordinaires, sans qu'on pût croire qu'il songeât à autre chose qu'à s'en faire aimer. Chacun en parloit avec surprise, & le commerce augmentant toujours, il se faisoit un plaisir de la sottise de ceux qui donnoient dans le panneau. Le temps l'ayant fait entrer dans la confiance de la Dame, il luy dit un jour sur l'article de sa Fille, que tout Homme qui avoit des yeux devoit convenir de sa beauté, mais qu'il luy trouvoit une fierté ridicule, un esprit sans regle, & si peu de pratique du beau monde, que cherchant moins le brillant que le solide, il prefereroit

G ij

toûjours une Femme de quarante ans à une Personne aussi jeune qu'elle. Là-dessus il luy jura qu'il ne pouvoit croire qu'elle en eust plus de trente-cinq, & assaisonna cette douceur de regards si languissans , & de protestations si tendres , que la Dame demeura persuadée qu'on ne pouvoit estre plus amoureux qu'il l'estoit. Il poursuivit quelques jours sur ce mesme ton , & pour venir à ses fins avec moins d'obstacle , il feignit d'avoir quelque démeslé avec la Belle , & affecta mesme de l'aigreur en luy parlant. La Dame se rangea de son party contre sa Fille , & les choses estant disposées de cette sorte , le Marquis qui luy avoit déjà dit plus d'une fois que cette aimable Personne luy estoit insupportable, la conjura d'agréer une Partie de plaisir,

plaisir, sans ce Témoin importun, qui en eust troublé toute la douceur. La vieille Coquette y consentit avec joye, & montant seule en Carrosse avec son prétendu Amant, & une Suivante, ils allerent à une lieuë de Paris, où un Repas tres-propre estoit préparé. Ce galant Régál acheva de luy renverser l'esprit. Faire dépense pour elle, c'estoit témoigner une forte passion. Après s'estre diverty quelque temps de sa folie, le Marquis changea d'humeur, & fit paroistre un chagrin dont elle voulut qu'il luy découvrist la cause. Alors prenant un visage sérieux, il luy dit qu'il n'avoit pû la voir si longtemps sans estre charmé de son merite, & qu'il présumoit assez des obligeâtes marques d'estime qu'elle luy avoit tât de fois données, pour croire qu'elle pourroit

G iij

se refoudre à l'épouser ; mais que malheureusement ayant autant d'aversion pour sa Fille, qu'il sentoit d'amour pour elle , il voyoit bien qu'il devoit renoncer à son bonheur , puis qu'aimer la Mere avec passion, & ne pouvoir voir la Fille sans se faire une violence inconcevable ., c'estoient deux choses qui n'auroient jamais rien de compatible. La difficulté qui arrestoit le Marquis estant facile à lever , vous devinez aisément la réponse de la Dame. Sa Fille avoit des Amans, & pour l'oster d'aupres d'elle , il ne falloit que la marier. Ce fut peu pour le Marquis. Il prétendit qu'estant mariée , elle verroit tous les jours sa Mere , qu'il seroit blâmé s'il l'empéchoit , & que ne pouvant vaincre son antipatie , il auroit toujours à souffrir également.

ment. Le Cavalier de Poitou fut aussi tost proposé. Il devoit mener la Belle en Province, & le Mariage fait, elle partoit de Paris. C'estoit où le Marquis attendoit la Dame. Il luy dit tout ce qu'un sincere amour peut inspirer d'obligeant, & feignant qu'il trouvoit de l'injustice à la priver d'une Fille qu'elle aimoit, pour contenter sa bizarrerie, il la pria de luy accorder trois ou quatre mois, pendant lesquels il feroit tous ses efforts pour surmonter son aversion, & mériter mieux l'extraordinaire marque de tendresse qu'elle vouloit luy donner. La Dame flatée du rang de Marquise, & de la gloire d'avoir un Mary tout plein de mérite, protesta que ce sacrifice estoit le moindre qu'elle fust prête à luy faire, que s'il en savoit de plus importants, il n'a-

voit qu'à s'expliquer; & pour luy faire connoître qu'il disposeroit toujours absolument de toutes les choses qui dépendroient d'elle, elle voulut qu'il réglast les avantages qu'elle devoit faire à sa Fille, étant bien aise de ne luy donner en la mariant qu'autant qu'il souhaiteroit, afin qu'il jouïst du reste. Le Marquis luy répondit, que dans l'amour qu'il avoit pour elle, il ne regardoit que sa personne, & qu'ayant assez de Bien par luy même pour la faire vivre avec éclat, il luy seroit obligé si elle faisoit les conditions de sa Fille très-avantageuses, afin qu'on ne luy pust imputer d'avoir affoibly s^{on} Mariage par des veuës intéressées. Il ajouta qu'il voyoit grand monde, qu'il donnoit souvent à manger à ses Amis, & que si cette depense ne luy plaisoit pas, il

il renonceroit à tout pour se conformer à ses volontez. C'estoit flatter agreablement la Dame, & du caractere dont elle estoit, vous jugez bien qu'elle n'avoit garde de souffrir aucune reforme sur cet Article. Dès le soir mesme elle déclara à sa Fille ce qu'elle avoit résolu. Le Contract fut signé le lendemain, avec des clauses dont on eut tout lieu d'estre satisfait, & trois jours apres le Mariage se fit. Le Marquis fut de la Nôce, & fit valoir à la Dame les honnestetez qu'il eut pour la Mariée. Les Parties estant d'intelligence avec le Marquis, & d'accord entr'elles sur les sentimens du cœur, il ne faut pas s'étonner si la chose alla si viste. Le Cavalier ayant dit d'abord que d'importantes affaires le rappelloient en Province, il est aisé de s'imaginer qu'il n'eut

pas de peine à obtenir permission de partir. Il feignit de vouloir faire le voyage seul, afin d'épargner à la Mere & à la Fille le déplaisir de se separer si tost; mais on trouva juste que sa Femme le suivist. Ils partirent donc, & ce jour là mesme la Dame attendit son cher Marquis, avec les empressemens d'impatience que donne l'amour aux cœurs surannez. Sa complaisance estant épuisée par le service qu'il avoit rendu à son Amy, il ne parut point, & elle envoya six fois chez luy, sans qu'on luy pût dire ce qu'il étoit devenu. L'inquietude la prit, & la plus vive douleur fut jointe à l'inquietude quãd elle passa les deux jours suivans sans qu'elle en receust aucune nouvelle. Elle monta en Carrosse, l'alla chercher elle mesme en diférens lieux, & revint desesperée

perce de cette marque d'oubly. Tous les Amans de sa Fille ayant deserté par son Mariage, elle ne voyoit personne, & se repentoit trop tard d'avoir consenty à l'exiler. Enfin le Marquis voulant s'affranchir de ses trop fréquentes mes-
sages, songea au dénouement de la Piece, & le fit par un Billet dont la raillerie mit le cœble à ses cha-
grins. Ce Billet portoit qu'allant chez elle pour les Articles qu'ils devoient dresser ensemble, il s'es-
toit souvenu que croyant mourir d'une blessure reçue dans sa der-
niere Campagne, il avoit fait vœu s'il en échapoit, de passer sa vie dans le Célibat; que depuis trois jours il avoit consulté tous les Docteurs de Paris, & qu'aucun d'eux n'ayant le pouvoir de le relever de son Vœu, il estoit résolu d'en aller poursuivre la Dispense à Rome

Rome ; qu'il la supplioit de ne le pas exposer, à la douleur de l'adieu, & que si elle avoit assez de constance pour luy conserver son cœur, il tâcheroit par de nouveaux soins de le mériter à son retour. Cette Lettre fut un coup de foudre pour la Dame. Elle vit bien qu'elle estoit jouée, & les plaisans contes, que fit le Marquis de son prétendu attachement, ne luy apprirent que trop dans quel panneau elle avoit donné. Une autre qu'elle seroit morte de chagrin ; mais comme elle aimoit la vie plus que toutes choses, elle trouva à propos de fermer les yeux sur la tromperie qu'on luy avoit faite, & partit pour le Poitou, ne doutant point qu'elle n'y vîst plus de monde auprès de sa Fille, qu'elle n'en verroit en restant seule Paris. Je croirois qu'ayant

qu'ayant entendu raison , & estant revenue à elle - même, elle se seroit divertie à écrire le Billet qui m'a esté adressé depuis quelques jours , si la Coquette qu'on y fait parler , ne déclaroit qu'en tâchant de donner de l'amour à tout le monde , elle s'est toujours défendue d'en prendre. Voyez , Madame , si quelqu'un de vos Amis voudra travailler pour sa consolation. Voicy ce que contient le Billet.

MERCE. Quoy que vous publiez tout ce que l'on vous dit , je ne laisseray pas de vous confier que j'ay esté toute ma vie une honneste Coquette , qui ay fait mon plaisir de donner de l'amour sans en prendre. J'ay mis en usage tout ce que la Nature m'a donné d'adresse, pour m'en faire conter par toutes

tes sortes de Gens sans exception. Les Jeunes, les Vieux, les Riches, les Bourgeois, & jusqu'aux Secretaires & Sonnetiers, il n'a pas ce-
 nu à moy que je n'aye esté tout mon-
 sement de cœur, & je vous assure que
 tant que cela a duré, j'ay passé le
 temps comme une Reyne. A present
 que je commence à vieillir, je suis au
 désespoir de ne pouvoir plus me di-
 vertir de la mesme sorte. Tout me
 paroît fade, & insipide. Je m'ennuye,
 & rien ne me donne de goust. Je m'a-
 dresse donc à vous, mon cher Mer-
 cure, non pas pour coqueter avec
 vous, car quoy que ce soit un de vos
 métiers, cela ne me suffiroit pas, mais
 pour vous prier de proposer au Pu-
 blic d'écrire pour consoler une Co-
 quete qui vieillit, afin que j'apprenne
 des Gens sages, ce que je dois faire
 pour m'empescher de mourir de cha-
 grin.

Ces

Ces jours passez, Monsieur l'Abbé Pellot Fils de Monsieur Pellot, Premier Président de Normandie, soutint au Collège d'Harcourt une Thèse de Philosophie, qu'il dédia à Monsieur Colbert. Le dessein en avoit esté inventé par Monsieur Mignard, & exécuté par Monsieur Poilly. C'estoit le Temps, qui présentoit par les mains de l'Honneur le Portrait de ce grand Ministre à l'Eternité. Il n'est pas besoin de vous dire que ce jeune Abbé s'attira l'admiration de la plus célèbre Assemblée que l'on ait veüe depuis longtemps, quand vous sçauvez qu'il joint à un esprit vif, une mémoire heureuse, & beaucoup d'attachement pour l'étude. Et l'on doit en attendre toutes choses, puis qu'avec ces qualités naturelles il a auprès de luy

Mon

M. Audran , Docteur de Sorbonne , qui outre une grande érudition , a une netteté admirable qu'il fait paroître dans les Matieres les plus épineuses.

Le P. Alexis du Buc, Theatin, continuant d'appliquer ses soins au salut des Ames, a fait connoître à Madame de Vallegrand & à deux de ses Enfans, les erreurs de la Religion Prétendue Reformée. Ils en firent abjuration entre ses mains le second jour de ce Mois , dans l'Eglise des grandes Carmelites. La maison de Vallegrand est une des premières de Champagne.

Le 25. jour d'Aoust de l'Année prochaine 1681. Messieurs de l'Académie Françoisse donneront le Prix de l'Eloquence, [à celui qui aura le mieux réussi dans un Discours, que tous ceux qui y
pre

pretendront seront obligez de faire, sur ces paroles que l'Ange dit à la Vierge en la saluant, *Ave gratia plena Dominus tecum*. Ce Prix doit estre un Crucifix, ou un S. Lœuis d'or de cens écus, & ne se donne que tous les trois ans. Je croy vous en avoir dit les raisons ailleurs. Feu monsieur de Balzac qui l'a fondé a aussi marqué les Sujets sur lesquels il a souhaité qu'on travaillast. Le Discours ne doit estre tout au plus que d'une demie heure de lecture, avec une courte Priere à Dieu, par laquelle il faut finir.

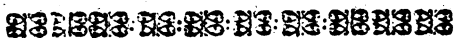
Le mesme jour, la mesme Académie doit donner un autre Prix pour la Poësie Françoisè, à la loüange du Roy. Elle a proposé pour Sujet, *qu'on le voit toujours tranquille, quoy que dans un mouvement continuel*. Malgré le
choix

choix qu'elle a fait de ce Sujet, elle permet à chacun d'y joindre telle autre louange qu'il voudra, sur une Action particuliere de Sa Majesté, ou sur toutes ensemble; & exhorte d'y faire entrer par forme de comparaison la pensée d'une des Devises qui ont esté faites pour ce grand Monarque. Le corps de cette Devise est le Soleil, avec ces deux mors pour ame, *Quicquid similis*. On doit ajoûter à la fin de cet Ouvrage une autre Priere à Dieu pour le Roy, de telle mesure de Vers qu'on la voudra faire. Le tout ne doit point passer le nombre de cent, soit Alexandrins, soit d'Ode, ou de Stances. Les Discours qui seront faits pour le Prix de l'Eloquence, doivent avoir l'Approbation de deux Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, qui

qui y résident actuellement. Chacun est reçu à travailler pour les Prix, à l'exception des quarante de l'Académie, qui doivent en estre les Juges; & afin qu'on ait le temps d'examiner les Ouvrages, il faut qu'ils soient mis dans le dernier du mois de May prochain entre les mains de monsieur de Mezeray, Conseiller du Roy, Historiographe de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou entre celles du Sieur le Petit, Imprimeur ordinaire du Roy & de l'Académie. On ne doit point y mettre son nom, mais seulement une marque ou un paraphe, avec un Passage de l'Ecriture Sainte.

Je vous envoyay la dernière fois une Lettre en Vers de monsieur de Lignerot à Madame la Duchesse de Bellegarde, par laquelle

qu'elle prétend faire connoître que l'Etude & l'Art contribuent plus que la Nature à faire les Poètes. J'y joignis la Réponse de cette spirituelle Duchesse. Voicy ce qu'elle a donné lieu au mesme Monsieur de Lignieres d'écrire tout de nouveau, pour soutenir son opinion.



RESPONSE

A MADAME
LA DUCHESSE
DE BELLEGARDE.

S I l'on m'en avoit crû, l'on auroit
interdit

*Le Proverbe Latin , qui d'un haut
ton nous dit*

*Qu'on devient Orateur, & qu'on est
né Poète, Par*

*Par une qualité dominante , &
secrete.*

*Fut-ce de Ciceron , ou de Quin-
tilien ,*

*Ce mot est dit en l'air , & n'est fondé
sur rien.*

*Boileau pompeusement , & d'un air
magnifique ,*

*Parle pour la Nature en son Art
Poétique :*

*Horace est pacifique , & ce grand
Chef de part*

*Accorde pour les Vers la Nature
avec l'Art :*

*Les siens sur ce sujet sont solides
& fermes ,*

*Et je vais , si je puis , les rendre dans
nos termes.*

*Pour faire de beaux Vers sou-
vent on s'est enquis ,*

*Si la veine suffit , ou le sçavoir
exquis :*

*Le sçavoir sert de peu sans une
riche veine , Et*

166. M E R C U R E

Et la veine a besoin, que le sçavoir
la meine ;

Il faut par un accord stable &
perpétuel,

Qu'ils se prestent tous deux un
secours mutuel.

Une seconde fois pour l'Art je me
déclare ;

J'appréhendois d'abord de passer
pour bizarre,

Mais je ne me suis point attiré de
mépris,

Et plusieurs ont loué le party que
j'ay pris.

Vos Vers sont si bien faits, que je n'y
puis répondre ;

Duchesse, je les veux publier pour
confondre

Ceux qui ne lisent rien que pour le
censurer :

Vos Vers en se montrant se feront
admirer.

Pour moy, par un excès d'orgueil &
d'allégresse, En

Entesé de l'encens d'une belle Du-
chesse,

Je me suis presque vu tomber en
pâmoison,

Par cette merveilleuse & douce
exhalaison.

Je sens que j'en auray l'ame toujours
ravie,

Je n'ay jamais reçu tant d'honneur
en ma vie.

Oüy, Duchesse, vos Vers me rendent
glorieux,

Et Merveilleux Galant les va dire en
tous lieux :

Nos Poëtes n'ont pas le noble don
d'en faire

De ce tour excellent, ny de ce cara-
ctere.

Pour vos perfections, vous remportez
le prix

Sur les plus beaux Objets, & les plus
beaux Esprits.

L'Art

L'Art répand sur vos Vers une clarté si pure ,

Qu'il en a tout l'honneur , & non pas la Nature.

Il ne m'en dédis point , l'Art regne en l'Univers ,

Sur les Fruits & les Fleurs , ainsi que sur les Vers.

L'Art adjointe à la Fleur , dont notre soin se charge ;

Vous avoiez qu'elle est plus fournie , & plus large

Que celle que l'on cueille en un Champ émaillé ,

Où les mains du Printemps ont fait les travaille.

J'ignore pour les Vers cette pente secrète ,

Et ce je-ne-sçay quoy qui forme le Poète.

Est-il rien dans les Vers , que l'Art n'ait surmonté ,

La

*La Science estant jointe avec la
volonté :*

*L'un & l'autre n'a pas besoin de
cette pente ,*

*Je m'en rapporte à ceux que le Par-
nasse vante :*

*Toujours les plus sçavans y sont
victorieux ; (rieux.*

Et la Palme s'y donne au plus labo-

*Ils volent jusqu'au Ciel de mesme
que des Aigles ,*

*Sans qu'on découvre en eux la con-
trainte des Regles.*

*Leur vol paroist facile, & par leurs
doctes soins,*

*Ceux qui travaillent plus, semblent
travailler moins.*

*C'est donc l'Art qui nous meut , &
l'Art qui nous dispose,*

*Quand nous voulons en Vers mettre
au jour quelque chose ;*

*L'Art nous fournit les mots, il mon-
tre à les placer ,*

Decembre 1680.

H

Et pour surcroist, c'est l'Art qui nous fait bien penser.

*La science des Vers nous charme, &
nous enflâme,*

Lors qu'on en a fait voir les beautés à notre ame ;

On sent que de soy-mesme on ne s'y
porte point,

*Et sans que l'on ait pris des Leçons
sur ce point.*

*L'Amour pour ce Mestier nous vient
par le commerce ,*

*Et les enseignemens de celui qui
l'exerce.*

*L'on fait ainsi des Vers, & je le sçay
par moy,*

Mais on est odieux quand on parle
de soy.

Dans les temps où les Vers nous
donnent de la peine,

Nous ne recevons rien de la part de
la veine,

Mais l'Art intelligent, accompagné
de soin, Illu

*Illumine nostre ame , & la sert au
besoin.*

*La peine que l'on sent pour un Vers
qu'on médite ,*

*Est cet enthousiasme , & ce qui nous
agite ;*

*La Machine s'ébranle & dedans,
& dehors ,*

*Par les réflexions que nous faisons
alors.*

*Dans ces enfantemens une Ame em-
barrassée*

*Cherche à bien exprimer une vive
pensée ,*

*Où veut faire éclater des sentimens
profonds*

*Qu'elle tire d'un autre , ou de son
propre fonds.*

*Comme les anciens , le Poète mo-
derne*

*Sans fondement aux Vers donne un
principe interne :*

*Si je l'entreprendois , je pousserois à
bout*

H ij

L'Homme préoccupé, qui sans raison
croit tout.

Les Vers ne nous sont point venus
de la Nature,

C'est une invention qui met à la
torture ,

Ils troublent le repos, & puis qu'ils
sont l'effet

D'un Art pénible & long, c'est donc
l'Art qui les fait.

L'autre jour chez Boileau, que sans
cesse on consulte,

Et dont les Vers limez ne craignent
point d'insulte,

Je vis un Chevalier plein de cœur, de
renom, M. le C. de Nantoùillet.

Et qui par son esprit a signalé son
nom.

Il soutint contre l'Art souvent qu'un
grand Génie

En Vers cédoit au moindre, & c'est
ce que je nie.

Les Vers sont de l'esprit le plus puis-
sant effort; Ce

*Celuy donc qui fait mieux, l'a plus
vif & plus fort.*

*Je crains qu'un Orateur, ou Philoso-
phe insigne,*

*Quand j'exalte les Vers, contre moy
ne s'indigne.*

*Qu'il vante son Mestier, je vante-
ray le mien,*

*Puis qu'il est naturel de faire cas
du sien,*

*On connoist que les Vers veulent
beaucoup d'attache :*

*Cette profession aux yeux communs
se cache ;*

*On ne démesle point ces misteres
obscurs*

*Et les autres talens nous paroissent
moins durs.*

*Le Villageois, qui vit dans l'épaisse
ignorance,*

*Chante sans estre instruit, & sous les
Arbres dance,*

*Quoy qu'il n'ait point appris ces
mouvemens divers ;*

*Mais on voit que sans Maistre on
ne fait point de Vers,*

*Et cette invention est si peu natu-
relle,*

*Qu'on n'y songeroit point, si l'on ne
parloit d'elle.*

*Un Laboureur dira quel Astre dans
les Cieux*

*Fait les vents, l'air serain, & le
temps pluvieux.*

*Il a des notions sans lettres, ni do-
ctrine,*

*De la Géometrie, & de la Mede-
cine.*

*Dans de simples Vergers, & d'aima-
bles Forests,*

*La Nature souvent lui montre des
secrets,*

*Et mieux qu'un Philosophe insolent
& superbe,*

*Il sçait les Animaux, & les vertus
d'une Herbe;*

*Mais le Mestier des Vers n'est pas
si-tost appris, Et*

*Et cet Art n'est donné qu'aux plus
doctes Esprits.*

*La Suze, dites-nous, vostre illustre
Parente,*

*Et vostre chere Amie, estoit-elle
ignorante ?*

*Non, car elle avoit là tous nos bons
Ecrivains,*

*Et par des Traducteurs, les Grecs, &
les Romains.*

*Elle entendoit des Vers les poids &
l'énergie,*

*Mais elle estoit six mois à faire
une Elegie;*

*Et pour venir à bout de ses tendres
Chansons,*

*Elle tournoit un Vers en plus de
vingt façons.*

*O vous, que je devois alleguer de-
vant elle,*

*Pour avoir plus d'esprit, & pour
estre plus belle,*

*Duchesse, les bons Vers ne vous con-
stent-ils pas ?* H iij

*De cent que je connoy, l'on feroit
plus de cas,*

*Si leur plume n'estoit trop vive &
trop soudaine,*

*S'ils châtioient leurs Vers, & pre-
noient plus de peine.*

*Comme j'ay déjà dit, les plus labo-
rieux*

*Sont ceux qui de tout temps ont
reüissi le mieux.*

*Mettez en paralelle Ovide avec
Virgile,*

*Et regardez Malherbe aupres de
Théophile;*

*Malherbe & Théophile ont fait des
Vers aisez,*

*Mais les deux autres sont mille fois
plus prizez.*

*Leurs Ecrits font juger que l'Art
seul nous éclaire,*

*Et qu'aux Vers la science est sur tout
nécessaire.*

*Qu'on ne me cite plus l'Artisan de
Nevers, Qui*

*Qui sans Latin, ny Grec, a composé
des Vers ;*

*Ne remarque-t-on pas en cet Hom-
me loüable*

*Qu'il estoit Philosophe, & qu'il sça-
voit la Fable ?*

*Je ne parleray point touchant le
naturel,*

*Puis qu'il est chimérique, & s'il
estoit réel,*

*On ne sentiroit point une terrible
gesne,*

*Ni les difficultez où le Vers nous
entraîne.*

*Mais ces difficultez se tirent à
l'écart*

*Par la haute Science, & la force de
l'Art.*

*Ces épineuses Loix ne suivent point
la Prose,*

*Et sans nul embarras elle dit toute
chose :*

*C'est naturellement que l'on est Ora-
teur,*

H v

*Et le docte travail rend Versifi-
cateur ;*

*L'Art avec le Sçavoir ne veut
point qu'on admette,*

*Ny ce je-ne-sçay-quoy , ny de vertu
secrete.*

*Sans doctrine a-t-on fait aucun
Vers qui valut ?*

*Et quelqu'un ose-t-il sans Art tou-
cher un Lut ?*

*Par luy le bruit confus excité sur les
cordes,*

*Entre elles causeroit d'effroyables
discordes.*

*Ciceron , le plus vaste Esprit de
l'Univers,*

*N'a point , à ce qu'on dit , enfanté
de beaux Vers :*

*Quand il faisoit d'ailleurs des cho-
ses immortelles,*

*Il regarda les Vers comme des ba-
gatelles,*

*Et de tout autre soin son cœur estoit
touché.*

Quel

*Quelquefois pour les Vers on a l'es-
prit bouché,*

*Faute de s'appliquer à ce Mestier
pénible ;*

*Mais à l'Homme éclairé le bon Vers
est possible ;*

*Il se rendra fameux dans ce hardy
Mestier,*

*Quand il desirera s'y donner tout
entier.*

*On verra dans ses Vers , loin de la
veine emphase,*

*La pensée élevée , & le tour, & la
phrase :*

*Par tout y brillera l'ordre , & la
liaison ,*

*Le bon goust, la justesse, & la droite
raison.*

*Lors que l'on écrira sur de parfaits
Modetes,*

*Les Ouvrages auront des beautés
éternelles.*

*C'est par là que vos Vers si grands
& si fleuris, Doi*

Doivent estre à jamais estimez &
cheris :

Ils ont des agrémens dont tout un
cœur s'enchanté,

Vous estes admirable, & poliment
sçavante

Votre esprit & vos yeux sont infi-
niment doux,

On ne sçauroit parler, ny plaire
comme vous.

Sur vos rares attraits j'aurois fait
un Poëme,

S'il ne m'avoit fallu soutenir mon
Système ;

Mais que les Vers soient faits par
Nature, ou par Art,

Par le raisonnement, ou l'aveugle
hazard,

Je sçay ce qu'on en dit dans le Sie-
cle où nous sommes,

Et l'état qu'on en fait chez la plû-
part des Hommes.

Ils temoignent aux Vers de furieux
dégouts, Et

*Et traitent hautement les Poètes
de fous :*

*Mais nostre Roy n'a pas ces barba-
res maximes,*

*Puis qu'il voit de bon œil tous les
Esprits sublimes :*

*Ces Auteurs renommez, pleine-
ment satisfaits,*

*Chantent ses dons frequens, ainsi
que ses hauts faits.*

*Tout ce qu'ont dit de luy nos plus
celebres Plumes,*

*Produiroit un amas d'innombrables
Volumes*

*Le plus parfait bonheur de nostre
Souverain,*

*C'est qu'il est seur qu'il plaist à tout
le Genre Humain.*

*Le Concert eternal qu'on fait de
ses loüanges,*

*Rend son Nom venerable aux Na-
tions étrangères ;*

*Mais de tous les Mortels qui van-
tent ce Grand Roy,*

On n'en ſçauroit trouver le plus Zélé que moy.

Il eſt arrivé du changement dans les Gouvernemens des Villes de Lile & Doüay, par la mort de Monsieur des Bonnets, Gouverneur de cette dernière Place. Il avoit eſté long-temps Capitaine dans le Regiment de Champagne, dont on le tira pour le faire Lieutenant Colonel dans celui de Louvigny ; enſuite dequoy il fut fait Inſpecteur Général de toute l'Infanterie de France. Il s'eſt acquité de cet employ avec l'entière approbation de la Cour, & une bienveillance particulière de toutes les Troupes. Apres eſtre parvenu au poſte de Brigadier Général, il fut choiſy par Sa Maieſté pour commander dans la Ville, Citadelle, & Pais de Dunkerque

kerque , dans un temps où une Place de cette importance demandoit un Gouverneur qui eût autant de sagesse & d'experience qu'il en avoit. Le Roy le rappella de Dunkerque, pour le faire servir de Maréchal de ses Camps & Armées aux Sieges de Gand & d'Ipres. Il servit avec Monsieur de Montal au Blocus de Mons en la mesme qualité, aussi bien qu'à l'Armée de Monsieur de Luxembourg , au Combat de Saint Denys. C'estoit un Gentilhomme Breton , fort sage , un peu froid , bon Officier , & d'un grand merite. Il s'appelloit René de Perouse, Seigneur des Bonnets, & est mort à Douay le troisieme de ce mois , âge de soixante ans, & Doyen des Chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel , & de S. Lazare de Jerusalem. Le
 Roy

Roy luy avoit donné ce Gouvernement en propre , & non point par commission de Commandant, comme celuy de Dunkerque.

Monfieur de Vauban Gouverneur de la Citadelle de Lille , l'est devenu de Douay , en la place de Monsieur des Bonnets. C'est un Gentilhomme de Bourgogne, qui après avoir fervy quelque temps dans l'Infanterie en qualité de Capitaine, s'attacha de telle forte aux Mathématiques , & à l'Art des Fortifications, qu'il s'est rendu le premier Ingénieur de l'Europe. Sitost qu'il eut fait connoître fa capacité & son merite, le Roy l'employa dans toutes les occasions qui parurent importantes. On n'a réparé ny fortifié de nouveau aucune Place fans le confulter ; & à l'égard de celles qu'on a attaquées, on luy a donné
la

la conduite de tous les Ouvrages. Il a mesme tellement perfectionné l'Art de faire des Sieges, tant pour avancer, que pour rendre infaillible la prise des Places, de queque maniere qu'elles fussent fortifiées, qu'il a toujours dit, sans se tromper, quel jour elles seroient forcées à se rendre. Jamais Prince n'en fit tant fortifier que le Roy; & cependant il n'y en a pas une depuis que Monsieur de Vauban a esté connu, dont on n'ait fait les Travaux sur ses Desseins. Il a entr'autres donné tous ses soins à la construction de la Citadelle de Lile, dont Sa Maiesté le fit Gouverneur après la prise de la Ville en 1667. Aussi peut-on dire qu'il en a fait un chef d'œuvre, tant pour la force & la regularité des Ouvrages, que pour la commodité & la beauté de la Place

Place. Il en a si bien choisy la situation pour la rendre plus forte, qu'il a donné lieu en mesme téps d'agrandir la Ville, qui par ce moyen est devenuë l'une des plus belles de toute l'Europe, comme elle passoit déjà pour l'une des plus marchandes. Il y a longtemps que le Roy l'avoit fait Intendant general des Fortifications du Royaume. Ensuite Sa Majesté luy donna la Charge de Maréchal de Camp; & Elle l'a nommé depuis peu de jours au Gouvernement de Douay. Il a fait depuis la Paix beaucoup de Voyages sur les Frontieres, où non seulement il a fait réparer quelques Places, & changé les Fortifications de quelques-autres, mais il en a fait construire plusieurs toutes nouvelles, sans qu'on ait rien trouvé à blâmer dans le choix des Lieux,

ny

ny dans la bonté & perfection des Dessesins & des Ouvrages. Meninc , Maubeuge , Longvvy , Sarloüis, Huninguen, & Schelestadt, sont de ce nombre , avec beaucoup d'autres qu'il est inutile de vous nommer , & qui ne serviront pas moins à la gloire de Monsieur de Vauban , qu'à défendre les Frontieres de la France.

En mesme temps qu'il a eu le Gouvernement de Doüay, le Roy qui se plaist toujours à récompenser le vray merite, a donné celuy de la Citadelle de Lile à Monsieur du Metz, Maréchal de Camp de ses Armées , & Lieutenant de l'Artillerie en Flandres , Artois, Hainaut, Païs conquis & reconquis. Ce Gentilhomme, dont la Famille est de Champagne, a esté nourry Page de Monsieur le Marquis

quis de la Meilleraye, alors Grand-Maistre de l'Artillerie, & à présent Duc Mazarini. Ce fut là qu'il prit les premières Inclinations, ainsi que les premiers Elemens de cette Science, à laquelle il s'est depuis appliqué entierement. En 1657. au Siege de S. Venant, qui estoit sa troisième Campagne, il donna des marques de sa valeur en qualité de Commissaire ordinaire de l'Artillerie, & y reçut un prodigieux coup de Canon à la teste, dont il porte de glorieuses marques au visage. Depuis ce temps, il ne s'est guère passé d'Actions en Flandre & en Hollande, qui ne luy ayent fourny quelque occasion de se signaler, & fort peu de Sieges, où il n'ait eu l'honneur de commander l'Artillerie, ou de la faire agir sous les ordres de Monsieur le Duc

Duc du Lude qui en est Grand-Maistre. Il eut l'avantage de se trouver à la teste de ces Braves qui entrèrent les premiers, d'une maniere si surprenante, dans la Ville de Valenciennes, & de les commander en qualité d'Officier General. Il a reçu de grandes blessures aux Batailles de Senef & de S. Denys. Celle que je vous ay déjà dit qui a défiguré son visage, fait son éloge à ceux mesme qui ne le connoissent que de veüe ; mais ceux qui ont servy avec luy, publient generalement qu'ils n'ont guere veu d'Officier plus intrépide dans les périls, plus infatigable dans les travaux, plus vigilant & plus entendu dans toutes les fonctions de ses Charges, & dont les services ayent esté suivis d'un succès qui ait plus exactement répon

répondu à ce qu'il en avoit fait
 esperer. Le Roy a presque tou-
 jours esté témoin de tout ce qui
 luy a fait mériter la réputation
 où il est. Mr. du Metz a deux Fre-
 res, dont l'un qui s'est jetté dans
 le party de l'Eglise, mene une
 vie exemplaire, & s'est acquis
 l'approbation de tous les honne-
 stes Gens. L'autre est si connu,
 que je ne vous en puis rien dire
 que vous ne sçachiez. Les services
 qu'il a rendus au Roy dans plu-
 sieurs Employs avec un zele, une
 activité, & une probité dignes de
 la confiance ce Grand Monarque,
 l'ont fait choisir par Sa Majesté
 pour Garde de son Tresor Royal.
 C'est une Charge dont il y a dé-
 ja quelque temps qu'il fait l'exer-
 cice, d'année en année, alterna-
 tivement avec Monsieur de Ber-
 tillat. J'aurois à m'étendre sur
 beau

beaucoup de choses qui luy sont tres-glorieuses , si je n'estois seur que sa modestie en souffriroit.

Il paroist icy depuis quelques jours un Meteore assez surprenant. On voit tous les soirs sur les cinq heures une traînée de lumiere qui ressemble à celle que refléchit une petite nuée éclairée du Soleil, & qui approche de la couleur du chemin de lait. Elle est de figure courbe , à peu pres comme une portion de Cercle, & sa largeur est presque égale à la largeur apparente de la Lune. Cette largeur est moindre vers l'Horison, & augmente peu à peu jusqu'à ce qu'elle finisse , mais c'est vers l'Horison que la lumiere est la plus forte, & en s'en éloignant elle se perd insensiblement. Ce Meteore s'étend du Sud au Nord, comme s'il sortoit de l'Horison.

Voila

Voilà tout ce que je puis vous écrire, n'étant pas assez habille Astronome pour l'avoir observé selon les regles. Il n'y a point à douter que ce ne soit la queue de quelque Comete, dont le corps nous est caché par la terre ou du moins par les broüillards, qui en s'élevant le soir empeschent que nous ne puissions le découvrir. Vous sçavez, Madame, vous à qui tout est connu, quelle diversité de sentimens il y a sur ce sujet entre les Philosophes. Les uns veulent que les Cometes soient des exhalaisons enflammées; mais ces feux sont si éloignez de nous, & par consequent d'une grandeur si prodigieuse, que l'on a dit fort agreablement, que toutes les vapeurs de la terre ne suffisoient pas pour un de leurs dejeunez. Les autres pretendent qu'il y a
dans

dans le Ciel, infiniment au dessus
 de toutes nos Planetes, beau-
 coup d'Etoiles errantes, qui estant
 séparées les unes des autres, écha-
 pent à nos yeux à cause de leur
 éloignement, & de leur petitesse
 ; mais que quand le hazard
 fait qu'elles viennent à se ren-
 contrer, elles forment ce corps
 lumineux, que nous appellons
 une Comete. Enfin les Carté-
 siens, dont les sentimens sont si
 extraordinaires, & paroissent
 pourtant si raisonnables à la plu-
 part des Gens bien senez, sou-
 tiennent que toute la matiere de
 l'Univers est divisée en une in-
 finité d'amas différens, qu'ils ap-
 pellent des tourbillons, parce
 que chacun d'eux tourne sans
 cesse autour de son centre, que
 tous ces centres sont remplis de
 la matiere la plus subtile & la
 Décembre 1680. I

plus agitée de tout le tourbillon qui compose le Soleil de ce même tourbillon ; que toutes ces Etoiles fixes qui nous paroissent la nuit attachées au Firmament, sont les centres & les Soleils d'autant de tourbillons placez à différentes distances du nôtre, que ces Soleils sujets comme le nôtre à avoir des taches , peuvent enfin en avoir de telles qu'elles viennent à couvrir tout leur corps ; qu'alors ces taches s'épaississant toujours, offusquent tout l'éclat de ce Soleil , arrestent l'agitation de toutes les parties, & en font un corps solide & opaque, qui n'a plus la force d'occuper le centre de son tourbillon ; que ce Soleil ainsi obscurcy , & chassé de son tourbillon, passe dans un autre voisin, où réfléchissant la lumière du Soleil

qu'il

qu'il y rencontre, il paroît lumineux, & est appelle Comete; qu'il peut encor sortir de ce tourbillon, & passer dans d'autres; jusqu'à ce qu'il en trouve quelque un où il s'arreste, ou que même il peut errer toujours, estant, disent-ils, de la majesté de l'Univers, qu'outre les Soleils attachez chacun à son tourbillon, il y en ait d'autres qui n'appartiennent à aucun tourbillon, & qui soient les Hostes de tous. Quoy qu'il en soit, il est toujours certain que les Cometes les plus effrayantes n'ont rien qui nous doive épouvanter, & que ce ne sont que des jeux de la Nature, que nostre ignorance seule nous représente terribles.

Apparemment les mauvais augures que les Superstitieux pourront tirer de celle qui fait icy

parler tout le monde ne vous feront pas redoubter à vous divertir. Ainsi je vous envoie un Air nouveau qui pourra servir à exercer vostre belle voix. Vous en ferez part à vos Amies.

AIR NOUVEAU.

Petits Oyseaux ne soyez point jaloux

D'entendre de Philis la voix char-

manche & belle.

Elle sçait mieux chanter que

Mais vous sçavez mieux aimer

qu'elle est.

J'ajoute l'Avis d'un Amant jaloux à sa Maîtresse jalouse. Si tout le monde pouvoit se résoudre à s'en servir, l'Amour ne seroit pas tant de malheureux.

MA

MADRIGAL.

B Annissons nos soupirs ja-
loux, et
Vivons assurez l'un de l'autre.

Je vous crois toute à moy ; vous,
croyez-moy tout vostre,

Nostre sort en fera plus doux.

Puis que l'Amour favorable à nos
flames,

Répand ses douceurs dans nos
âmes,

Tandis que mille Amans éprouvent
sa rigueur,

Ne troublons point nostre bon-
heur,

Ne craignons rien de l'incon-
stance,

Et croyons fermement tous deux,

Que l'Amour allumant en nous de si
beaux feux,

S'est rendu le garant de leur perse-
verance.

Monfieur du Moulin, Avocat à Brethévil en Normandie, a fait l'Epitaphe de l'Amant infortuné de la belle Veuve, dont vous avez lu l'Histoire dans ma Lettre du dernier Mois. Il faut vous le faire voir. Une paffion auffi forte que celle de cet Amant, mérite bien que la mémoire en foit confervée.

EPITAPHE.

Paffans, arrêtez vous, mais
 arrêtez vos larmes,
 Il n'en faut point verfer en appren-
 nant le fort
 Du glorieux Amant dont vous lisez
 la mort.
 Il a péri par de trop belles armes.
 Les Tombeaux en tous temps de-
 mandent des douleurs,
 Font pouffer des foupirs, & répand-
 re des pleurs;

Mais

Mais icy la raison veut que la douleur cede ,

L'Amant que je renferme a bien voulu mourir ;

Car s'il eust de ses maux demandé le remede ,

Amour qui le blessa, cherchoit à le guérir.

Monseigneur le Dauphin ayant esté attaqué tout de nouveau du mesme mal dont je vous parlay la derniere fois , & ce mal ayant continué pendant quelques jours avec une violence qui luy causoit un tres-grand abatement, les Medecins en ont arresté le cours par les Eaux de Forges qu'ils ont fait prendre à ce Prince. Ainsi on a veu revenir sa santé de jour en jour. Les soins & la tendresse du Roy ont fort éclaté en ce rencontre, & il s'est montré

auffi bon Pere , que toutes fes actions nous le font voir grand Monarque. Monfeigneur le Dauphin s'est diverty pendant fa convalefcence à faire une Loterie. Chacun s'empreflant à y porter de l'argent, le fonds en eft trouvé bien plus grand qu'il ne prétendoit le faire. Il a monté jufqu'à quatre mille Loüis. Il n'y avoit que cinquante Billets noirs fur feize mille. Vous voyez par là que chaque Billet eftoit d'un quart de Loüis. On a tiré cette Loterie depuis peu de jours ; & monsieur le Chevalier de Lifcoy, Chambellan de Son Alteffe Royale , qui avoit pris tres-peu de Billets , a eu le gros Lot. Il eftoit de cinq cens Loüis. Monsieur le Marquis de Dangeau a eu auffi un des premiers Lots, mais il avoit douze cens Billets. Monsieur Bazin

z in Intendant en Allemagne, & M. Felix Chirurgien du Roy, qui en avoient en tres-petit nombre, se sont trouvez des heureux. Ce dernier a eu un Miroir de deux cens Lotis. On ne m'a point dit les noms des autres. Depuis que Monseigneur commence à se mieux porter, il y a eu Bal presque tous les jours chez ce jeune Prince. Les Seigneurs de la Cour qui ont excellé dans la Dance, sont monsieur le Grand & monsieur le Comte de Brionne son Fils, monsieur le Duc de Villeroy, & monsieur le Marquis d'Alincourt son Fils. M. le Duc de Mortemar, de retour de ses Voyages, où il s'est acquis beaucoup d'estime en plusieurs Cours Etrangères, a aussi paru dans ces Bals avec de grands avantages, soit pour la Dance, soit pour la maniere

de se mettre de bon air, qui n'est pas une chose fort facile, & à laquelle on soit toujours en pouvoir de parvenir par la dépense. Il n'est point de termes qui puissent bien exprimer avec quelle grace Mademoiselle de Nantes y a dancé. Quelques louanges qu'elle mérite par là, elle s'en attire tous les jours de plus glorieuses, par les choses surprenantes qu'on luy entend dire, & qui dans un âge si peu avancé, sont des prodiges qu'on a peine à croire. J'auray tant d'occasions de vous parler de cette Princeesse, que je coupe court aujourd'huy à cet Article, pour vous apprendre ce qui s'est passé depuis six jours d'une assez grande Compagnie.

Une Dame de Province, d'un mérite singulier, passant tous les Hyvers à Paris, & bien souvent
une

une partie de l'Eté, y estoit enfin
venue accompagnée d'une Fille,
que ses belles qualitez faisoient
distinguer par tout. C'estoit une
Blonde, qui avoit le teint tres vif,
les yeux fort brillans, & tant de
douceur sur le visage, que peu de
Gens la voyoient sans prendre
pour elle plus que de l'estime.
Comme la Mere aimoit les plai-
sirs, & que toutes les Personnes
qualifiées de son quartier étoient
de sa connoissance, quelques jours
apres son arrivée on l'attendoit
pour une Partie de Jeu, dans une
Maison où il venoit ordinairement
un fort grand monde, quand la
Dame chez qui cette Partie étoit
faite parla de la Fille qu'elle de-
voit amener. Un Cavalier facon de
Marquis, grand parleur, & de ces
Gens à fracas, qui s'érigent en
Plaisans, avant par effron-
rie

rie, que par talent de railler, dit aussi-tost que ce devoit estre quelque Demoiselle nouvellement débarquée, puis qu'il connoissoit la Dame depuis dix ans, & qu'il ne luy avoit point encor veu de File. Le débarquement ayant fait rire, il se servit d'expressions de pareille force, & peignant une jeune Personne venue pour la premiere fois à Paris, comme un Animal d'espece nouvelle, qu'on pouvoit montrer pour de l'argent à la Foire, il fit esperer de plaisantes Scenes quand la Belle arriveroit. Un quart-d'heure apres on la vit paroistre. Chacun la trouva fort à son gré. Quant au Cavalier, il n'en voulut point démordre. Il la garantit Provinciale depuis les pieds jusques à la teste, & luy fit civilité sur sa
bien

bien-venue, en Homme qui prétendoit fort s'en divertir. Elle ne disoit aucune parole qu'il ne répérast avec une glose ridicule; & la modestie de cette aimable Personne luy faisant d'abord garder le silence, il prioit tout bas les Dames de l'obliger à parler. Il rioit en luy voyant seulement ouvrir la bouche, & n'attendoit pas qu'elle eust achevé pour dire une impertinence. La Belle qui avoit infiniment de l'esprit, connust aussitost son caractère. Elle estoit d'une Naissance, qui luy avoit fait voir assez de beau monde dans la Province, pour l'avoir accoutumée à ne se décocter d'aucune rencontre. Ainsi les airs Turlupins que le Cavalier prit avec elle, l'étonnerent peu. Au contraire, elle affecta des réposés ingénus, pour luy donner lieu d'estre plus
extra

extravagant , & se menagea si bien , que gardant son serieux , elle l'engagea pendant plus d'une heures à s'abandonner à ses saillies. Chacun s'en divertissoit ; & lors qu'il donnoit la Comedie , il ne croyoit pas que ce fust à ses depens. Enfin un Abbé qui avoit l'esprit tres-delicat , estant survenu , on commença une conversation fort agreable. Il y avoit assez de Dames qui ne joutoient point , pour former un petit Cercle. La Belle écouta , fort resoluë de prendre son temps pour se vanger de l'insulte que le Cavalier avoit pretendu luy faire. L'occasion s'en offrit bien tost. L'Abbé ayant proposé une Question assez galante , pria les Dames de la vouloir decider. Chacune en dit son avis ; & alors le Cavalier s'écria , qu'il falloit sçavoir

voir le sentiment de la Belle ; & prenant son ton railleur, prépara l'Abbé à entendre un raisonnement très fin. La Belle opposa qu'il luy estoit defavantageux de s'expliquer la dernière ; & après s'être fait prier quelques momens, elle dit des choses si nouvelles sur la Question, & la décida avec tant d'ordre & de netteté, qu'il n'y eut personne qui ne luy donnât mille louanges. L'Abbé dit au Cavalier qu'il avoit eu lieu de l'assurer, qu'il entendroit une Personne d'esprit ; & les Dames commençant à le railler, sur le jugement évaporé qu'il avoit fait de la Belle, il resta si interdit, qu'il ne pût trouver aucune réponse. La Belle poussa la chose plus loin, & pour mieux jouir de son desordre, elle demanda si à son tour on voudroit bien luy permettre de proposer

une

une Question. Il s'agissoit de sçavoir qui donnoit le plus à rire, ou une Provinciale qui n'ayant point les manieres du grand monde, tâchoit au moins de parler raison ; ou un Etourdy, qui debitant à grand bruit les Extravagances, croyoit éblouir les Gens par les airs de quahté. Si-tost qu'elle eut proposé la chose, elle s'adressa au Cavalier, pour luy faire dire ce qu'il en pensoit, & ce fut un tel eclat de rire de toutes les Dames, que ne pouvant tenir contre, il prit le pretexte d'un Laquais qu'il vit entrer, pour demander un des siens. En mesme temps il s'avanca vers la Porte, comme s'il l'eust apperceu, & se déroband de la Compagnie, il laissa aux Dames libre-entiere de décider. Il vous est aisé de voir que la Question ne

tourna

tourna pas à son avantage. La belle Provinciale fut fort applaudie, & on ne luy rendit pas moins de justice sur son esprit, que l'on avoit fait d'abord sur les agrémens de sa personne.

La Lieutenance de Roy au Gouvernement de Champagne, a esté donnée à Monsieur de Beaupré, Gentilhomme de la mesme Province. C'est un Officier très-consideré, & qui a beaucoup de mérite. Le rang de Colonel qu'il occupe dans les Troupes de Sa Majesté, est un Poste qu'on ne possède guère aujourd'huy, sans s'estre trouvé en beaucoup d'occasions importantes, & périlleuses.

Je

Je vous ay souvent parlé de Monsieur l'Abbé des Alleurs , à qui le Roy a donné une Charge d'Aumônier de Madame la Dauphine. Il a presché pendant tout l'Avent à S. Germain devant leurs Majestez , avec son succès accoustumé, & la force de ses expressions jointe à la beauté de ses pensées , a confirmé ce qu'on avoit déjà veu par mille exemples, que le Roy fait du bien aux Gens de merite , si tost qu'ils luy sont connus.

Vous n'aurez l'Explication des Enigmes du dernier Mois, & les Noms de ceux qui en ont trouvé le sens, que dans le douzième Extraordinaire , qui paroistra le 25. Janvier prochain. Je vous en envoie deux nouvelles. La premiere est de Monsieur d'Ambreville de Lifieux, & l'autre du Berger indifférent.

E N I

E N I G M E.

Mon Corps est composé de Corps
tous différens,

Dont les différentes parties
Sont souvent si bien assorties,
Que sur tout à la Cour je fais comme
en Galans;

Mais pour me posséder l'on n'a pas
peu d'affaires;

Ennemi, comme je fais, l'estre de
plusieurs Peres,

Il faut de chacun d'eux avoir les
agrémens.



Chacun court après ma jeunesse,
Qu'avec mon enbonpoint je pers dès
que j'engraisse;

Je vieillis mesme en peu de mois.
De mon extraction la servile bas-
fesse

N'empesche pas qu'on ne s'empresse
De

De briguer, pour m'avoir, du beau
Sexe le choix :

Et même sans crainte de Loix,
L'on voit toujours ma petite se
S'unir à la grandeur du plus Grand
de nos Roys.

Des changemens du temps j'appren-
ve la disgrâce
Mon règne chez les Grands n'est
que de peu de jours :

En attendant l'on me voit toujours
Succéder à moy-même, & reprendre
mon place.

Aux Amans dépourvus de grace,
Pres de l'Objet aimé je suis d'un
Grand secours.

Toy, qui pour me chercher as l'esprit
de la gence,

Lecteur, pour te tirer de peine,
Apprens que celle enfin dont j'em-
prunte le nom,

Quoy

Quoy qu'en rien je ne luy ressem-
ble,
Chez les Neveux d'Enée acquit
un beau renom.

Et qu'elle devint tout ensemble,
D'eux & de leur posterité.
Un exemple autrefois d'anté
De vigilance exacte, & de fidélité.

AUTRE ENIGME.

Nous sommes grand nombre de
Sœurs,
Presque toutes de même taille,
Flatant également les Grands & la
Capgille,
Lorsque nous contos des douceurs.



Chacune de nous a son maître,
Qui cherche à nous faire paroître
Et qui voudroit chez luy nous voir
à tous momens
Attirer mille Gens,
Sur tout Gens à belle dépense,
Dans l'avare esperance

*Ainsi tout est meslé dans ce vaste
Knévers.*

*Et presque rien ne se rassemble;
D'ordinaire pourtant nous sommes
sous les forces,
Toujours hors de chez nous, & ja-
mais deux ensemble.*

*Ascanius, couvert sur la teste,
d'un feu que son Père & sa Me-
re veulent chasser ou éteindre,
cache un sens mystérieux, que je
vous donne à développer.*

Il me reste plusieurs morts à
vous apprendre. Celle de Mada-
me la Duchesse de Luxembourg
est arrivée à Ligny en Barois,
dans les derniers jours du mois de
Novembre. Elle estoit âgée de
soixante & douze ans. Henry
Duc de Luxembourg & de Pi-
ney, Pair de France, Prince de
Tingry, laissa deux Filles de Mag-
de la



Ascanius Enigme.



delaine de Montmorency de Thore sa Femme. L'une estoit Lieffe de Luxembourg, mariée à Henry de Levy, Duc de Vantadour, puis Religieuse à Chambery; & l'autre, Marguerite Charlotte, Duchesse de Luxembourg & de Piney. Cette dernière, qui est celle dont je vous apprends la mort, avoit épousé en premières Noces Jean d'Albert Sr de Brantes, & s'estoit remariée avec Antoine de Clermont Tonnerre. De ce second Mariage est sortie une Fille, qui a épousé de Montmorency, Comte de Bouteville, avec substitution du Nom & des Armes de Luxembourg. C'est Monsieur le Maréchal Duc de Luxembourg d'aujourd'hui.

Madame de Lyonne est morte le 23. de ce Mois, à l'âge de vingt-quatre ans, fort regrettée de
tous

tous ceux qui l'ont connuë. Elle s'appelloit Renée de Lyonne de Claveffon, & estoit de la même Maison, & Cousine de Mr. de Lyonne son Mary. Mr. de Lyonne Marquis de Berry & de Claveffon, Seigneur d'Autun, Mercurol, Leiffenis, Mareil, &c. Maître de la Garderobe du Roy, & Gouverneur de Romans, est Fils de feu Mr. de Lyonne, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Ce Mois a esté fatal à quantité de jeunes Personnes. Mademoiselle de Perigny a esté du nombre. Elle avoit des agrements qui la rendoient fort aimable, & l'esprit tourné d'une maniere assez peu commune. Feu Mr. le President de Perigny son Pere est mort Precepteur de Monseigneur le Dauphin, & s'étoit acquis beaucoup de reputation dans le Parlement

ment & à la Cour. Madame de Perigny sa Mere, avec les avantages d'un esprit délicat & très-éclairé sur toute sorte de matières, a un cœur qui luy a fait faire pour ses Amis beaucoup de choses fort considérables.

Mademoiselle Bignon, Fille de Monsieur Bignon, Conseiller d'Etat, qui s'est acquis tant d'estime dans le Parlement, où il a exercé longtemps la Charge d'Avocat General, est morte aussi depuis peu de jours. Elle n'avoit que dix-sept ans; & comme de jour en jour elle augmentoit en mérite, on ne peut marquer plus de regret, qu'en ont fait voir de sa mort tous ceux qui la connoissoient.

Celle de Mademoiselle Courtin n'a pas causé moins d'affliction à tous ceux de sa Famille. Elle estoit environ de ce mesme âge,

Decembre 1680.

K

avoit la Taille fort belle , & un air modeste , qui luy attiroit l'estime de tout le monde. Monsieur Courtin son Pere est Maître des Requestes , & a esté autrefois Procureur General au Parlement de Roüen.

Si ces pertes sont sensibles pour ceux qu'elles touchent , la mort de Mademoiselle de Vienne de Cõbe, arrivée à Pigney en Champagne le 17. de l'autre Mois, doit l'estre encor davantage pour toute cette Maison. Elle avoit veu mourir Mesdemoiselles de Vienne-Breviande, & Saint Victor, ses Sœurs aînées , les deux années précédentes ; & estant devenue héritiere de leur fortune , ainsi que de leurs vertus, elle songeoit à épouser un de ses Parens, pour conserver tout le bien dans sa Famille, mais Dieu en a disposé, d'u-
ne

ne autre maniere. Pierre de Vienne son Pere, Seigneur de Briande & de Combe, avoit esté Lieutenant de Monsieur le Maréchal d'Aumont, & estoit Petit Fils d'Antoine de Vienne, Seigneur de Gentoles & de Breviande, Capitaine en la Legion de Champagne, Fils de Jean de Vienne, Gentilhomme de Messire Antoine de Luxembourg, qui s'établit à Pigney, apres le don que luy fit ce Prince en 1508. de quatre Fiefs, qui luy estoient venus par la forfaiture d'un de ses Vassaux en cette Terre. Vous sçavez, Madame, que *Forfaiture & Felonnie*, sont des mots essentiels, pour signifier les crimes de trahison que commettent les Vassaux envers leurs Seigneurs. Nicolas de Vienne, Ayeul de Jean, avoit esté Gouverneur de Ligny en 1468.

K ij

pour Messire Louis de Luxembourg ; Connestable de France ; & estoit Petit Fils de Hugues, Seigneur en partie de Vienne-le-Chasteau , & de Vienne-la-Ville , Terres en Champagne. Guillaume de Vienne ; Pere de Hugues, assista parmi les Seigneurs de cette Province, à la Cerémonie de l'Hommage qui fut rendu par le Roy d'Angleterre au Roy Philippes de Valois à Amiens l'an 1329. M^r le Marquis de Vienne, du Comté de Tonnerre, est l'aîné de cette Maison, qu'on croit issue de celles de Messieurs de Vienne de Bourgongne.

Nous avons aussi perdu deux Hommes illustres , mais dans un âge fort avancé. L'un est le Pere Kirkher Jesuite , Professeur de Mathematique, & si estimé , par le grand nombre d'excellens Ouvrages

vrages qu'il a donnez au Public. Les Livres de ses Voyages de la Chine, qui font si bien connoître ce Pais-là, par les Tailles-douces dont ils sont remplis, ont fort satisfait tous les Curieux. Il avoit quatre - vingts deux ans; & le Chevalier Bernin, qui l'a suivy, en avoit quatre - vingts quatre. Je vous parleray amplement de ce dernier dans ma Lettre du mois prochain; & vous en donneray une Medaille.

Le Remede Anglois, ou Harlequin Prince de Quinquina, a paru depuis trois semaines sur le Theatre des Italiens. Comme rien n'est plus à la mode que ce Remede, & qu'ils ont traité cette Comedie selon leur regle, c'est à dire, en y mêlant un fort grand nombre de Scenes plai-

K iij

santes, elle a attiré quantité de monde, & auroit esté encor plus suivie sans l'incommode rigueur du froid, qui oblige la plupart des Dames à renoncer aux plaisirs publics.

Les François représenterent Vendredy dernier *L'Aspar* de monsieur de Fontenelle. La beauté des Vers y soutient par tout celle des Pensées; & si on pouvoit se plaindre qu'il y eust trop d'esprit dans un Ouvrage, c'est un défaut qu'on imputerait peut-estre à cette Piece.

Je ne suis point étonné de l'impatience que vous me marquez, d'avoir des nouvelles de l'Escarboucle dont je vous parlay la dernière fois. Tout le monde a la mesme curiosité: mais n'estant pas encor assez bien instruit de la suite de cette affaire,

re,

re, pour vous en donner l'éclaircissement que vous souhaitez, je remets au mois prochain à vous dire ce que j'en auray appris.

Je vous ay déjà mandé qu'on faisoit de grands apprests pour un Ballet magnifique, qui a pour Sujet, *Le Triomphe de l'Amour*. Ce n'est ny un Opéra, ny un Ballet en Machines, mais seulement une Mascarade, qui devoit estre dancée à Versailles le jour de la Feste de S. Hubert. La maladie de Monseigneur le Dauphin ayant obligé de la reculer, on l'a remise jusqu'au douzième de Janvier. Je puis vous assurer par avance, qu'on n'aura rien veu de plus somptueux que les Habits. Les Dialogues qui séparent les Entrées en plusieurs endroits, & que M. de Lully'a mis en musique, sont d'une

K iij

beauté qui passe tout ce qu'on a
vû de cette nature ; & comme
il n'y aura point de changemens
de Théâtre , la Décoration qui
regnera pendant ce Balet , sera
d'une invention toute singuliere.
Il est composé de vingt Entrées,
dont je vais icy ajouter l'ordre,
avec les Noms des Seigneurs &
Dames qui doivent avoir l'hon-
neur de danser avec Monsei-
gneur le Dauphin , & Madame
la Dauphine. Divers accidens,
ou de maladie , ou de mort dans
les Familles , ont esté cause qu'il
y a eu plusieurs changemens
dans ce Balet, depuis qu'il a esté
résolu ; & mesme je ne voudrois
pas répondre qu'il n'y en eust
encor quelques - uns jusqu'au
jour où il doit estre dancé. Je ne
vous dis rien de la musique , ne
vous envoyant les Noms de ceux
qui

qui doivent paroître dans ces vingt Entrées, que parce que vous m'avez témoigné souhaiter d'apprendre qui sont les Personnes de qualité que Monseigneur le Dauphin a voulu choisir pour ce Divertissement.

PREMIERE ENTREE

Trois Graces.

MADEMOISELLE.

Mademoiselle de Commercy.

Mademoiselle de Piennes l'aînée.

Quatre Drôles.

Madame la Princesse Mariane.

Mademoiselle de Tonnerre.

Mademoiselle de Clisson.

Mademoiselle de Poitiers.

SECONDE ENTREE.

Quatre Nymphes.

Mademoiselle de Rambures.

Mademoiselle de Chasteautiers.

Mademoiselle de Biron.

Mademoiselle de Pienne, cadete.

TROISIEME ENTREE.

Huit Plaisirs.

MONSIEUR.

ou le sieur Lestang l'aîné.

M. le Comte de Brionne.

M. le Comte de Fiesque.

M. le Comte de Tonnerre.

M. de Mimeurs.

M. de la Troche.

Les Sieurs Faure & Bouteville.

QUA

QUATRIEME ENTRE'E.

MARS seul.

M. de Beauchamp.

Huit Guerriers.

M. le Comte de Nangis.

M. le Marquis de Humieres.

M. de Sainte Frique.

M. de Valentiné.

M. de Rouffillon.

M. de Bouligneux, cadet.

M. de Francine.

M. de la Roque.

CINQUIEME ENTRE'E.

*Huit Amours.*Monsieur le Comte de Ver-
mandois.

M. le Marquis d'Alincourt.

M. le Comte de Guiche.

M. le Comte de Veruë.

M. de Longueval.

Trois autres Petits Amours.

SIXIE

SIXIEME ENTRE'E.

Quatre Dieux Marins.

Monfieur le Prince de la Roche-
fur-Yon.

M. le Comte de Brienne.

M. le Marquis de Moüy.

M. de Mimeurs.

Quatre Néréides.

Madame la Princeffe de Conty.

Mademoifelle de Laval.

Madame de S. Vallier.

Mademoifelle de Piennel'ainée.

SEPTIEME ENTRE'E.

B O R E E.

Le Sieur Pecourt.

Quatre Vents.

Les Sieurs du Mirail, Germain,
Lestang l'ainé, & Lestang
cadet.

HUI

HUITIÈME ENTRE'E.

ORITHIE seule.

Le Sieur Favre.

*Quatre Filles Atheniennes.*Les Sieurs Bouteville, Magny,
Noblet, & Favier cadet.

NEUFVIE'ME ENTRE'E.

Sept Nymphes de Diane.

MADAME LA DAUPHINE.

Madame de Sully.

Madame de Guimené.

Mademoiselle de Gontaut.

Mademoiselle de Piennes, cadete.

Mademoiselle de Biron.

Mademoiselle de Clisson.

DIXIÈME ENTRE'E.

ENDIMION seul.

Le Sieur Favier l'aîné.

ON

ONZIEME ENTREE.

Six Songes.

M. le Prince d'Harcourt.

M. le Marquis de Richelieu.

M. de Humieres.

M. de Mirepoix.

M. d'Autel.

M. de Francine.

DOUZIEME ENTREE.

Huit Cariens.

Les Sieurs Faure , Bouteville,
 Magny , Lestang cadet, Ger-
 main , du Mirail , Joubert , &
 Favier cadet.

TREIZIEME ENTREE.

B A C C H V S.

M. le Comte de Brionne.

Six Indiens.

MONSIEUR,

ou Lestang l'aîné.

M. le Comte de Fiesque.

M. de

M. de la Troche.

M. de Mimeurs.

Les Sieurs Favier l'aîné, & Pe-
court.

QUATORZ^e ENTREE.

A R I A N E.

Madame la Princesse de Conty.

*Six Filles Grecques de la Suite
d'Ariane.*

Mademoiselle de Lissebonne.

Madame de Sully.

Madame de Seignelay.

Mademoiselle de Picenne l'aînée.

Madame de S. Vallier.

Mademoiselle de Laval.

QVINZIEME ENTREE.

A P O L L O N seul.

Le Sieur Lestang, cadet.

SEIZIEME ENTREE.

Quatre Bergers héroïques.

Les Sieurs Bouville, Germain,
Faure, & Ioubert.

DIX

132 M E R C U R E
DIX-SEPTIÈME ENTRE'E.

P A O N seul.

Le Sieur Lestang l'aîné.

DIX-HUITIÈME ENTRE'E.

Quatre Silvains.

Les Sieurs Pecourt ; du Mirail,
Favier l'aîné, & Favier cadet.

DIX-NEUFVÈ ENTRE'E.

Vn Zéphir.

M O N S E I G N E U R ,

ou M. de Mameurs.

Six Zéphirs.

Monsieur le Prince de la Roche-
sur-Yon.

M. le Comte de Vermandois.

M. le Marquis de Richelieu.

M. de Moüy.

M. d'Alincourt.

M. d'Amilton.

VINGTIÈME & DERNIÈRE

ENTRÉE.

F L O R E.

MADAME LA DAUPHINE.

Six

Six Nymphes de Flore.

Madame de Sully.

Madame de Guimené.

Madame de la Ferté.

Madame de Seignelay.

Mademoiselle de Piennes, cadete.

Mademoiselle de Clisson.

Monsieur de Fontenay, celebre Professeur en Mathematiques, & Philosophie Françoise, après avoir discouru pendant plus de douze années dans les Conférences publiques, presque sur toutes les Parties de ces Sciences, avec une entière satisfaction de ceux qui l'ont entendu, avoit entrepris dès le commencement de cette année, d'expliquer au Public la Nouvelle Encyclopedie Jeroglyphique du P. Esprit Sabbathier Capucin, qui paroist au jour depuis deux ans sous le
nom

234 M E R C U R E

nom de *l'Ombre Ideale de Sagesse Universelle*. Il s'en est acquité avec tant de succès , qu'ayant fait voir par expérience que cette ingénieuse & sçavante Piece n'avoit ny l'embarras , ny l'obscurité , que la plûpart s'y estoient figurez , il en va commencer un Cours cette année prochaine , pour le continuer tous les Samedis dans son Logis Rue Christine , à son heure ordinaire. Il y expliquera tous les Arts libres & mécaniques , & fera voir à leur occasion tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus beau dans chacun. Il enseignera aussi une Méthode aisée de composer sur le champ un Discours soit pour la Chaire, ou pour le Barreau , sur tel sujet qu'on voudra se proposer , sans consulter aucun autre Livre que
cette

cette seule Carte , & donnera la maniere d'en tirer le dessein , la division , les preuves , & les raisons ; en un mot de quoy soutenir solidement , & remplir abondamment tout son sujet.

Il vous faut entretenir des Modes. La plus grande parure des Hommes consiste en Brandebourgs & Manteaux , qu'ils portent fort riches. La plus grande partie des Manteaux est brodée. Ils sont de Camelot de Bruxelles, gris, ou d'écarlate, & doublez de Panne ou de Pluche de différentes couleurs. La couleur de feu est celle qui est le plus à la mode. Les Brandebourgs se brodent aussi , mais avec cette différence, que la Broderie est séparée, & faite en maniere de larges Boutonnieres. Ceux qui ne veulent point de Broderie , font mettre
des

des Boutonnieres de Point-d'Espagne d'or. On voit aussi quelques Brandebourgs unies de Drap d'Hollande couleur de feu, doublées de Renard. Quant aux Habits, on en porte beaucoup d'unis, de Draps couleur de Castor. Il se fait de ces Draps d'une beauté surprenante, & qui sont à deux envers. Ces sortes d'Habits sont ordinairement brodez, aussi bien que les Canons, ou de Point de France toujours évidez. On fait aussi des Habits de ces beaux Draps, avec des bas roulezz. La doubleure en est de Panne à carreaux de toute sorte de couleurs. On met avec ces Habits des Vestes de riches Etofes de soye, brochées de cordonnet. Le dessein de ces Etofes est toujours à grands panaches, mais les dernieres sont à bastons rompus.

Les

Les Ratines d'Espagne de Drap couleur de Musc, sont toujours à la mode pour les Habits à Bas roule-
 lez. Ces Habits sont doublez de même Ratine. On porte beaucoup de Baudriers brodez sans Frange, avec les Ferrures d'or ou d'acier cizelé. Je passe à ce qui regarde les Femmes. Les dernières Etofes qu'on a fait venir pour elles, & dont on voit à peine les premiers Habits, sont des Velours de toutes façons à petits carreaux, de toutes sortes de gris, les uns unis, les autres avec des filets or & argent. autour des carreaux. Il y en a aussi à carreaux sans or ny argent, & d'unis, c'est à dire sans carreaux. Elles portent aussi de riches Etofes de soye brochées de cordonnet, appelées des Mosaïques, dont les desseins sont comme des bastons
 rom

rompus. Les Manchons brodez sur des Pannes de toute sorte de couleurs, qui ont tant regné, depuis deux mois commencent à estre moins à la mode, & on les remplit tellement de nœuds de Chenille ou de Ruban, qu'on n'en scauroit distinguer l'Etoffe. Les Femmes, au lieu de Robes de Chambre, portent chez elles de grandes Robes que l'on appelle Innocentes. Elles sont taillées juste sur le Corps, marquent la taille & le sein, & ferment avec des Rubans, cousus de chaque costé depuis le haut jusqu'au bas.

Vous attendez sans doute, Madame, que je vous parle de l'éclatante Action que le Roy a faite depuis quinze jours, en donnant sa voix contre Luy mesme, dans un Affaire que ce grand Prince n'a pas voulu gagner contre ses Sujets

Sujets. Je croy que toute la Terre l'apprendra avec admiration ; mais comme il me reste trop peu de temps pour luy donner toute l'étendue qu'elle mérite, je la reserve pour le commencement de ma Lettre prochaine, qui fera la premiere de l'Année 1681. Je vous la souhaite heureuse , & suis vostre , &c.

A Paris ce 31. Decembre 1680.

A P O S T I L L E.

JE viens d'apprendre que Mademoiselle de Nantes doit danser au Ballet ; mais je ne sçay pas encor ce qu'elle représentera.

Le douzième Tome de l'Extraordinaire se distribuera le 25. de Janvier 1681.



Avis

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Cli-*
mene tu te plains de ma lege-
reté. doit regarder la page 57.

La Medaille où est un Coq ,
doit regarder la page 116.

La Medaille qui représente
l'Electeur Palatin , doit regarder
la page 121.

L'Air qui commence par *Pe-*
tits Oyseaux, doit regarder la pa-
ge 196.

L'Enigme en Figure doit re-
garder la page 214.

